Programme pour les élections communales de 2018, « Le Puits », adopté par l'Assemblée de Vert Ardent le 26 juin 2018 et enrichi le 18 septembre 2018

Vert Ardent est un mouvement éco-citoyen officiellement lancé le mardi 3 octobre 2017 lors d'une assemblée à l'ancienne Brasserie Haecht.

Composé de citoyen·ne·s souhaitant une nouvelle majorité à Liège en 2018 et soutenu à ce jour par ECOLO et le Mouvement Demain, ce mouvement en gestation depuis plusieurs mois a adopté ses textes fondateurs lors d'une assemblée constituante réunissant plus de 70 personnes. Au travers de ce groupe particulièrement ouvert, nous souhaitons porter un nouveau projet pour une ville plus citoyenne, plus solidaire, plus durable, plus ouverte, plus écologique et tournée vers l'avenir. À l'heure où les scandales se succèdent, nous sommes confiant·e·s dans le fait que les Liégeoises et les Liégeois souhaitent un renouveau citoyen et démocratique tel que porté par notre mouvement. Notre proposition est de construire ensemble, avec un maximum de citoyen·ne·s un programme éco-citoyen pour notre ville, de partager puis de faire gagner ce projet lors des élections communales de 2018, et enfin, de le mettre en pratique. C'est l'objectif ambitieux que nous nous fixons. À l'instar d'autres grandes villes européennes comme Grenoble ou Barcelone, Liège peut devenir dès 2018 le creuset d'une autre conception de l'action politique, participative, transparente et citoyenne.

Devant la prédominance d'une économie globalisée dans laquelle les décisions et la détermination des objectifs économiques et sociaux échappent aux acteurs locaux, le projet d'agir dans une optique de transition consiste à articuler les déterminants globaux et lointains avec ce qui est spécifique et proche des actrices locales et acteurs locaux.

Il convient par exemple de modifier les organes de gestion de la ville et de les mettre en synergie avec des groupes d'habitants, afin de mettre en adéquation les ressources locales avec leurs retombées locales.

Cela suppose de pouvoir expérimenter et construire des modèles d'organisation compatibles avec l'intention de réaliser dans ce cadre, une économie à haute valeur ajoutée environnementale et sociale pour nos communes.

Nous invitons les Liégeois·e·s qui partagent nos valeurs et qui souhaitent s'investir dans un projet novateur à nous rejoindre, nos portes sont ouvertes !

Si vous adhérez à nos valeurs et que vous souhaitez nous rejoindre, écrivez-nous à :

contact@vertardent.be

NOTRE MANIFESTE

Il y a une alternative ! Notre société est à un moment charnière : il est primordial de faire des choix novateurs et ambitieux. L'urgence climatique, le repli sur soi, l'émergence des extrémismes et les inégalités sociales voudraient nous pousser vers un rejet de la politique et vers une société sans avenir. Créons ensemble un projet nouveau et différent pour Liège ! Nous pouvons prendre notre avenir en mains.

Vert Ardent 2018

Ensemble, nous sommes une force en mouvement avec une vision novatrice. Parmi nous, des militant·e·s écologistes, des acteurs locaux du changement et des citoyen·ne·s engagés pour Liège. Nous voulons une ville solidaire, au développement durable, écologique et tournée vers le progrès. Nous voulons un projet collectif et nous sommes déterminé·e·s à le construire et à le mettre en place. Ensemble, nous pouvons agir et lutter contre le désintérêt de certain·e·s pour la vie de leur Cité.

Nos valeurs

Liège citoyenne : Nous voulons rendre le débat politique aux citoyen·ne·s mais également les inclure activement dans notre projet. Nous exigeons de la transparence, de l'éthique, des projets participatifs et nous voulons prendre les décisions pour Liège avec les Liégeois.es.

Liège solidaire : nous ne voulons plus de la fatalité de ces crises économiques et sociales imposées à notre société. Balayons l'austérité qui s'attaque avant tout aux plus faibles. Nous préférons une politique sociale et économique pour Liège, qui respecte les droits humains et environnementaux et intègre au maximum les acteurs locaux.

Liège durable : Il faut un projet de rupture avec le modèle productiviste. Liège est un vivier formidable pour créer ensemble une vision différente de la consommation en soutenant le développement des initiatives économiques locales.

Liège ouverte : Notre mouvement est à l'image de la société que nous voulons. Notre projet est inclusif, ouvert et riche de sa diversité. Nous voulons une ville où chacun·e trouve sa place, peu importe son origine, son âge, sa confession, son orientation sexuelle, philosophique ou autre.

Liège écologique : L'environnement est notre bien commun. Notre responsabilité est de répondre à l'urgence en intégrant pleinement la conscience écologique dans notre quotidien. Notre politique locale doit amorcer une transition en faveur d'une meilleure qualité de notre environnement et de la biodiversité, y compris en milieu urbain.

Liège demain : Notre politique sera aussi ambitieuse que concrète. A la critique stérile, nous opposons un projet dynamique, positif et créatif et nous allons saisir l'opportunité des défis sociaux, économiques et environnementaux pour créer un nouveau modèle de société.

Un objectif

Nous souhaitons agir afin de construire un projet politique pour Liège pour les années à venir. Nous souhaitons créer un réseau de citoyen·ne·s engagé·e·s autour de ces valeurs.

Nous voulons repenser la façon de gérer notre ville et axer davantage cette gestion sur la mise en œuvre d'un projet durable et solidaire à Liège.
Nous voulons porter ce projet lors du scrutin communal d'octobre 2018 et au-delà, en déposant une liste rassemblant des citoyen·ne·s engagé·e·s autour de ce projet.

Contenu

FICHE : Liège verte, propre et agréable à vivre 7
Multiplier et mieux gérer nos espaces de verdure 8
Liège fille de Meuse : remettre l'eau au cœur de la Cité et des Liégeois 10
La gestion des eaux usées 11
L'eau de distribution 12
Liège réduit les pollutions sonores, lumineuses et électromagnétiques 13
Une action résolue pour un air de qualité 13
Les animaux domestiques dans la ville 15
« Liège Climactive », à la pointe des actions en faveur du climat 15
FICHE : Liège, ville citoyenne et démocratique 18
Introduction 18
Les principes et valeurs de Vert Ardent 18
Création d'un Échevinat de la participation 20
Droit d'interpellation et d'initiative citoyenne 20
L'initiative de consultation communale 20
Assemblées et Conseils de quartier 20
Maison de la citoyenneté 21
Un budget participatif. 22
Une administration citoyenne 22
Liège, un meilleur employeur demain ! 23
FICHE : Transition économique : Liège, ville du partage 27
Soutenir les initiatives innovantes locales, créer un cadre communal à l'écoute des nouveaux besoins 27
Optimiser les ressources communales 28
Liège « consomme local » et donne du sens à la consommation 28
Soutenir une alimentation de qualité, produite durablement pour toutes et tous 29
Consommer autrement 30
Promouvoir la production et les commerces locaux 31
Expérimentation d'une communauté foncière 33
Investir autrement 34
Promouvoir le tourisme local 35
Liège actrice de la transition énergétique 36
Relancer l'activité économique 37
Encourager la création d'emplois de qualité 38
FICHE : Liège, ville intergénérationnelle 39
Accueil de la petite enfance 40
Accueil extrascolaire 41
Encourager les déplacements autonomes 41
Être à l'écoute des enfants et des jeunes 42

Accès à une alimentation de qualité 43
Organisation de l'Enseignement Communal 43
Eveil à la vie relationnelle, affective et sexuelle 45
Permettre aux ainé·e·s de rester chez eux, chez elles 46
Une mobilité repensée pour les ainé·e·s 46
Faciliter la participation citoyenne des ainé·e·s et mise en valeur de leurs expériences 46
Créer des maisons de repos et de soins du 21e siècle 47
FICHE : Liège solidaire et conviviale 48
Veiller à la convivialité et à la cohésion sociale à Liège. 48
Affaires sociales : tous les leviers au service de la solidarité ! 48
Grande précarité, sans-abris et mendicité 51
Prévenir les inégalités sociales 51
Usage de drogues 52
Prostitution 52
Relever le défi de l'interculturalité 53
Reconnaître et valoriser la diversité culturelle 53
Lutter activement contre le racisme et les discriminations et favoriser l'égalité de genre 55
Créer une structure du dialogue interculturel 56
Accueillir les Gens du Voyage 56
Pour un accueil positif et respectueux des primo-arrivants 56
Des initiatives innovantes en matière de logement 57
FICHE : Liège cœur d'une métropole accessible, mobile, active et apaisée 59
Constats 59
Vers une ville apaisée, accessible et à la mobilité « décarbonée » 60
Liège, Ville apaisée 61
Liège, ville piétons admis 62
Liège, ville cyclable 62
Des transports publics rénovés 64
Une refonte en profondeur des grands axes routiers et un encouragement au transfert modal 66
Vers une mobilité plus intelligente 67
Gérer la mobilité, sensibiliser et promouvoir les changements de comportement 67
FICHE : Liège sereine et sûre 69
S'attaquer aux causes de l'insécurité et de l'incivisme 69
Lutte contre les incivilités 69
Une police de proximité 70
Une police à l'image de la population et de ses enjeux 70
Une circulation partagée sereinement 72
Une ville sûre pour toutes et tous 72
Un budget communal sensible au genre. 72

Liège festive et responsable....72
FICHE : Liège contribue à notre santé....74
Liège soutient les prises en charge /soins à domicile de qualité des personnes âgées et des personnes handicapées....74
Accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous....74
Développer le sport pour toutes et tous....75
Faciliter l'accès aux soins de santé....75
Faire de la santé une politique communale transversale....76
Éduquer à la santé....76
Contraception....76
Renforcer et développer les services communaux....77
Santé-Environnement....77
FICHE : Liège, creuset de toutes les formes de culture....78
Faire de la citoyenneté culturelle une valeur liégeoise....78
Faire de la culture une composante majeure et essentielle de la société, intégrée aux dimensions sociale, économique et environnementale du développement durable....79
FICHE : Développement urbain et métropolitain, Urbanisme et Patrimoine....81
Le quartier, cellule de base de la vie communale....82
Urbanisme et aménagement du territoire....82
Habitat et logement....83
Notre commune libérée de la publicité commerciale....84
Aménagement des espaces publics....84
Politique métropolitaine....85
1. La mise en place d'un Conseil Métropolitain....87
2. La création de l'Agence de Développement territorial, un outil au service de la Métropole....88

FICHE : Liège verte, propre et agréable à vivre

Notre qualité de vie est intimement liée à la qualité de notre environnement. Celle-ci dépend de nombreux facteurs dont la présence de « poumons verts », le maintien de la biodiversité dans la ville, la propreté et le maintien de toute nuisance au niveau le plus bas possible (bruit, pollution de l'air, pollution lumineuse, etc.)

La commune sera attentive au maintien voire au renforcement de la continuité entre les espaces de nature pour développer un maillage écologique, y compris dans les zones très urbanisées. Elle impliquera les citoyen·ne·s, les acteurs et actrices privé·e·s et institutionnel·le·s et les gestionnaires d'espaces publics dans la mise en place d'un maillage vert visant l'interconnexion et la préservation de la diversité des écosystèmes.

La possibilité de fréquenter régulièrement un espace naturel apporte de nombreux bienfaits à la santé, notamment en termes de relaxation psychologique et de réduction du stress, d'augmentation de l'activité physique et de réduction potentielle de l'exposition à la pollution de l'air, au bruit et à la chaleur excessive. Nous assurerons à chaque habitant·e l'accessibilité à un petit espace vert à proximité de son habitation ainsi qu'à un espace vert plus étendu doté d'infrastructures publiques de loisirs.

Liège doit aussi permettre à tous les citoyen·ne·s qui le souhaitent, d'améliorer eux-mêmes leur cadre de vie local via l'instauration de budgets participatifs gérés par les habitants du quartier. Ceci instaurera un contrat « gagnant-gagnant » entre les habitant·e·s et la commune. Il s'agit également pour la commune de poursuivre la mise en place d'outils comme le « permis de végétaliser », permettant aux citoyen·ne·s d'embellir l'espace public et de contribuer à sa biodiversité. Cette réappropriation de l'espace public par les habitant·e·s est bénéfique pour tout le monde.

La qualité et l'adéquation de l'éclairage urbain améliorent également le sentiment de sécurité et l'accès aux espaces publics pour les personnes plus vulnérables. Le passage à l'éclairage LED doit être l'occasion de repenser l'éclairage (lumières plus douces, mieux réparties, avec détection de mouvement). On veillera à éviter tout éclairage excessif, tant il est prouvé qu'il nuit au sommeil des habitant·e·s, à la faune et à la flore. Les expériences de « marches exploratoires » avec des femmes de la commune pour mieux identifier accessibilité et éclairages nécessaires ont démontré l'intérêt de ces marches pour l'appropriation et le respect des espaces par les citoyen.nes.

Il nous semble particulièrement important de ne pas cantonner le souci de propreté à l'hypercentre urbain. La commune est responsable de la propreté et de la salubrité dans toutes les rues et les lieux publics. En développant des actions préventives, en luttant contre les incivilités et en soutenant les actions de citoyen·ne·s, elle contribue à une mobilisation des habitants·e·s pour leur environnement.

Ces enjeux de qualité de vie en rejoignent un autre, fondamental, l'amélioration de la santé des habitants.

De plus en plus d'habitant·e·s de notre commune partagent ces objectifs. Ils y prennent part activement, à leur niveau, en réfléchissant à l'impact de leurs gestes quotidiens, en s'impliquant dans des associations ou en s'investissant par exemple dans le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN). Au-delà des initiatives individuelles, la commune doit également être active dans ce domaine en procédant à des arbitrages clairs en faveur des politiques qui préservent la santé des habitant·e·s (pour mémoire, le cas des coteaux de la Citadelle préservés de la convoitise d'un viticulteur ne cultivant pas en bio). Via une politique d'information, la commune a la responsabilité, d'encourager les habitant·e·s à être les acteurs et actrices de leur environnement (modes de consommation, tri des déchets, moyens de transport, etc.).

Malheureusement les personnes économiquement défavorisées vivent souvent dans des environnements dégradés. L'implication des citoyen·ne·s dans la préservation de leur environnement a aussi un rôle social non négligeable.

Multiplier et mieux gérer nos espaces de verdure

Le territoire de la ville de Liège compte de nombreux espaces verts, de superficie et de qualité très différentes. Afin de donner une chance à la diversité floristique et faunistique de se maintenir, voire de se développer, Vert Ardent veillera avec les associations, à une meilleure mise en œuvre du Plan Communal de Développement de la Nature.

Ce plan visera au respect et à l'amélioration du maillage écologique et sera intégré à la planification urbanistique. En collaboration avec les citoyen·ne·s ou en réponse à leur initiative, la Ville doit réinvestir, en terme d'entretien et de valorisation, les grands espaces verts (Ry-Ponet, Chartreuse, Fayenbois, Xhovémont, Sart-Tilman, Citadelle) et entretenir ou aménager des petits espaces verts publics dans tous les quartiers densément peuplés.

Lors de l'octroi des permis d'environnement, la Ville doit être attentive à la protection des espèces indigènes, tant végétales qu'animales (introduction de clauses particulières après étude d'impact).

Vert Ardent veillera à développer, avec le personnel communal, et les associations, des animations pédagogiques et des formations tant auprès des jeunes publics que des habitants : accueil de groupes scolaires, formation au jardinage et aux pratiques respectueuses de l'environnement.

Certains espaces, comme la dalle de la Chartreuse, offrent des potentialités pour les expositions et événements. Ces possibilités devront être prises en compte afin de proposer un aménagement d'ensemble respectant biotopes et usage de ces lieux.

Vert Ardent fera la promotion et accompagnera les projets visant la création de jardins/potagers partagés et de territoire enfants admis en profitant des terrains inoccupés.

Vert Ardent encouragera la verdurisation de la ville, notamment à travers les « façades fleuries »

Vert Ardent veillera à ce que les engagements de la Ville de Liège en tant que commune Maya soient respectés : en encourageant toutes les initiatives visant à augmenter le nombre d'insectes butineurs sur la commune : alternatives aux insecticides, plants de variétés mellifères dans les parcs publics, distribution de graines, label « Jardin Maya », soutien aux apiculteurs, etc.

Dans la foulée de la prime de 250 € déjà offerte aux particuliers pour la création de toitures vertes, nous étudierons la faisabilité de la « végétalisation » des toits plats et des façades des bâtiments communaux afin d'améliorer la qualité de l'air, de réduire le risque d'inondations, la formation des îlots de chaleur et de maintenir des corridors écologiques.

Vert Ardent proposera au conseil communal de planter un arbre à Liège pour chaque nouvelle naissance d'un·e citoyen·ne liégeois·e.

En lien avec la motion votée à l'unanimité au Conseil communal du 30 avril 2018 et en partenariat avec la région, Neomansio, l'ULiège et tout acteur pertinent, nous soutiendrons un projet pilote d'humusation, afin de favoriser un mode de sépulture plus écologique.

Comme suggéré par les Liégeois·es dans la cadre de « Réinventons Liège », Vert Ardent prévoit un espace vert public rapidement accessible à pied pour chaque citoyen·ne. Ces espaces verts comprendront notamment des bancs, des jeux pour enfants, des toilettes publiques, des poubelles, etc. Ils seront accessibles aux personnes à mobilité réduite, aux parents avec enfants et aux aîné·e·s.

- Après avoir investi ces dernières années dans de nouveaux lieux (parc Ste Agathe, site de la Chartreuse ou encore parc Morinval dans le quartier Nord), ainsi que dans des terrains multisports dits « agora » à Chênée, Droixhe et au Thier-à-Liège, la Ville a acquis le site « Palmolive »dans le quartier du Longdoz pour le transformer en parc après dépollution. Pour Vert Ardent, cette bonne initiative doit aboutir rapidement et en concertation avec les habitant·e·s du quartier ;

- Quatre quartiers sont ciblés comme prioritaires dans le projet « Réinventons Liège » (Hypercentre, Jonfosse, Outremeuse, Vennes-Fétinne et Chênée Bas). Vert Ardent sera attentif à la réalisation de ces 4 projets lors de la législature à venir en concertation avec les habitant·e·s.

- Un quartier semble désespérément oublié par l'actuelle majorité, celui de Jupille. Ce quartier de plus de 10.000 habitants compte pourtant une grande proportion de familles et une des plus importantes proportions de jeunes. On y trouve plusieurs écoles, un centre culturel, ainsi qu'une maison des jeunes qui organise de nombreuses activités (ateliers musique, ateliers créatifs, *skate board*, etc.). Bordé de bois (Houlpays, Fayembois) difficilement accessibles en raison du dénivelé, ce quartier souffre de l'absence d'un espace vert convivial en son centre. Il dispose par contre de quelques petits « ilots » dont l'aménagement (peu couteux) permettrait d'améliorer grandement la qualité de vie dans le quartier. Un collectif d'habitants du quartier et la maison des jeunes sont mobilisés depuis plusieurs années (pétitions, dépôt d'une proposition dans « Réinventons Liège », contacts multiples avec les autorités,...) pour qu'un espace vert d'environ 2000 m^2, situé sur l'ancien emplacement de la tour Piedboeuf puisse être repris par la Ville et aménagé. Il réclame l'installation d'un « espace agora », ainsi que d'équipements de délassement (jeux pour enfants, terrains de pétanque, barbecue avec tables et bancs publics, point d'eau...). Le site pourrait être entouré de barrières et fermé en soirée pour la quiétude des habitant·e·s. Ce parc a été promis par le Collège échevinal de Liège en mars 2003. Depuis bientôt 15 ans, Jupille attend le parc promis! Vert Ardent sera vigilant et s'engage à prendre contact avec le propriétaire du site.

Nous favoriserons, comme le prévoit la législation wallonne, la création et l'entretien d'espaces verts aux abords des écoles et dans les quartiers sur la base de projets participatifs avec les riverain·ne·s. Nous ferons établir des zones tampons entre zones cultivées (si elles ne sont pas en bio) et écoles, lieux publics et zones d'habitat.

Vert Ardent aidera à l'installation de poulaillers urbains par des ménages qui possèdent un espace disponible pour les poules de minimum 10m^2. En s'inspirant de la commune d'Etterbeek, la Ville offrira deux poules à un nombre déterminé de ménages (au moins 1 par quartier) qui les nourriront de leurs déchets ménagers pendant minimum 2 ans. Les personnes s'engageront à respecter les animaux et à participer à la journée de sensibilisation annuelle « poulaillers ouverts ».

Nous augmenterons le nombre de poubelles publiques tout en en adaptant leur taille et ouvertures afin qu'elles ne soient pas utilisées comme poubelles privées. Dès que possible (négociation du contrat de mobilier urbain), nous exigerons du prestataire la pose de poubelles publiques sélectives.

Lors de grands rassemblements (concerts, fêtes publiques, marchés, etc.), nous demanderons aux organisateurs de prévoir des poubelles sélectives et de privilégier des matériaux réutilisables, consignés ou compostables.

Vert Ardent demandera l'installation de toilettes publiques gratuites avec une attention particulière aux personnes à mobilité réduite. Nous consulterons les habitants pour déterminer les lieux ou cela s'avère prioritaire. Les toilettes des lieux communaux et offices du tourisme seront ouvertes aux citoyen·ne·s. Nous inviterons l'HoReCa à mettre gratuitement ses toilettes à disposition des citoyen·ne·s qui le demandent.

La lutte contre les dépôts clandestins sera intensifiée et, quand c'est possible, nous privilégierons le travail

d'intérêt général de nettoyage plutôt que l'amende pour les auteurs de ces incivilités.

Nous améliorerons l'organisation des services communaux de nettoyage des rues et des lieux publics avec une meilleure répartition de l'effort entre l'hypercentre et les quartiers périphériques (la ville propre, c'est d'abord pour tou·te·s ses habitant·e·s au quotidien sur leurs lieux de vie)

Vert Ardent empêchera tout projet spéculatif et/ou polluant sur le terrain de l'Institut des Filles de La Croix, dans les coteaux de la Citadelle. Nous solliciterons l'ouverture de cet espace au public.

En lien avec la motion votée à l'unanimité au Conseil communal du 30 avril 2018 et en partenariat avec la région, Neomansio, l'ULiège et tout acteur pertinent, nous soutiendrons un projet pilote d'humusation, afin de favoriser un mode de sépulture plus écologique.

Vert Ardent favorisera l'accès à l'eau de distribution dans l'espace public comme moyen de se désaltérer : entretien régulier et développement du réseau de fontaines publiques d'eau potable, là où de nombreuses personnes sont présentes (centre-ville, site de la Batte, etc) et zones où le sport en plein air est pratiqué (Cointe, Citadelle, Sart-Tilman, etc…). Nous étudierons des incitants pour que la pratique de mise à disposition d'eau du robinet à volonté se répande dans le secteur HoReCa, comme c'est le cas en France.

Avec les services régionaux et provinciaux, nous nous engagerons dans une gestion volontariste des ruisseaux et autres cours d'eau non-navigables qui parcourent le territoire de Liège. Leurs diverses fonctions doivent être reconnues, améliorées, valorisées : écologique (« maillage bleu »), sociale (promenades), régulatrice de l'impact des fortes pluies.

Liège fille de Meuse : remettre l'eau au cœur de la Cité et des Liégeois

Notre Région est à la traine au niveau européen en matière de qualité des eaux de ses rivières. Liège qui est traversée par plusieurs rivières et par la Meuse n'échappe pas à ce problème. Nous ferons en sorte que Liège contribue de manière exemplaire à l'assainissement des eaux de surface pour obtenir à l'horizon 2024 une eau claire dans laquelle l'on pourrait se baigner sans risque sanitaire. A l'instar de ce qui se fait à Paris, nous pourrons installer en été un bassin flottant sur la Meuse.

Le retour de certaines espèces de poissons et l'augmentation de leur population seront autant d'indicateurs de la santé du cours d'eau. À cette fin :

- Pour diminuer l'utilisation de sel (chlorure de calcium), nocif à la vie aquatique, nous établirons un plan de traitement hivernal des voiries adapté aux exigences particulières de chacune d'entre elles : non-traitement, traitement mécanique, épandages de gravier ou de cendrée ;
- Vert Ardent proposera à la Région wallonne en charge de la gestion du fleuve, l'installation de barrages à déchets en aval des affluents de la Meuse ;
- Avec l'intercommunale AIDE (Association Intercommunale pour le Démergement et l'Epuration), nous réaliserons une étude systématique des rejets d'eaux usées ne passant pas par une station d'épuration avant d'arriver dans nos rivières, et travaillerons à des solutions structurelles avec les pollueurs ;
- Nous établirons avec l'ISSeP (Institut Scientifique de Service Public), un contrat sur le contrôle de la qualité de l'eau du bassin hydrologique à l'échelle supracommunale ;
- Avec la Région, nous mènerons une politique ferme de sanction à l'égard des bateliers ou des sociétés de transport fluvial qui pratiquent des dégazages et/ou des nettoyages de leurs cuves directement dans le fleuve ;
- Vert Ardent encouragera les services régionaux et provinciaux à mettre en œuvre un programme détaillé de surveillance des polluants (perturbateurs endocriniens, micro-plastiques, métaux

lourds, etc.) dans les cours d'eaux de l'agglomération liégeoise et à en délivrer un rapport public annuel. Le cas échéant, nous en tirerons argument pour faire pression sur les niveaux de pouvoir compétents pour en réduire voire interdire les sources ;

- La couleur naturelle de nos fleuves et rivières n'est pas le brun, le brun ce sont des terres agricoles qui s'en vont, emportant parfois avec elles des polluants. Pour prendre ce problème en main, nous initierons une démarche « Liège Aval » à l'échelle des bassins versants, avec tous les pouvoirs concernés : la Wallonie, la province, les contrats rivières, en vue d'aider et de soutenir les agriculteurs dans l'amélioration de leurs pratiques agricoles, vers une agriculture de conservation des sols.

La gestion des eaux usées

Le réseau d'égouttage de Liège doit faire l'objet d'une attention particulière. Pour les segments nouveaux et lors des renouvellements, nous appliquerons, là où c'est possible, la technique de séparation de l'évacuation des eaux de pluie de celle des eaux usées. Notre politique intégrera le changement climatique, dont un des effets certains en Europe de l'Ouest est l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des pluies. Les endroits où le réseau montre une capacité insuffisante à évacuer les fortes pluies seront entretenus ou renouvelés en priorité (ex : Avenue Foch et Place de la République Française dont les commerces sont fréquemment inondés, bassin d'orage de la rue Haut-Rieu à Sainte-Marguerite, etc.).

Le curage des avaloirs sera effectué de manière régulière et systématique mais, ici aussi, l'application correcte par les habitant·e·s du règlement sur la propreté de la voie publique devrait permettre une nette amélioration. La cartographie des aléas d'inondations, élaborée par la Région, sera affinée sur base de l'expérience des services communaux et intercommunaux : AIDE, IILE (Intercommunale d'Incendie de Liège et Environs) et des habitant·e·s (projet à développer de « science citoyenne »).

Vert Ardent mènera une politique préventive afin de soulager le réseau à travers différentes actions :

- Limiter l'imperméabilisation des sols (Lorsqu'on délivre des permis, qu'on développe des projets publics ou qu'on refait le revêtement d'une voirie). Cette dimension doit être abordée systématiquement ;
- Eviter de concentrer les rejets dans les collecteurs grâce à des techniques alternatives :réutilisation, zones d'infiltration et d'évaporation des eaux ;
- Végétaliser la ville : toitures végétales, espaces verts, zones humides ;
- Développer un réseau « séparatif » entre eaux usagées et eaux de pluie ;
- Stocker et utiliser l'eau de pluie dans les bâtiments publics ;
- Agir auprès des citoyens en faisant la promotion des citernes d'eau de pluie (pour l'arrosage, les lessives, les bains et les douches), les toilettes sèches et en sensibilisant à l'économie d'eau.
- Une négociation supracommunale avec les communes du bassin versant doit également être menée.

L’eau de distribution

Vert Ardent entend également agir sur la question de la distribution d’eau potable. La CILE est l’intercommunale qui gère la captation et la distribution d’eau pour plus de 562.000 personnes dans l’agglomération liégeoise.

La situation y est tout sauf rassurante. Le taux de renouvellement des canalisations ne cesse de baisser. Au taux de 2016, soit 0,2%, il faudrait 500 ans pour renouveler l’ensemble des canalisations ! La durée de vie d’une canalisation est estimée entre 30 et 80 ans. En conséquence, le réseau est de plus en plus vétuste et les pertes grimpent à un niveau record. En 2016, à peine 73% de l’eau captée et traitée a été distribuée. À titre de comparaison, le rendement du réseau Eau de Paris est de l’ordre de 92%. Ceci n’est pas sans conséquence sur le coût de l’eau puisque près de 30% de l’eau potabilisée sont perdus.

Pour des questions de santé et de maîtrise du prix de l’eau, il est urgent d’investir massivement dans le renouvellement des conduites d’eau. Un travail d'information des habitant·e·s sera mené concernant les raccordements privatifs qui sont encore constitués de canalisations en plomb, posant par là même un problème de santé publique.

Ces dernières années, le prix de l’eau a en effet explosé. Le prix du m³ d'eau distribuée par la CILE est calculé sur base de deux critères : le Coût Vérité de Distribution (CVD) et le Coût Vérité d'Assainissement (CVA). Les montants à payer sont liés à la quantité d’eau consommée mais peu progressifs. La tarification actuelle est fixée par compteur et est composée d’une redevance annuelle de (20 x CVD) + (30 x CVA), et d’un prix à la consommation de 1/2 CVD par m³ (pour toute consommation de 0 à 30 m³) et de CVD + CVA par m³ (pour toute consommation de 31 à 5000 m³). Or, le CVD a augmenté de 27% en 7 ans, et le CVA de plus de 75%. Pour 2018 et 2019, la hausse attendue est également conséquente.

La Ville de Liège défendra au sein de cette intercommunale la révision de la logique tarifaire en tenant compte du nombre de personnes domiciliées dans le logement et en appliquant une tarification plus progressive en fonction du niveau de consommation. Les premiers m³ d’eau par personne seraient gratuits, tandis que le remplissage d’une piscine coûterait plus cher qu’aujourd’hui.

D’autres pistes peuvent également être explorées pour faire baisser le prix de l’eau : participer à la transformation du modèle agricole pour diminuer la quantité de pesticides et de nitrates et partant le coût de la potabilisation de l’eau, de même, augmenter le taux de production propre réduirait les coûts, puisque l’eau achetée par la CILE coûte beaucoup plus cher que celle qu’elle pompe elle-même.

Nous recentrerons la CILE sur sa raison d’être :

- Nous lutterons contre la politique actuelle de la CILE de pose de limiteurs de débits (par exemple en faisant intervenir un médiateur) ;
- Nous mettrons un terme à la politique de sponsoring pratiquée par la CILE à des fins clientélistes ;
- Nous soutiendrons et renforcerons la CILE dans son rôle de partenaire d'événements sportifs et festifs pour y garantir l'accès gratuit à l'eau et à volonté pour tou·te·s ;
- Nous ferons de la CILE un moteur dans l'installation de fontaines à eau dans les espaces publics des communes concernées ;
- L’utilisation de l’eau de pluie à des fins domestiques (mise en double circuit de la distribution intérieure) sera encouragée par une prime communale et des projets pilotes seront développés dans des bâtiments communaux.

Signalons enfin que le remplacement des canalisations est sans doute l'occasion de penser en même temps à l'installation de réseaux de chaleur tels qu'ils existent déjà dans plusieurs grandes agglomérations européennes comme Copenhague ou, plus près de nous, sur le campus du Sart Tilman. L'asbl UrbAgora en a formulé la proposition pour Liège. Vert Ardent propose d'examiner cette proposition pour en déterminer le potentiel et le coût.

Liège réduit les pollutions sonores, lumineuses et électromagnétiques

Allant plus loin que la récente directive européenne sur la question (limitée au bruit routier et ferroviaire), nous mettrons à jour le cadastre du bruit ou nous ferons au minimum l'inventaire des zones prioritaires (zones d'habitat, de repos, etc…) en matière de réduction du bruit, pour préparer un plan d'action.

Nous consulterons la population sur des avant-projets de travaux dans leur quartier et développerons les réunions de chantier.

Nous mettrons en place un politique de tolérance zéro visant le strict respect des normes de bruits par tous les véhicules (quads, mobylettes, motos,...).

Nous tiendrons compte du bruit dans les permis d'environnement et d'urbanisme, dans la gestion des voiries, ainsi que lors de projets d'aménagement du territoire, d'aménagement de voiries ou d'achat de véhicules et de matériel par la commune.

Nous développerons le recours à la médiation dans la prévention et le traitement des problèmes de bruits.

Nous réduirons le bruit dans les écoles communales, partout où c'est possible, par des aménagements légers d'isolation acoustique ainsi que par des aménagements d'espaces silencieux pour les enfants qui souhaitent se retrouver au calme pendant leur pause.

Nous veillerons à ce que l'éclairage public produise le moins de nuisance possible pour la qualité de vie des habitants et les cycles naturels de la flore et de la faune. L'éclairage des rues sera conçu en tenant compte de ces contraintes. Il en sera également ainsi pour l'éclairage des monuments et constructions remarquables, qui sera éteint entre minuit et six heures du matin. Nous étudierons le passage à l'éclairage public par détection de mouvement et ciblerons des quartiers prioritaires (avec une vie nocturne moindre par exemple, absence de commerce de nuit, absence d'établissements HoReCa, absence de travail de nuit).

Dans le but de rationaliser les signaux WiFi et d'éviter leur multiplication inutile (outre la pollution électromagnétique, 90% du coût énergétique d'internet est concentré sur le dernier kilomètre, soit le WiFi et la 3-4G), Vert Ardent poursuivra et poussera plus loin le projet « *digital city* » afin de mutualiser un maximum de réseaux WiFi gratuits sur Liège pour tous les Liégeois·es : mutualisation des réseaux de l'université (eduroam), de la ville, du CHR, mutualisation sécurisée des réseaux des entreprises et des particuliers selon le principe des Hotspots proposé par certains fournisseurs. Nous réaliserons également un audit de la couverture du territoire par les antennes GSM.

Une action résolue pour un air de qualité

Les actions menées par les autorités publiques dans la capitale suédoise Stockholm depuis 10 années ont permis une forte amélioration de la qualité de l'air. Les analyses montrent que cette action a permis un accroissement de l'espérance de vie d'environ une année ! La qualité de l'air que nous respirons dépend de nombreux facteurs : Oxydes d'azote (NO_x), microparticules (PM_{10}, $PM_{2,5}$), oxyde de carbone (CO), ozone (O_3), etc. Le dioxyde de carbone (CO_2) et autres gaz à effet de serre (GES) dont les effets sur la santé ne sont pas directs mais contribuent à la hausse globale des températures, ne sont pas pris en compte dans une optique « Qualité de l'air », mais dans une optique climatique.

Sur les 10 dernières années, la situation des particules fines s'est considérablement améliorée, comme le démontre l'évolution des concentrations entre 2007 et 2017. Les concentrations ont cependant tendance à stagner ces 3 dernières années.

En ce qui concerne les épisodes SMOG liés aux particules fines, le seuil critique d'information obligatoire a été dépassé en 2017 deux fois en Wallonie : une première fois en janvier et une deuxième en février. Le seuil d'alerte à 70 µg/m³ n'a pas été dépassé depuis 2014.

Concernant le dioxyde d'azote (NO_2) la Wallonie respecte en tout point de mesure, depuis 2007, les valeurs limites européennes et celles de l'OMS de 40 µg/m³ en moyenne annuelle. La valeur la plus élevée en 2017 a été observée à Mons avec 30 µg/m³ annuels. En Belgique, cinq stations dépassent cette limite : deux à Bruxelles et trois à Anvers. Ce sont des stations installées principalement à proximité d'axes de circulation à très grand volume de trafic, ce qui explique les hautes concentrations observées.

Si les concentrations d'ozone diminuent depuis 10 ans, l'ozone reste un polluant complexe et problématique en Belgique. Les objectifs à moyen terme sont respectés mais au rythme actuel, ceux à long terme ne seront pas atteints.

Et à Liège ? Le réseau de mesures de la qualité de l'air, géré par l'ISSeP pour le compte de l'Agence wallonne de l'Air et du Climat, a historiquement été mis en place pour surveiller les gros émetteurs industriels. La diminution d'activités et la mutation de certains procédés industriels expliquent la diminution globale des niveaux de pollution observés. Comme le montrent les données récoltées en milieu urbain plutôt qu'industriel à Anvers et à Bruxelles, il est nécessaire de disposer d'observations spécifiques au milieu urbain, influencés principalement par les émissions dues à la mobilité et au chauffage plutôt qu'à des sources industrielles.

Par ailleurs, si les données sur une base annuelle montrent une image plutôt rassurante, il est important de pouvoir mesurer de façon suffisamment fidèle les pics de pollution.

Vert Ardent étudiera avec les autorités wallonnes la meilleure manière de mettre en place un réseau de mesures de la qualité de l'air en milieu urbain, indispensable pour obtenir une image plus fidèle des niveaux de pollution et donc une indication sur les principales actions à mener pour réduire ces niveaux.

L'expérience montre que, à part des mesures de précaution à prendre en faveur de publics fragiles, il existe peu de moyens efficaces pour répondre dans l'urgence aux pics de pollution, largement dépendants de facteurs météorologiques. Seule une action opiniâtre à moyen et long termes pour réduire le seuil acceptable de la pollution de l'air urbain sera réellement efficace. Elle porte sur des facteurs diversifiés dans les domaines de l'activité industrielle (les particules fines produites par certaines entreprises établies sur l'Île Monsin par exemple), sur la mobilité bien entendu, sur l'amélioration des appareils de chauffage et l'isolation du bâti, etc, bref, agir pour la qualité de l'air demande une conscientisation de toutes et tous, des outils d'aide à la décision efficaces (dont un meilleur réseau de mesures, pour suivre les progrès atteints), une coopération à l'échelle supracommunale et avec les autorités wallonnes qui jouent un rôle prépondérant en matière de permis d'environnement, de stratégies de mobilité (motorisation, stratégies de mobilité réduisant la part des motorisations les plus polluantes, etc).

Concrètement, en cas de pic de pollution nous veillerons à informer nos citoyen·ne·s et à réagir de manière adéquate :

- Informer la population du pic de pollution à travers, notamment, un affichage dans l'espace public dans des lieux stratégiques, des spots radio, une application « smartphone », le site web de la Ville, les réseaux sociaux ;
- Informer les citoyens des risques pour la santé et proposer des attitudes responsables ;
- Prendre des mesures à partir d'une certaine concentration ou d'une augmentation rapide : restreindre l'accès des voitures particulières au centre-ville ;
- Développer la gratuité des transports en commun en période de pic ;
- Mettre en place une stratégie pour une ville sans pic de pollution d'ici 10 ans.

Les animaux domestiques dans la ville

Pour apprécier pleinement la compagnie de nos animaux domestiques en ville, nous devons prendre en considération certaines mesures, en concertation avec les acteurs de terrain : autorités communales, police, sociétés animalières, vétérinaires et faculté de médecine vétérinaire de l'ULiège.

Vert Ardent développera une campagne de sensibilisation des habitants sur l'obligation de stériliser leurs chats et mettra en place un subside à la stérilisation en faisant appel au subside de la région wallonne prévu à cet effet.

Nous ferons la promotion des techniques d'éducation canine (stages comportementaux) à un prix abordable et en cas de constats répétés de nuisances, nous l'intégrerons aux amendes administratives.

Vert Ardent posera les bases d'une « antenne vétérinaire à tarifs réduits » pour les personnes défavorisées en lien avec le CPAS et la faculté de médecine vétérinaire de l'ULiège.

Nous étudierons la faisabilité d'avoir un espace sécurisé permettant de promener les chiens sans laisse.

Nous autoriserons et ferons la promotion du petit élevage en ville (poules, canards, lapins...) dans un cadre qui prend en compte le respect du voisinage.

Nous interdirons les poneys sur la foire d'octobre comme à Bruxelles et dans d'autres villes.

Vert Ardent favorisera la biodiversité et le retour d'autres animaux dans la ville (par l'installation d'hôtels à insectes et de nichoirs et, après évaluation de leur impact, par l'installation de ruches). Nous expérimenterons la collecte des ordures par traction animale et étendrons l'écopâturage et le fauchage tardif.

« Liège Climactive », à la pointe des actions en faveur du climat

La Wallonie vise un objectif indicatif de réduction de 36% des émissions de gaz à effet de serre entre 2005 et 2030 pour le secteur dit « non ETS », c'est-à-dire hors grandes industries et centrales électriques. Cet objectif est en phase avec l'engagement pris par la Belgique de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 35% à cet horizon (« Plan Air Climat Énergie » adopté en juillet 2018). Pour y arriver, des actions multiples doivent être entreprises. L'été 2018 que nous venons de vivre nous a rappelé à quel point les enjeux climatiques sont bel et bien devenus tangibles et tout à fait réels. Le réchauffement climatique, c'est bien plus que des îles du Pacifique qui se noient, de lointaines montagnes qui s'effondrent, des icebergs qui fondent ou des millions de personnes de l'hémisphère sud dont les cultures sèchent sur pied…

Agir pour le climat n'est pas une option, c'est une nécessité vitale.

Les communes ont un rôle important à jouer pour limiter le réchauffement climatique ainsi que dans les actions d'adaptation aux effets négatifs de la part inévitable du réchauffement inévitable ; d'une part en tant que gestionnaires de bâtiments, de véhicules, comme employeurs également. Mais elles ont aussi un rôle important de sensibilisation et de facilitateur de projets à mener à bien par les entreprises et les citoyens établis sur le territoire ou avec lesquelles elle entretient des relations économiques. Les pouvoirs publics – dont la Ville de Liège – doivent faire leur part du boulot, et trouver les méthodes les plus efficaces pour influencer avec conviction les choix et les comportements des citoyens et des entreprises.

Jusqu'à présent, Liège a débuté sans véritable conviction quelques démarches : adhésion à la « Convention des Maires pour la Climat », dont aucun résultat réellement tangible n'est connu à ce jour ; réalisation par un prestataire spécialisé d'un « Bilan carbone », assorti de trois recommandations :

- La Création d'une « cellule carbone »
- la Création d'une SEML (Société d'Economie Mixte Locale)
- la Création d'un instrument financier « énergie/CO_2 ».

Le coût annoncé sur 8 ans : 920 millions €, dont 12 à charge de la Ville pour le personnel dédié. Mais avec des économies à la clé à termes (notamment en termes d'énergie), des investissements durables tant pour la Ville que ses habitants et un impact notable sur la qualité de vie et le pouvoir d'achat des liégeois et une ville plus attractive par la réduction des nuisances, moins dépendante des énergies fossiles et qui prend ces responsabilités dans la lutte contre le dérèglement climatique. Une ville résiliente, innovante et inclusive pour reprendre les 3 qualificatifs spécifiques au développement durable.

En 2018, les questions suivantes restent sans réponse :

- L'évolution des émissions de GES à l'échelle du territoire liégeois et de l'administration depuis 2013 n'est toujours pas connue et devra être mesurée.
- La mise en place d'une société mixte pour piloter les actions à l'échelle territoriale n'en est nulle part.
- …Tout comme la création d'un mécanisme de financement des actions sur budget propre et/ou avec la contribution de financements externes.

Le bilan reste maigre, et très en-deçà des nécessité d'une action énergique que l'ampleur des enjeux commande.

Une Cellule a bien été créée, mais son action reste confinée à un petit cercle. C'est dans ce cadre qu'a été réalisée la thermographie aérienne, censée sensibiliser les habitants (les 50 % de propriétaires occupants en tout cas…) de la nécessité ou non d'améliorer l'isolation de leur logement. Premier petit pas utile, mais qui reste loin des objectifs à remplir.

Il en va de même en matière de politiques locales nécessaires à adapter la Ville et les modes de vie des Liégeois aux incidences du réchauffement climatique.

Après d'autres étés chauds, celui de 2018 a battu tous les records, et montre à quel point gérer le réchauffement pour en limiter les conséquences entre autres sur la santé est indispensable.

Face à l'importance de l'enjeu pour la collectivité et chacun des Liégeois, Vert Ardent :

- veillera à ce que la Cellule Carbone soit renforcée, qu'elle devienne une Cellule transversale impliquée activement dans les décisions de tous les départements (urbanisme, logement, bâtiments communaux, mobilité, achats,…) lorsque ces dernières ont un impact climatique. La Cellule sera aussi étroitement impliquée dans la gestion des bâtiments des SLSP liégeoises. L'action sur les bâtiments publics portera à la fois sur leur isolation, sur laquelle des marges de progrès considérables subsistent (et qui dégageront rapidement une rentabilité liée à la limitation des consommations), et sur les multiples manières dont ils peuvent contribuer à la production d'énergie renouvelable.
- La Cellule Carbone doit aussi, avec le soutien plein et entier du Collège, devenir l'interlocuteur avec les autres niveaux de pouvoirs (Région, Fédéral, voir Europe) pour veiller à ce que les actions et les politiques menées à ces échelles contribuent aux objectifs globaux. Le Cellule sera également chargée de développer des actions en lien avec le secteur privé (entreprises, secteur de la construction, mobilité,…)

- Il va de soi que, seule, la Ville a une capacité limitée à agir. En collaboration étroite avec les autres niveaux, et singulièrement la Région, une stratégie d'actions en synergie entre tous les départements de la Ville, et associant la Région et un panel citoyen, composé selon une méthodologie rigoureuse, sera présentée à l'approbation du Conseil communal dans un délai d'une année. Les deux outils déjà proposés en 2013 (la Création d'une SEML - Société d'Economie Mixte Locale - et celle d'un instrument financier « énergie/CO_2 ») seront un des cœurs de cette stratégie, tout comme les actions à mener pour limiter les impacts négatifs sur les Liégeois et sur la ville du réchauffement et singulièrement des épisodes les plus critiques.

- Enfin, une stratégie de sensibilisation aux enjeux climatiques et aux actions à portée de tous sera également développée dans ce document. Des outils concrets seront mis au point, et des moyens, particulièrement vers les élèves et les étudiants, seront dégagés en vue de mener à bien l'utilisation de ces outils de sensibilisation.

FICHE : Liège, ville citoyenne et démocratique

Introduction

Notre système politique est à un instant critique. Alors que la richesse des un·e·s ne cesse d'augmenter tandis que la pauvreté des autres s'étend, les scandales récents d'enrichissement personnel de certains mandataires publics alimentent un sentiment de méfiance du citoyen vis-à-vis de ceux qui devraient être au service de la collectivité.

La complexification des institutions augmente encore le désintérêt de bon nombre de citoyen·ne·s pour la chose publique, et nourrit des discours populistes débouchant paradoxalement sur l'idée qu'il faut encore davantage personnaliser le pouvoir en le confiant à des « hommes providentiels »...

À Vert Ardent, nous pensons que, pour sortir de cette spirale, nous pouvons utiliser l'un de nos biens communs les plus précieux : la démocratie, c'est à dire la participation des habitant·e·s aux prises de décision. Cette implication des citoyen·ne·s dans la vie de la cité favorise l'intérêt commun et l'épanouissement de l'individu.

La commune est le premier niveau de contact entre les citoyen·ne·s et la politique. C'est donc au niveau local et décentralisé que les habitant·e·s sont les mieux placé·e·s pour reconquérir leur démocratie.

Bien sûr, le cadre communal ne permet pas tout. Il existe des autorités de tutelle, des dispositions légales aux niveaux régional, fédéral et européen ainsi que des carcans budgétaires. Mais ces contraintes sont l'occasion de développer notre créativité, en nous inspirant de ce qui se fait partout autour de nous.

Les principes et valeurs de Vert Ardent

Intelligence collective et égalité

À Vert Ardent, nous faisons le pari de l'intelligence collective, que nous expérimentons déjà en notre sein. Dans cette méthode en constante évolution, chacun·e, indépendamment de ses qualifications, opinions, statut social, etc. est susceptible d'apporter sa contribution à l'élaboration de solutions suscitant le consentement le plus large. Cette méthode implique que chacun·e considère l'autre comme son égal. Cela demande une remise en question et un engagement constant.

L'intelligence collective peut impliquer la participation de personnes ressources, professionnel·le·s ou spécialistes d'horizons variés, choisis pour leur compétence dans le domaine discuté et qui enrichiront les réflexions par leur expertise.

Processus ascendants

Vert Ardent soutient une approche ascendante des décisions, qui consiste à faire émerger les initiatives des citoyen·ne·s.

Les élu·e·s Vert Ardent s'engageront politiquement à mettre en œuvre, dans les limites de leurs possibilités (obligation de moyens) les décisions, recommandations et avis de panels citoyens, des commissions consultatives ou tout autre groupement citoyen jugé pertinent. Ceci tiendra compte du cadre légal (notamment en terme de démocratie locale et de responsabilité des échevin·e·s, mais aussi plus largement : cadre fédéral, normes internationales, etc.) et en tenant compte de l'accord de majorité qui les

liera. En cas de désaccord ou d'incompatibilité, nous nous engageons à mettre en œuvre les concertations permettant de trouver des solutions qui rassemblent.

Notre souhait est que cette manière de procéder s'étende jusqu'à devenir une nouvelle culture politique dans laquelle l'élu·e, de décideur, devient facilitateur.

Évaluation permanente

La démocratie se construit sans cesse, aussi les processus mis en place seront-ils régulièrement évalués et aménagés si nécessaire avec ceux que ces processus concernent.

Publicité de l'information

L'accès à l'information est un préalable indispensable à l'engagement public. Il permet de rassembler les expertises via l'accès aux données communales, de définir des objectifs clairs et d'apporter des réponses précises aux citoyen·ne·s.

Le site internet de la Ville de Liège doit être un outil privilégié de contact avec la population. Il faut en renforcer l'efficacité, la convivialité et l'interactivité.

Toute personne pourra accéder à l'information communale dans des lieux décentralisés comme les espaces numériques des bibliothèques et les mairies de quartiers. Du personnel spécialisé sera présent pour former ou accompagner les usagers dans leur recherche d'informations.

Par principe et dans le respect des dispositions légales, toutes les informations de la ville de Liège, de la comptabilité aux plans des rues, seront accessibles, lisibles et utilisables. Les données financières et comptables doivent notamment être disponibles sous format informatique adéquat (tableur par exemple).

Nous autoriserons les initiatives de prise de parole publique ou d'expression musicale qui ne nuisent pas à la sécurité ou à l'ordre public. Au besoin, nous réserverons des espaces précis à cette fin, sur le modèle des « *speaker's corners* » londoniens.

Par ailleurs, Vert Ardent souhaite mettre gratuitement à disposition de tous les Liégeois des zones d'affichage et d'écriture libre régulièrement entretenues.

Transparence

En lien avec un accès optimal à l'information, nous souhaitons que la ville devienne un exemple de transparence, notamment via les dispositions suivantes :

Toutes les conseillères communales et conseillers communaux pourront faire insérer dans le procès-verbal du Conseil communal les motivations de leurs abstentions ou votes négatifs.

Nous permettrons à l'ensemble des partis démocratiques représentés au sein du conseil communal ainsi qu'aux citoyen·ne·s et associations de participer à la rédaction du périodique communal.

Nous souhaitons un débat budgétaire citoyen. Nous mettrons sur pied un audit citoyen permanent des comptes communaux et nous communiquerons chaque année une information approfondie sur l'état des finances communales.

Nous veillerons à communiquer à tous les citoyen·ne·s liégeois·e·s une information détaillée sur l'affectation des moyens non budgétaires de la Ville : personnel subsidié, terrains, bâtiments, matériel, etc.

Nous établirons des règles transparentes pour les nominations au sein des ASBL communales et para-

communales, avec une attention particulière pour la pluralité et la parité femme-homme au sein des conseils d'administration. Nous demanderons le dépôt obligatoire des rapports d'activités de ces ASBL qui bénéficient de subsides communaux.

Nos propositions

Création d'un Échevinat de la participation

Pour permettre la mise en œuvre de son programme participatif, Vert Ardent souhaite installer un Échevinat de la participation citoyenne.

Son rôle central sera d'aider la mise en place de méthodes démocratiques pour la prise de décision citoyenne au sein de la commune de Liège et de rendre la participation citoyenne applicable partout où elle peut l'être. À ce titre, cet Échevinat élaborera les outils participatifs et les mettra à disposition de l'ensemble du collège.

Nous veillerons à ce que les horaires des réunions et groupes de travail soient compatibles avec la gestion d'une vie professionnelle et familiale. Nous organiserons un service d'accueil ou de garderie pour les parents qui souhaitent participer à ces réunions.

L'Échevinat de la participation assistera les citoyen·ne·s dans leurs tâches de récolte d'informations et leur communiquera les opportunités qu'offrent les compétences communales.

Les groupes citoyens qui le désirent pourront faire appel au service de l'Échevinat pour des conseils, formations et accompagnements nécessaires à l'animation d'un groupe en intelligence collective.

Le conseil communal ne sera plus présidé par le bourgmestre mais par un membre du conseil choisi si possible par consentement.

Droit d'interpellation et d'initiative citoyenne

Pour faire émerger des idées, des projets de tou·te·s les citoyen·ne·s et de toutes les mobilisations associatives de la Ville, Vert Ardent installera un droit politique nouveau : le droit d'initiative citoyenne.

Par ce processus, un groupe de citoyen·ne·s ou un Conseil de Quartier (voir plus bas) pourra obtenir du Conseil communal qu'il délibère et vote sur une proposition amenée selon une procédure à définir, en concertation avec les citoyen·ne·s.

En cas d'approbation de la proposition, la Ville s'engagera dans sa réalisation, en partenariat avec les citoyen·ne·s. En cas de refus dûment motivé, la proposition sera soumise à consultation populaire.

L'initiative de consultation communale

A sa propre initiative et dans le cadre de ses compétences, la ville de Liège pourra consulter les citoyen·ne·s sur des questions d'intérêt public, dans une forme adéquate.

Assemblées et Conseils de quartier

Une démocratie véritable se doit d'intégrer, dans les processus de décision, des habitant·e·s qui n'ont pas la

vocation de prendre spontanément part aux décisions et délibérations collectives.

C'est à l'échelle d'un quartier (dans un rayon d'un kilomètre environ) que la démocratie locale peut s'exprimer le plus complètement.

Partant de ce constat, Vert Ardent propose de développer des Conseils de Quartier sur base de l'expérience des Comités de Quartier, que nous renforcerons et enrichirons.

Les Conseils de Quartier seront composés de citoyen·ne·s tiré·e·s au sort, en respectant la parité hommes-femmes, de représentant·e·s des maisons de jeunes désigné·e·s selon des modalités à définir et de membres du personnel de l'administration. Ils seront ouverts aux membres des comités de quartier existants et aux conseillers communaux. Les mandats seront renouvelés tous les deux ans, et il ne sera pas possible d'exercer plus de deux mandats consécutifs.

Le découpage des quartiers correspondra dans une première expérience à celui des commissariats de police, qui reprennent les anciennes communes avant leur fusion (Wandre, Jupille, Grivegnée, Angleur, Chênée) ainsi que les divers quartiers de la ville proprement dite (Droixhe, Longdoz, Outremeuse, Guillemins, Avroy, Sainte-Marguerite, Sainte-Walburge, Saint-Léonard et Centre). Ce découpage fera l'objet d'une évaluation après trois ans ainsi qu'en fin de législature.

Dans l'idée de reconstruire du lien et de sortir des dynamiques conflictuelles souvent associées à l'action politique, le mode de décision privilégié au sein des Conseils de quartier et de l'Assemblée de quartier serait le consentement, sur base des techniques d'intelligence collective. A défaut, en dernier recours et afin de ne pas paralyser les processus de décision, les décisions seraient prises par vote à la majorité des présents.

Bien évidemment, la création de ces conseils ne doit en rien nuire à la vie des Comités de Quartier dont la fonction est complémentaire.

Ouverts à tous les habitants, les conseils de quartier se réuniront au moins 6 fois par an et auront pour missions :

- D'informer la population du quartier, via la diffusion d'un journal, remplaçant l'actuel journal de la Ville. On y trouvera, en plus des informations générales relatives au territoire de la ville, les actualités de la vie associative et culturelle et des thématiques spécifiques au quartier. Le Conseil de Quartier pourra disposer des services d'un journaliste mis à la disposition par l'Echevinat de la participation, nous garantirons sa liberté rédactionnelle ;
- De préparer les Assemblées de quartier, lesquelles se tiendront 2 fois par an minimum dans un lieu public du quartier. Organisées à dates fixes établies au mieux et annoncées bien à l'avance, ces assemblées auront pour fonction d'informer les habitant·e·s des initiatives en cours et de recueillir leurs propositions. Nous nous engageons à tenir compte de ces propositions. Nous demanderons également que les Conseils de Quartier soient consultés en priorité pour tout projet concernant leur zone ;
- De décider de l'utilisation des budgets participatifs attribués au quartier.

Maison de la citoyenneté

Une délégation de représentants des Conseils de quartier et de membres de l'Echevinat de la participation se réunira 2-3 fois par an dans une structure appelée Maison de la Citoyenneté.
Cette structure sera chargée :

- d'organiser les éventuelles consultations populaires ;
- de se prononcer sur des projets dépassant le cadre d'un quartier, par exemple le tracé d'une ligne

de transport en commun.

Un budget participatif.

Afin d'assurer au mieux l'implication des habitant·e·s dans la vie politique et les processus de décision au niveau communal, nous expérimenterons et élargirons les budgets participatifs, pour arriver en fin de législature à un minimum à déterminer. Ces budgets participatifs pourront s'animer autour des projets les plus variés : aménagements de voirie, budgets d'aménagements de pistes cyclables, aménagement d'un parc, remaniement d'un espace culturel, d'une maison communale ou d'une école, etc.

Ils pourront être décidés à l'initiative de la commune ou des citoyen·ne·s.

Les budgets participatifs seront gérés par les échevinats concernés, qui interviendront en qualité d'initiateurs de projets et d'animateurs, au sein d'un comité plus large composé également des spécialistes dont le rôle sera d'éclairer la faisabilité des propositions, et de citoyen·ne·s qui auront la charge de prendre les décisions. Le mode de désignation de ces citoyens variera en fonction des caractéristiques des projets à mener.

Les processus démocratiques mis en place seront évalués tous les trois ans et les aménagements nécessaires seront proposés.

Une administration citoyenne

La transformation de la gestion de la Ville ne peut se faire sans une transformation tout aussi ambitieuse de son administration.

Nous veillerons à créer des conditions de travail optimales pour les travailleur·e·s de la Ville, qui permettent à chacun·e d'exercer sa fonction de manière responsable et épanouissante.

En collaboration étroite avec les partenaires sociaux, nous mettrons donc en place, en toute transparence, un mode de fonctionnement basé sur la confiance, une diminution de la pression hiérarchique et une plus grande autonomie dans la gestion par chacun·e de ses domaines de compétence, sur le principe de l'auto-gouvernance.

Nous encouragerons également la gestion responsable et durable des ressources de chaque département.

Nous sommes favorables à la suppression du pointage, parce que le temps de présence ne garantit pas la qualité du travail.

Dans la même idée, nous restaurerons le vendredi après-midi de congé dans toute l'administration.

Nous ouvrirons la possibilité du télétravail.

Liège, un meilleur employeur demain !

Nos propositions pour améliorer les conditions de travail du personnel communal de la Ville de Liège

Depuis la crise des finances de la Ville dans les années 90[1], la ville de Liège a malheureusement vu fortement diminuer le nombre de ses agents communaux. Cette diminution s'est accompagnée très souvent d'une dégradation des conditions de travail du personnel.

Avec environ 2900 équivalents temps-plein, la ville demeure toutefois un important employeur. Nous souhaitons qu'elle soit demain un meilleur employeur qu'elle ne l'est aujourd'hui. Cela concerne le statut de son personnel, ses conditions de travail, l'engagement d'un personnel suffisant pour les missions qui lui sont confiées, une meilleure écoute des travailleurs et de leurs organisations syndicales, une logique de gestion plus participative et plus horizontale.

Horaires souples et réduction collective du temps de travail

Le cadre légal du personnel à la Ville de Liège est de 36 heures par semaine. Ce sont deux heures de moins que le cadre légal national, ce qui est une excellente chose. Partisans de la réduction collective du temps de travail (avec embauche compensatoire), nous souhaitons que ce régime des 36h/semaine soit pratiqué à la Ville, au CPAS, ainsi que dans les intercommunales actives sur le territoire de la Ville[2].

À la Ville de Liège, le cadre des 36h/semaine a été maintenu mais les dernières années ont toutefois vu une série de reculs[3].

Nous proposons de supprimer ces mesures et de restaurer la possibilité du vendredi après-midi de congé.

Nous proposons d'aller plus loin et de permettre de prester alternativement des semaines de 5 jours (40h) et de 4 jours (32h) ainsi que cela est déjà possible pour le personnel ouvrier de la Ville.

Nous sommes favorables au principe d'horaires souples modulés, système qui nécessite le pointage mais dans lequel les travailleurs peuvent arriver au travail, prendre leur pause midi et quitter le bureau dans des plages horaires plus souples. Le travailleur organise ainsi son planning de telle façon qu'il preste bien une moyenne de 36h/semaine sur le mois. En fin du mois, son « compteur » doit être revenu à « 0 », avec une tolérance de +/- 7h, prestable ou récupérable sur le mois suivant. Le système autonomise le/la travail-

[1] Cette crise, une crise de la dette comme l'a bien montré le travail du collectif ACiDe (Audit citoyen de la dette liégeois), étant essentiellement due rappelons-le à la non indexation du Fonds des communes par le gouvernement entre 1978 et 1992 ce qui a enlevé à la Ville en 15 ans 31% de ses revenus

[2] Au contraire de ce qui a par exemple été fait chez Nethys où l'on est repassé de 36h à 38h/semaine ce qui est pour le moins interpellant, notamment lorsque l'on connait le niveau de rémunération de ses dirigeants.

[3] Pour le personnel employé, la plage horaire a été réduite (Il était possible de commencer le travail à 7h30, c'est désormais 8h ; de le terminer à 18h, c'est désormais 17h30) et la pause de midi a été allongée (Il était possible de prendre une pause de midi de 30minutes, c'est désormais obligatoirement 45minutes minimum). En conséquence, la possibilité de prester ses 36h en 4 jours et demi et d'avoir une après-midi de congé (typiquement le vendredi après-midi) n'est désormais plus possible. Si l'on peut comprendre la nécessité d'assurer une présence le vendredi après-midi pour le personnel en lien avec la population (dit « front-line »), ces mesures n'ont aucun sens pour le reste du personnel (dit « back-office »).

leur·e, lui permettant de partir plus tôt quand le travail est achevé plutôt que de rester en attendant l'horloge, ou d'adapter ses horaires aux horaires scolaires de ses enfants, etc[4].

Pour les services ayant des plages horaires d'accueil du public, nous proposons que l'aménagement des horaires se fasse entre travailleurs et chefs de service afin de garantir une présence à toutes les plages. Des heures d'ouverture en « tard » peuvent s'organiser sur base volontaire. Il peut y avoir aussi des périodes (connues à l'avance) où le système est suspendu pour des raisons de services (périodes récurrentes d'affluence aux guichets).

Il faut également améliorer les conditions dans lesquelles le travail à temps partiel est autorisé. Actuellement le régime de 4 jours par semaine (plutôt qu'une réduction linéaire chaque jour) n'est accessible que pour les plus de 60 ans.

- Nous souhaitons généraliser ce mécanisme.
- Nous souhaitons également ouvrir la possibilité du télé-travail (travailler chez soi, c'est potentiellement diminuer ses déplacements et la pollution liée).

Rééquilibrer et élargir le cadre actuel

Par rapport au cadre souhaitable (et à nos yeux déjà trop modeste) établi en 2010, entre 40 et 50 postes de type universitaire de plus ont été ouverts, alors qu'il manque environ 60 ouvriers qualifiés. La Ville tente de combler ce manque de personnel ouvrier via le recours massif aux contrats de type article 60. Nous pensons que ce n'est pas une politique souhaitable. À titre d'exemple, il demeure encore environ 100 ouvrier·e·s au service des plantations contre près de 400 jadis. Alors que l'épisode de canicule a encore montré combien la présence de végétation (notamment d'arbres) était essentielle pour contrer chaleur et inondations, il est impossible dans ces conditions d'assurer une ville avec des espaces verts de qualité. Face au manque de personnel ouvrier, la solution actuelle consiste à privatiser progressivement une série de services (par exemple le nettoyage de la Boverie a été confié à la firme Laurenty). Nous sommes opposés à cette pratique.

- Si nous sommes en responsabilité, nous veillerons à combler le nombre d'emplois statutaires de type ouvrier actuellement manquants.
- Nous accorderons une attention toute particulière au service des plantations, ainsi qu'à la propreté dans TOUS les quartiers et pas seulement au centre-ville.

Au niveau du CPAS, également en sous-effectif, nous augmenterons son budget afin de veiller au respect de la norme de 90 dossiers maximum par assistant social d'antenne (c'est à dire sans prendre en compte par ailleurs le nombre d'assistants sociaux affectés au nécessaire travail de deuxième ligne).

Plus de transparence et d'équité dans la gestion du personnel

[4] Rappelons qu'aucune modification de l'organisation et du temps de travail ne peut avoir lieu en matière de droit du travail en Belgique sans négociation et accord préalable avec les représentants syndicaux du personnel.

Dans un contexte de chômage structurel important, l'accès à un emploi (a fortiori de qualité) est devenu une denrée rare. C'est malheureusement également devenu également une façon d'exercer leur « pouvoir » pour une série d'élus. Nous avons besoin de plus de transparence dans les procédures d'engagement.

Le type d'emplois créés est également important. Le fait de disposer d'un statut de qualité constitue pour le personnel une façon de se protéger de toute pression extérieure. C'est pourquoi nous demeurons favorables à un cadre nommé le plus large possible. Nommer le personnel n'empêche aucunement d'agir si un manque flagrant de professionnalisme devait être constaté pour l'un ou l'autre employé.

- Comme c'est déjà le cas pour le CPAS, nous mettrons fin à la pratique qui consiste à maintenir secrètes les réserves de recrutement ainsi qu'aux engagements « en direct » ne passant pas par la procédure de recrutement.
- Nous établirons en concertation avec les organisations syndicales un système de promotion plus juste et plus transparent.
- Nous poursuivrons la politique de nomination du personnel communal (aujourd'hui à peine 1400 nommés). Nous l'élargirons au personnel du CPAS.
- Nous mettrons fin aux engagements uniquement à mi-temps (en particulier pour le personnel de nettoyage) qui correspond le plus souvent à des emplois de très mauvaise qualité (horaires coupés, salaires très faibles) et privilégierons des engagements à temps-plein et/ou à 4/5e.

Horizontalité, participation et concertation sociale

L'administration liégeoise se caractérise par une structuration très pyramidale. Alors que nous disposons d'un personnel compétent et dévoué, celui-ci est très peu entendu. Il en va de même des organisations syndicales. Des comités de concertation et de négociation existent mais ne sont parfois pas réunis pendant plus d'un an. Il nous revient également que de nombreux courriers adressés par les organisations syndicales aux responsables politiques (les échevins Mme Yerna et M. Schroyen essentiellement) comme au directeur général (M. Rousselle) restent sans réponse. Les syndicats n'ont, par exemple, pas non plus été consultés sur l'important dossier de la réfection de la cité administrative qui a pourtant des conséquences très importantes sur les conditions de travail du personnel.

Si Vert Ardent est en responsabilité au lendemain du 14 octobre, nous veillerons à créer des conditions de travail optimales pour les travailleur·e·s de la Ville, qui permettent à chacun·e d'exercer sa fonction de manière responsable et épanouissante.

Nous encouragerons également la gestion responsable et durable des ressources de chaque département.

En collaboration étroite avec les partenaires sociaux, nous mettrons donc en place, en toute transparence, un mode de fonctionnement basé sur la confiance, une diminution de la pression hiérarchique et une plus grande autonomie dans la gestion par chacun·e de ses domaines de compétence, sur le principe de l'autogouvernance.

Concrètement, nous prenons notamment les engagements suivants :

- Nous établirons un calendrier pour les comités de concertation et de négociation et nous les réunirons minimum 3 fois par an. Une publicité vers tout le personnel du résultat de ces réunions sera assurée.
- Nous assurerons une réponse à tous les courriers adressés par les organisations syndicales.
- Nous instaurerons des boites à suggestion à disposition du personnel avec également une obligation de traiter les suggestions émises.

La communication passe aujourd'hui beaucoup par voie électronique. Tout le personnel communal doit pouvoir en bénéficier, ce qui n'est pas aujourd'hui le cas du personnel ouvrier.

- Nous assurerons un accès à une adresse mail professionnel pour chaque employé·e de la Ville et assurerons l'accès à un ordinateur sur le lieu de travail.

Formation du personnel

Il est essentiel d'assurer la formation continuée du personnel communal dans des domaines extrêmement variés (outils informatiques, animation de groupes, marchés publics, intelligence collective,...).

Il faut reconnaitre que certains progrès ont été faits en termes de formation ces dernières années. Nous souhaitons poursuivre et élargir cette politique.

- Nous proposons qu'un plan de formation soit établi, pertinent pour chaque employé·e.
- Nous proposons que soit assurée une meilleure information des possibilités de formation.
- Nous souhaitons que les formations concernent autant le personnel ouvrier que le reste du personnel.

FICHE : Transition économique : Liège, ville du partage

Économie du partage, mise en réseau, économie de la fonctionnalité[5], production locale, bonnes gestions coopérative et horizontale, etc. À quelles conditions ces nouveaux modèles économiques peuvent-ils être prometteurs pour évoluer vers une économie à haute valeur ajoutée environnementale et sociale dans nos communes ? Comment faire en sorte que les nouvelles initiatives économiques qui maillent nos territoires redistribuent justement la valeur générée par les travailleurs, les travailleuses, les clients, les investisseurs et la collectivité ? Comment éviter qu'elles ne deviennent un nouvel avatar de l'exploitation de travailleurs trop peu rémunérés, à la protection sociale bradée ?

Notre objectif est que les communes participent à la mise en place d'un environnement favorable et accueillant pour ces nouvelles initiatives économiques et citoyennes, leur donnent de l'ampleur et une masse critique suffisante pour transformer en profondeur et durablement notre façon de produire et de consommer.

Nous établirons des collaborations entre les autorités communales et les initiatives entrepreneuriales créatives et innovantes afin de favoriser le partage.

Soutenir les initiatives innovantes locales, créer un cadre communal à l'écoute des nouveaux besoins

Vert Ardent encouragera la création d'endroits qui ne sont ni la maison, ni le travail, mais des lieux de mise en commun d'outils et de compétences propices à l'innovation sociale. Ils seront développés également pour des raisons économiques (réductions des coûts fixes, mutualisation des moyens) et pour des raisons d'efficacité (mobilité, accessibilité, innovation, mise en réseaux).

Nous créerons un portail d'information afin de sensibiliser et d'informer les citoyens sur les projets innovants dans leur territoire qu'ils soient entrepreneuriaux ou associatifs.

Nous mettrons en œuvre une politique financière locale qui favorise l'éclosion des nouvelles formes d'économie (loyers réduits, taxes forfaitaires déchets, regroupements d'entreprises, etc.)

Vert Ardent mettra en œuvre dans les plans stratégiques des intercommunales, les dispositions qui favorisent le développement des nouvelles formes d'économie.

Nous ferons de l'économie du partage un projet environnemental et inclusif.

Vert Ardent contribuera à lever les contraintes juridico-administratives rencontrées par les porteurs de projets économiques et citoyens dans la mise en œuvre d'activités de partage. Via un dispositif communal, cela aboutira à modifier les réglementations communales qui constituent un frein pour répondre à ces nouveaux besoins.

[5] Economie qui favorise l'usage plutôt que la propriété. Exemple : mise à disposition par les fournisseurs de machines à laver, d'outils ou de photocopieuses au lieu d'en acquérir la propriété.

Optimiser les ressources communales

Nous mettrons en place une cartographie des ressources publiques sous-utilisées (comme les véhicules communaux hors des heures de services, des salles communales, de locaux utilisés partiellement...) afin de les mettre à disposition des entrepreneurs innovants ou des citoyens.

Vert Ardent veillera à soutenir et promouvoir des projets-pilotes visant à optimiser l'usage des infrastructures publiques disponibles par les citoyens, notamment pour mettre en place des lieux d'échanges.

Nous utiliserons les bâtiments vides de l'administration publique pour fournir des infrastructures et créer des espaces de production, d'échanges et d'apprentissage.

Notre commune favorisera la mise en place de groupements d'achat à destination des citoyen·ne·s, entreprises et associations et l'adhésion à des telles structures pour ses fournitures et celles des entités qui en dépendent (CPAS, écoles, homes, etc.). La commune doit jouer un rôle actif pour proposer des alternatives de consommation et de production locales, équitables, durables et saines. Elle doit rapprocher les productrices et producteurs des consommatrices et consommateurs. Consommer local est au cœur de nos relations sociales, du rapport à notre environnement et de notre projet économique.

Nous étudierons la faisabilité du passage du système informatique de la Ville aux logiciels libres, car ceux-ci permettent non seulement de diminuer les coûts, mais surtout de développer une plus-value et une expertise locale, sans dépendance à des licences étrangères.

Vert Ardent veillera à la mutualisation des biens communaux entre services : voitures, locaux, matériels.

Liège « consomme local » et donne du sens à la consommation

La Ville de Liège, au sein de la Métropole, a une prise directe sur les circuits courts et peut influer grandement en consommant, faisant la promotion et initiant des circuits de proximité. De cette manière elle aidera à la réappropriation du territoire par ses habitants, renforcera une identité locale et favorisera les interactions sociales.

Pour ce faire, nous proposons plusieurs actions :

- Mettre les gens en contact : ceux qui achètent et ceux qui vendent ou offrent des services. La connaissance des uns et des autres permet de (re)tisser une relation, dans un espace qui devient lieu de rencontre voire de convivialité ;

- Faire la promotion et en soutenant la qualité et la durabilité des produits et services proposés

- Viser à soutenir un prix juste, qui permet au producteur ou au prestataire de service de vivre dignement, et aux citoyen·ne·s de disposer de biens et de services de qualité à des prix abordables.

Le tout dans une proximité géographique. En effet, voir où les biens sont produits, fabriqués ou transformés permet de construire une identité locale.

Vert Ardent orientera sa politique fiscale pour soutenir des choix durables et locaux.

Soutenir une alimentation de qualité, produite durablement pour toutes et tous

Nous proposons d'inclure systématiquement l'alimentation produite durablement dans les marchés publics en faisant de cette alimentation, la norme : un maximum de produits locaux, de saison, bio, dans les cantines scolaires, les crèches, les lieux d'accueil extrascolaires, les restaurants sociaux, les repas à domicile, les maisons de repos, les hôpitaux, lors d'événements communaux et de fêtes locales, etc. Nous y intégrerons des clauses qui permettent d'avoir des repas sains, équilibrés et de qualité à prix coûtant (et en prévoyant un prix réduit pour les familles à faibles revenus).

Vert Ardent propose en outre de découper les appels d'offre afin de permettre aux petits producteurs d'y répondre. Défenseurs des circuits courts, nous veillerons à les soutenir et à nous associer à eux sur certains projets d'utilité communale. Par exemple pour la création d'une légumerie (lieu permettant de nettoyer et préparer les légumes avec du matériel professionnel) qui pourrait être menée en partenariat avec l'ISoSL (Intercommunale de Soins Spécialisés de Liège).

Nous sensibiliserons les écoles des différents réseaux scolaires à l'offre de repas de qualité (marchés communs avec la Ville, mise à disposition du cahier des charges, formations conjointes des personnels de cuisine, etc.)

Nous proposons d'instaurer un repas végétarien par semaine et de baisser les grammages de viande dans les repas (ce qui a pour conséquence également de faire baisser le prix). Nous ferons accompagner les cuisiniers des collectivités par une association spécialisée sur la question de l'alimentation végétale afin d'offrir des plats végétariens savoureux, sains et diversifiés.

Nous nous engageons à introduire de façon généralisée des plats à base de protéines végétales dans les écoles pour atteindre deux plats végétaux par semaine d'ici 2020

Vert Ardent favorisera les menus bio, équilibrés, locaux et équitables dans les crèches, écoles et autres lieux où la Ville se charge de nourrir les enfants. Nous prévoirons un accès permanent à l'eau potable dans les écoles du réseau communal et dans les lieux publics via des fontaines en collaboration avec la CILE. Nous encouragerons activement l'installation de distributeurs avec des produits locaux et/ou bio dans les écoles, dans les bâtiments communaux et dans les commerces.

Nous soutiendrons des actions de sensibilisation et d'éducation autour de l'alimentation de qualité ainsi que les activités favorisant l'apprentissage du goût et de la diversité alimentaire: création et diffusion de livrets de recettes, rencontres de personnes plus âgées ou de cultures culinaires différentes, accès à des collations saines, mise en place dans les écoles, de potagers et de points de distribution des paniers de produits locaux, etc.

Nous planterons des petits fruitiers (type groseilliers, framboisiers, cassis) dans les jardins des écoles qui en disposent, mais aussi sur d'autres terrains que la Ville et le CPAS possèdent et nous soutiendrons les initiatives privées allant dans ce sens. Lorsque les lieux le permettent, nous envisagerons aussi la plantation d'arbres fruitiers basse-tiges (pommiers, cerisiers, etc.). Nous (re)créerons également des vergers publics communaux (en cogestion avec des associations et des citoyen·ne·s).

Vert Ardent favorisera le plus possible les nouvelles activités de productions et de transformations alimentaires orientées vers les circuits courts : maraichage bio, élevage bio, produits de terroirs, fermentations naturelles, etc. Nous serons notamment attentifs à faciliter les démarches administratives et demandes de permis pour ce type d'activités : permis pour une serre, autorisation pour un atelier de transformation, accès à la terre ou à des locaux, etc.

Nous soutiendrons le développement de Groupes d'Achats Collectifs (GAC) ou de Groupements de Soutien à l'Agriculture Paysanne (GASAP), en faisant connaître leur existence ou en prenant l'initiative de lancer une dynamique locale en ce sens et en mettant des locaux à leur disposition.

Liège est particulièrement bien placée pour développer l'alimentation végétale vu sa proximité avec la hollande et l'Allemagne où elle est très recherchée. Nous proposons de faire de Liège une ville leader en la matière et de devenir la ville « *Veggie Friendly* » de Wallonie.

Nous soutiendrons des actions de sensibilisation à l'alimentation végétale (événement grand public, écoles, Horeca) et mettrons en valeur les alternatives existantes.

Nous organiserons un grand festival de l'alimentation végétale à l'instar de Bruxelles.

Nous soutiendrons les marchés locaux, circuits courts et/ou biologique des productrices, producteurs et artisans locaux. A cet effet, voici nos propositions.

La Ville dispose de plusieurs outils sous-exploités :

- le Marché Matinal de Liège à Droixhe, encore trop peu tourné vers les productions locale et solidaire. Nous proposons que la Ville joue un rôle proactif dans la modernisation de ce marché (rénovation écologique, coopérative d'énergie voire nouvelles constructions) et y privilégie l'installation de producteurs locaux en mettant à leur disposition des espaces spécifiques où stocker et présenter leurs marchandises) ;
- une flotte communale de véhicules utilitaires, sous-exploitée à certains moments. Nous proposons de la partager afin de transporter les marchandises vers les commerces de proximité ou via la livraison par vélos-cargos.

La logistique est souvent ce qui grève les coûts de ces produits à haute valeur ajoutée (environnementale et sociale) par rapport à ceux qui sont vendus en grande surface. Donnons-leur un coup de pouce à travers des infrastructures existantes ou à développer et la flotte de véhicules dont la Ville est déjà propriétaire.

Nous soutiendrons le développement de marchés **coopératifs dans les quartiers de Liège**.

Vert ardent concrétisera l'engagement dans la campagne *« commune du commerce équitable »* menée par OXFAM qui encourage les communes à avoir des produits de consommation issus du commerce équitable (cafés, jus de fruits, thés…), surtout pour les produits qui n'ont pas d'équivalent dans la production locale.

Nous sensibiliserons les commerces de nuit à la consommation locale et encouragerons une ré-orientation progressive des produits proposés.

Nous souhaitons soutenir l'introduction d'un plus grand nombre de produits issus de l'économie locale, durable et responsable sur le marché de la Batte. Nous souhaitons étudier l'intégration d'un espace dédié aux producteurs de ces produits en son sein.

Consommer autrement

La proximité géographique de lieux d'échanges doit constituer un levier de construction d'une identité sociale et locale concrète et pas seulement virtuelle. C'est une condition pour mener les habitant·e·s et les autorités communales à une réelle appropriation du territoire local et renforcer de la sorte, un sentiment d'appartenance au niveau d'un NOUS.

Il convient de concevoir ces lieux et ces moments comme l'occasion de rencontres, de convivialité (vivre ensemble) et d'enrichissement des savoirs des participant·e·s. C'est ce qui en fera un réel projet d'utilité communale.

Toute une série d'initiatives sont développées par des citoyen·ne·s actrices et acteurs de changements, telles les « repair-cafés », « donneries », « trocantes », ressourceries, SEL (Système d'Échanges Local consistant à échanger des services, des connaissances et des savoirs-faire), etc. Il ne s'agit pas de se les approprier, mais de jouer un rôle stimulant et facilitant.

Vert ardent mettra à disposition des locaux communaux et des espaces de stockage et consacrera une partie du budget via le plan de cohésion sociale ou, mieux encore, via un budget participatif pour les initiatives « consommer autrement ».

Une circulaire fédérale du 10 juillet 2017 – « Lutte contre le dumping social dans les marchés publics et concessions »- invite les communes à s'engager pour des marchés publics intégrant des clauses sociales et respectant le droit environnemental. Vert Ardent compte aller plus loin en favorisant le recours aux entrepreneurs locaux et aux entreprises d'économie sociale. En outre l'utilisation de matières premières produites localement sera encouragée.

Vert Ardent soutiendra les initiatives citoyennes visant au partage de savoirs, à la réduction des déchets et luttant contre la surconsommation et l'obsolescence programmée via des projets de recyclage et de réparation d'objets d'usage courant.

Promouvoir la production et les commerces locaux

La commune de demain sera dynamique et attractive. Nous refusons de laisser notre centre-ville et nos quartiers mourir au profit d'un développement des activités en périphérie. À l'heure actuelle, les commerces de proximité souffrent, certaines zones centrales et de nombreux quartiers se vident tandis que les mastodontes commerciaux se développent (le plus souvent en dehors des villes). Le développement du commerce en ligne peut également contribuer à affaiblir certains commerces traditionnels.

Des leviers existent pour inverser cette tendance. Le développement d'activités conviviales est un facteur important d'attractivité. Ce développement ne se commande pas, mais les évolutions récentes en Neuvice, en Souverain-Pont ou rue de la Casquette montrent que la synergie entre aménagements accueillants et commerces novateurs peut fonctionner et mérite d'être soutenue. L'activité économique, le tourisme, la culture, l'amélioration de la mobilité**,** les initiatives citoyennes, les activités pour les enfants et les jeunes, etc., sont des éléments essentiels car ils sont synonymes de dynamisme, et ils créent un tissu économique et social de proximité ancré dans les réalités locales.

Vert Ardent favorisera le développement du commerce de proximité en empêchant la création de nouvelles macro-structures commerciales de type galeries, déjà fort présentes au centre-ville ou proches de celui-ci (Galeries Saint-Lambert et Médiacité par exemple) ou en périphérie proche (Belle-Ile et Rocourt). Nous veillerons à une approche « macro » » de ces questions à l'échelle de la Métropole liégeoise. A cet égard, Vert Ardent appuie les recommandations reprises dans le SDALg (Schéma de Développement de l'Arrondissement de Liège) approuvé par quasi tous les 24 conseils communaux de l'arrondissement, à savoir : *« Si on veut maintenir l'offre à son niveau actuel, 4.373 m² supplémentaires par an sur l'arrondissement sont suffisants. Soit, d'ici 20 ans, un développement de 87.000m² de surfaces commerciales (…) et de manière générale (à part pour les projets déjà en cours), pas d'implantations ailleurs que dans les nodules existants ».*

Nous insérerons dans les guides touristiques, des signalétiques visant à valoriser les projets et acteurs et actrices en alimentation produite durablement.

Vert Ardent favorisera l'installation des jeunes ou le développement des plus petites exploitations, créatrices de main d'œuvre, notamment lors de l'affectation de terres communales, du CPAS ou d'autres acteurs publics (Fabriques d'église, Sociétés de logement de service public, etc.) sur ou hors du territoire communal, notamment à travers une politique du foncier du CPAS, ou autre, ouverte aux producteurs locaux. Dans cet esprit, nous soutiendrons et veillerons à la généralisation de la procédure d'appel à projets « Créafarm » issue de Réinventons Liège. Nous veillerons spécialement à ce que tous les terrains et bâtiments mis à disposition par la Ville et les pouvoirs apparentés fassent l'objet d'une procédure ouverte et transparente d'appel à projets. Nous inclurons d'ailleurs dans les éléments de sélection le vote citoyen en ligne pour les projets en concurrence.

Nous édicterons des règles d'attribution des terres favorisant les productions biologiques, les filières courtes, la conservation des ressources et de la biodiversité, notamment via la régie foncière communale et les terrains du patrimoine du CPAS.

Le cadastre des commerces par quartier sera mis à jour périodiquement pour identifier les besoins, comparés à une cartographie des zones à haut potentiel commercial. Par la suite, nous soutiendrons le développement des commerces actuellement « absents » par la réhabilitation de surfaces commerciales inoccupées et mises en location par les pouvoirs publics lorsque ceux-ci en sont propriétaires et par le soutien à un mécanisme de type AIS (Agence Immobilière Sociale) où le pouvoir public fait l'intermédiaire entre propriétaires et locataires, tout en assumant la gestion du bien, adapté aux locaux commerciaux.

Ces cellules commerciales seront préférentiellement mises à disposition de commerçants désireux de développer un projet innovant, manquant ou cohérent du point de vue de l'équilibre commercial et/ou attendu par la population, étant entendu qu'en matière de commerce, c'est *in fine* le marché qui décide. En effet, personne ne peut maintenir ou créer un commerce s'il ne trouve pas sa clientèle. Un écart significatif entre les « attentes » exprimées par la population et les comportements d'achat est fréquent ! Elles seront bien intégrées au tissu urbain et disposeront d'une accessibilité et d'une attractivité optimales.

Nous appuierons la cellule de soutien aux petits commerces (« Bureau du Commerce », lieux de rencontre et de mises en réseau) qui accompagne ces petits commerces dans leur développement (outils Internet, activités de visibilisation, etc.)

Vert Ardent veillera à la dynamisation du centre-ville en étendant la piétonisation de l'hypercentre, en combinaison avec des solutions de mobilité (parkings relais, tram, intermodalité, etc), ou la semi-piétonisation de zones dans lesquelles cette technique est mieux adaptée. Nous évaluerons si des mécanismes de livraison à domicile de biens achetés dans les commerces de la ville, recourant à des emplois non précaires est possible, et accélérerons l'amélioration de la logistique urbaine (livraisons par des moyens à impact limité).

Nous créerons les conditions du maintien de petits noyaux de commerces dans les quartiers hors de l'hyper-centre. Cette volonté doit se manifester au travers des politiques d'aménagement du territoire, de mobilité, d'urbanisme et de logement adapté à la diversité de la demande.

Nous soutiendrons des projets du type *Créashop* pour ranimer l'activité de notre Centre-ville et de nos quartiers.

Vert Ardent accompagnera les porteuses et porteurs de projets de développement local en développant des couveuses d'entreprises dans le centre-ville et dans les quartiers adéquats en concertation avec les écoles et/ou universités présentes sur le territoire de la commune ainsi qu'en stimulant la mise sur pied de

groupements d'employeurs.

Nous nous appuierons sur les outils économiques (intercommunales par exemple) et les structures d'accompagnement des (nouveaux) entrepreneurs (guichets d'entreprise, UCM, SAACE - Service d'Aide à l'Auto Création d'Entreprise) pour soutenir les acteurs économiques locaux notamment pour faire face aux évolutions sociologiques et juridiques.

Nous développerons des partenariats avec plusieurs plateformes de financement participatif (*crowdfunding*) et développerons des outils pour mettre en avant et relier les projets liégeois en facilitant le changement d'échelle par l'investissement de l'épargne citoyenne. Nous organiserons des soirées « projets » permettant à leurs porteuses et porteurs de venir présenter le projet au public et d'obtenir du soutien sous différentes formes.

Vert Ardent développera une communication au service de l'économie locale via le bulletin ou le portail internet communal (annuaire des commerçants, informations sur les marchés, présentation et promotion des nouvelles activités, etc.)

Nous lancerons des campagnes de promotion de la location plutôt que de l'achat, de la réparation et des comportements « zéro déchet ».

Nous développerons et soutiendrons les services d'infrastructures et de locaux comme les micro-fabriques axées sur la réparation, la réutilisation, l'innovation et l'auto-production.

Nous développerons des espaces qui permettent de tester à plus grande échelle les prototypes issus des micro-fabriques et d'ajuster les réglementations notamment en termes d'assurance, de sécurité et de propriété intellectuelle. Plusieurs outils de ce type existent déjà à Liège.

Nous soutiendrons les filières textiles locales.

Nous soutiendrons les bourses de partage d'objets.

Expérimentation d'une communauté foncière

Afin de faciliter l'accès au logement, à une agriculture paysanne rémunératrice et à l'accueil d'activités artisanales ou d'entreprises à très petite ou moyenne échelle (TPE ou PME) sur le territoire de la commune, nous initierons une communauté foncière à partir des actuelles propriétés du CPAS, fondée sur les axes suivants :

- Communauté : finalité et gestion de cette communauté, ouvertes à toute la population concernée : appel aux idées, appel à et tirage au sort des participants gestionnaires ;
- Inaliénabilité : ce qui est commun ne pouvant être vendu, nous mettrons tout en œuvre pour conserver ce patrimoine et lui trouver la meilleure affectation ;
- Créativité : les moyens financiers n'étant pas toujours suffisants, nous serons ouverts à toutes les contributions possibles : apports en services ou en matériels, baux de rénovation, partenariats ; ces contributions étant dûment rétribuées ;
- Accessibilité : mise à disposition des communs à prix coûtant, sans référence au « prix du marché ».

Vert Ardent luttera ainsi contre la spéculation immobilière débridée qui a eu pour effet de multiplier par

2,5 les prix de l'immobilier à Liège, hors inflation.

Nous soutiendrons la circulation du Val'Heureux, monnaie locale ou complémentaire et veillerons à ce qu'elle s'intègre davantage à l'économie locale.

Nous proposerons que les jetons de présence des conseillères communales et conseillers communaux soient partiellement ou de manière occasionnelle payés en monnaie locale ou complémentaire. Nous intégrerons la monnaie complémentaire (le Val'Heureux) dans les cadeaux offerts par la commune (départ à la pension, fête de jubilaires, remise de diplômes, etc). Nous autoriserons également le payement des taxes communales et frais administratifs en monnaie locale. Nous demanderons que la monnaie locale soit utilisée lors d'événements co-organisés par la Ville (concerts, apéro urbains, Retrouvailles, etc)

Vert Ardent encouragera les échanges économiques basés sur un Système d'Échange Local (SEL) mesurant les activités en temps de travail, ceci étant une alternative à une économie mondialisée fondée sur un échange inégal.

Investir autrement

Les finances communales sont de plus en plus limitées. Là où des marges existent, le volet financier doit jouer un rôle actif dans le développement d'investissements qui soutiennent des projets créateurs d'emplois, durables et solidaires.

Liège (et les intercommunales auxquelles la Ville participe) se débarrassera progressivement des produits financiers soutenant les investissements dans les énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz et énergie nucléaire). Un audit sera réalisé quant aux dimensions éthique et durable des investissements de la Ville.

Nous envisagerons la mise en place d'un **fonds coopératif** d'investissement local public-privé pour les projets structurants de transition et d'économie locales.

Pour réaliser de nombreux projets, la Ville a besoin de fonds. Elle se finance notamment auprès des banques privées, dont elle est de ce fait dépendante (l'affaire Dexia a montré tout le risque que cela représente).

Nous proposons de mettre en chantier la création d'une caisse publique d'investissement local permettant de mobiliser l'épargne citoyenne au service du développement de l'agglomération liégeoise et du financement de projets d'intérêt public. Cette caisse publique d'investissement pourra avoir un statut communal ou intercommunal à l'échelle de l'agglomération.

Elle offrira, à travers un réseau d'agences situées dans les bâtiments communaux (en particulier pour Liège, dans les maisons de quartier), des comptes d'épargne (donc protégés).Les fonds mobilisés seront consacrés à des projets locaux présentant peu de risque et permettant une rétribution raisonnable de l'investissement.

Cette caisse permettrait notamment de réaliser une véritable politique immobilière publique alors que les prix de l'immobilier s'envolent à Liège. Nous avons pourtant besoin de construire des logements pour attirer de nouveaux habitant·e·s tout en rencontrant les préoccupations sociales **(contrôle du prix** des loyers), financières (valorisation de terrains communaux), urbanistiques (réalisation de projets cohérents) ou architecturales et écologiques (meilleure isolation du bâti, accessibilité aisée en transports en commun ou autonomes). Elle permettrait aussi de financer les infrastructures des crèches que nous voulons créer.

Notre commune encouragera le développement de coopératives d'utilité publique pour mettre en œuvre

ses missions d'intérêt général.

Lors de la rédaction de cahiers des charges, notre commune veillera à insérer des clauses sociales, environnementales et à lutter contre le dumping social pour tous les marchés, qu'ils soient de services (y compris financiers) ou de travaux. Elle sera aussi très attentive à éviter de traiter avec les banques qui ne s'engagent pas à lutter contre la fraude fiscale et le blanchiment d'argent ou qui investissent dans les énergies fossiles.

Nous soutiendrons la réalisation d'un audit général de la dette de la Ville de Liège.

Promouvoir le tourisme local

Le développement du tourisme de proximité offre des opportunités. Vert Ardent milite pour un développement touristique raisonné, dans le respect des impératifs environnementaux et en adéquation avec le potentiel local. Liège dispose d'un potentiel touristique important. La qualité d'accueil reconnue aux Liégeois·es est, en outre, un atout pour casser les stéréotypes dont pâtissent souvent les villes perçues comme anonymes et dangereuses.

Nous positionnerons Liège au sein de l'Euregio, via une collaboration plus importante avec les différents services du tourisme présents dans l'Euregio mais aussi via un accueil approprié, visible et multilingue dès les « portes » de la ville (y compris en gare des Guillemins).

Vert Ardent soutiendra la promotion de circuits touristiques pédestres de découverte de la ville et de manière à mettre davantage en avant ses atouts locaux, étoffera l'offre de fiches-découvertes, améliorera le balisage, les informations disponibles *in situ*, et prévoira la location d'audioguides...

Nous développerons la connectivité et la visibilité du maillage cycliste de proximité, notamment vers l'axe Ourthe-Vesdre-Amblève, la vallée de la Meuse, la Hesbaye, le Condroz, le plateau de Herve en vue de développer le tourisme à vélo dans la ville et vers Liège.

Ces circuits de promenades et randonnées cyclistes et pédestres à travers le grand Liège seront mis en ligne via des logiciels tels que *Sitytrail* (Geolives) et *Visorando.*

Vert Ardent développera une politique d'accueil correspondant aux besoins contemporains en matière de tourisme, notamment via une formation linguistique adéquate des opérateurs touristiques.

Nous mettrons en avant une gastronomie locale et de qualité ainsi que l'artisanat régional via une plateforme informatique.

Nous utiliserons l'attractivité de la Batte dans une vision plus large de découverte de la ville, au travers des stands d'informations touristiques qui pourraient être placés aux endroits stratégiques du marché. Des actions spécifiques comme le matin sur la Batte, l'après-midi au musée ou, au concert, etc. pourraient être lancées.

Nous renforcerons l'attractivité de Liège comme destination de tourisme d'un week-end (*city-trip*) au travers d'un « *pass* » musées, attractions touristiques et transports en commun (tarif combiné), incluant à la fois les grandes attractions touristiques mais également des structures moins connues.

Vert Ardent encouragera la mise sur pied de « Classes de ville » destinées à permettre à des élèves non liégeois de découvrir la ville et les différentes facettes du mode de vie urbain, de manière ludique et conviviale.

Nous augmenterons la qualité des ambiances paysagères du centre-ville (nettoyage des façades, verdurisation et fleurissement, maintien de la propreté, poursuite du plan lumière, etc. En bref, nous travaillerons à mettre en valeur le patrimoine exceptionnel de Liège.

Nous créerons (enfin) un camping sur le territoire de la ville, ainsi qu'un parking payant dédié aux camping-cars.

Liège actrice de la transition énergétique

Les économies d'énergie sont un enjeu prioritaire qui passe par une série de décisions : réduction de la dépendance aux énergies fossiles et sensibilisation aux dangers du nucléaire, lutte contre le gaspillage en diminuant fortement la consommation d'énergie des bâtiments communaux, isolation des logements dans le secteur public comme dans le secteur privé et soutien aux initiatives de groupement d'achat d'électricité verte.

La commune n'a que peu de prise sur le prix des énergies. Elle a par contre un pouvoir important sur les performances et l'efficacité énergétiques de ses bâtiments. Plusieurs expériences communales récentes et plusieurs audits de bâtiments en sont la preuve : il y a un potentiel d'économie d'énergie très important et rentable économiquement que ce soit dans la gestion de l'énergie au quotidien, dans les investissements performants ou encore à travers la sensibilisation active des occupant·e·s.

Vert Ardent fixera un objectif communal 100 % énergies renouvelables à plus ou moins long terme (2050, en fonction des potentialités locales). Afin d'atteindre et de planifier cet objectif nous réunirons des experts locaux et un panel citoyen en vue de rédiger un plan de descente énergétique et nous rendrons visibles et accessibles à toutes et tous les paramètres énergétiques de Liège : consommations par secteur, potentiels de productions renouvelables, performances du bâti, etc.

Transformer les territoires en « communautés d'émergence d'initiatives » par des projets 100% renouvelables ou zéro énergie/zéro carbone peut se faire à deux échelles : les quartiers et les bassins de vie. Les initiatives comme POLLEC (POLitique Locale Energie Climat) ou RenoWatt (projet pilote de rénovation énergétique) seront utiles pour aider les pouvoirs publics à identifier les bâtiments à haut potentiel de rénovation, à mettre au point le financement des travaux, et à lancer les marchés publics pour les contrats de performances énergétiques (services gratuits pour les communes dans ce cadre).

Cet ancrage local permet :

- Une réduction de la précarité énergétique ;
- Une amélioration des budgets publics (au niveau macro : réduction de la facture d'importation d'énergies fossiles; au niveau micro : réduction de la facture de consommation d'énergie) ;
- Un développement des productions locales, adaptée aux spécificités du territoire ;
- Un rapprochement du producteur et du consommateur avec, pour ce dernier, une prise de conscience de l'impact de sa consommation sur son environnement.

Nous créerons des sociétés énergétiques locales pour réaliser les investissements dans la transition. Ces sociétés, de type « coopérative de la transition » seront organisées avec la participation de quatre piliers :

- Les demandeurs : commune, sociétés de logement, PME, pouvoirs organisateurs scolaires, etc ;
- Les investisseurs : coopératives citoyennes, épargne bancaire (voire notre proposition d'obligation pour les banques de ne plus investir dans les énergies fossiles) ;
- Les bénéficiaires : riverain·e·s (en particulier pour les projets de production d'énergie renouvelable), usager·e·s, habitant·e·s ;
- La caisse publique d'investissement.

Via Liège Énergie, la Maison de l'Habitat et des relais de quartier, nous sensibiliserons les citoyen·ne·s aux problématiques de l'énergie, intensifierons l'aide aux citoyen·ne·s pour suivre et contrôler leur consommation d'énergie, et ferons la promotion d'achats groupés en matière d'énergie.

Nous investirons dans l'énergie éolienne grâce aux nombreux terrains inutilisés de la Ville et du CPAS. Nous soutiendrons la réflexion autour de la création d'une éolienne citoyenne et participative.

Nous développerons également des jumelages énergétiques entre Liège et des communes rurales pour le développement des sources d'énergie renouvelable, grâce à une société énergétique locale.

Vert Ardent assumera le rôle de facilitateur des économies d'énergie et du développement des énergies renouvelables pour les citoyen·ne·s, mais aussi les entreprises en étoffant les équipes disponibles à cette fin à la « Maison de l'Habitat ».

Nous développerons un plan « éclairage public » en optant pour un éclairage LED modulé, des espaces publics et de la voirie. Là où c'est possible, ces éclairages et feux seront « intelligents ». De plus, notre commune investira dans des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics.

Nous encouragerons les maisons de repos et les infrastructures touristiques à s'équiper de chauffe-eaux solaires et les écoles communales de citernes d'eau de pluie pour les toilettes. Nous investirons dans des systèmes intelligents de pilotage énergétique.

Vert Ardent développera la possibilité de tiers-investisseurs pour les bâtiments communaux.

En lien avec la Région, nous ferons la promotion des réseaux locaux intelligents.

Relancer l'activité économique

Nous identifierons et lancerons des projets de redéploiement économique ambitieux et durables sur des sites SAR (Site À Réaménager) identifiés par la Région Wallonne (Val-Benoît, LBP à Chênée, DEF à Rocourt, etc.) intégrés dans une stratégie globale de développement des quartiers concernés.

Nous ferons l'inventaire des espaces disponibles pour des entreprises extérieures désireuses d'investir à Liège, en collaboration avec les organismes paracommunaux.

Vert Ardent réinvestira dans l'immobilier et récupérera la maîtrise du foncier, de manière à réorienter efficacement les politiques de transition écologique de l'économie.

Via la réalisation d'un cadastre des zones industrielles ou à potentiel industriel, nous veillerons à une meilleure utilisation des espaces existants ou développerons de nouveaux zonings pour entreprises sur les anciennes friches industrielles sans empiéter sur les terres cultivables et espaces verts (forêts, bois). L'installation d'entreprises pourvoyeuses d'emplois locaux, actives dans la production et transformation de biens, le recyclage, la valorisation des ressources locales, notamment agricoles et forestières, sera encouragée. Nous développerons l'accès à ces lieux par les transports en commun ou les modes de déplacements autonomes, en sites propres.

Nous développerons de nouvelles formes de lieux de travail, telles que les zonings verticaux, ou les espaces partagés (mise en commun des services centraux, secrétariat, gestion des déchets et consommables, etc.), en réhabilitant le bâti existant. Ces nouvelles formes sont particulièrement adaptées aux PME et TPE (non créatrices de nuisances de voisinage), actives dans des secteurs porteurs (multimédia, services, bureaux d'études, artisanat...) et pourvoyeuses d'emplois de qualité.

Vert Ardent accompagnera les porteurs de projets de développement local et favorisera l'implantation des entreprises non délocalisables via le développement d'antennes locales d'investissement.

Nous créerons une semaine des **Filières Vertes** (en collaboration avec l'ULiège et autres acteurs économiques), visant à favoriser la création d'entreprises d'économie verte via la collaboration entre acteurs de recherche, investisseurs et porteurs de projets.

Nous étudierons la création d'un éco-parc pour entreprises de recyclage et traitement des déchets sur l'île Monsin.

Vert Ardent jouera un rôle moteur dans la promotion de l'entrepreneuriat en portant une attention particulière à l'entrepreneuriat féminin. Ce soutien peut se réaliser notamment en assurant une plus grande flexibilité dans les tranches horaires des structures d'accueil y compris les crèches (sans porter préjudice au temps consacré à la vie de famille) ou la mise en réseaux des entrepreneurs et entrepreneuses au niveau local.

Encourager la création d'emplois de qualité

Nous assurerons une synergie entre les différent·e·s actrices et acteurs de la politique de l'emploi (Maison de l'emploi, administration communale, CPAS, secteur associatif, etc.), via une coordination centrale au niveau local.

Nous encouragerons le développement des métiers de soins aux personnes (petite enfance, soins à domicile, auxiliaires de soins,...) pourvoyeurs d'emplois directs non-délocalisables et contribuant à un renforcement de la cohésion sociale et intergénérationnelle.

En concertation avec les autres niveaux de pouvoir (Communauté, Province, etc.) ainsi qu'avec les entreprises de la région, nous réorienterons les filières d'enseignement en fonction des nouvelles filières de développement (économie verte, technologie de l'information, etc.)

Liège compte des bâtiments intéressants par leur caractère architectural, leur insertion urbaine ou par leur potentiel d'utilité sociale. Ils sont parfois trop dégradés pour intéresser des investisseurs privés ou pour être rénovés par des filières publiques classiques. Pour certains de ces bâtiments (qui pourraient devenir propriété de la Ville ou du CPAS), nous établirons des partenariats avec les filières de formation aux métiers de la construction. Ces bâtiments seraient autant de sites de formation, selon une logique gagnant/gagnant.

FICHE : Liège, ville intergénérationnelle

Liège, centre d'une métropole, joue un rôle particulier vis-à-vis des enfants et des jeunes dans les sphères scolaires, de formation mais aussi de loisirs. Dans le même temps, Liège a peine à convaincre un certain nombre de jeunes ménages en quête de qualité de vie d'y construire leur projet de vie ; pourtant, la plupart de ces jeunes ménages restent dans l'orbite urbaine pour leur activité professionnelle, pour l'organisation d'une partie de leur temps libre, ou encore pour certaines phases de la scolarisation de leurs enfants. Souvent, la « qualité de vie » attendue en lointaine périphérie se paie au prix fort en termes de déplacements et d'emplois du temps compliqués à gérer et augmente, paradoxalement, les nuisances urbaines qu'on cherche à éviter !

Un premier enjeu est donc de mettre en place des actions afin de convaincre les jeunes ménages que leur avenir est à Liège en répondant aux préoccupations des parents : fournir le soutien nécessaire après une naissance, prévoir suffisamment de places dans les milieux d'accueil pour la petite enfance et dans les écoles, offrir des activités extrascolaires accessibles à toutes et tous, se préoccuper de la sécurité des enfants et des jeunes, notamment dans leurs déplacements. En devenant « amie des enfants », Liège entre dans un réseau dont la dynamique repose sur le partage et la valorisation des bonnes pratiques et des innovations sociales.

Dans le même mouvement, Liège amie des enfants et des jeunes veut aussi favoriser l'émancipation et l'autonomie des adultes de demain à un âge où les inégalités sociales s'avèrent déjà déterminantes. En luttant contre ces inégalités, on facilite l'accès à la santé, aux loisirs, à l'expression et à la participation citoyenne.

Cela passe par l'accès à des espaces verts et des aires de jeu de qualité, en suffisance, des rues et des places adaptées, des dispositifs qui favorisent la parole des enfants, des lieux pour permettre aux jeunes de se réunir, de faire la fête (ex. : mise à disposition de salles adaptées pour organiser des soirées), accompagnées d'initiatives pour diminuer les accidents de la route impliquant des jeunes, notamment lors des retours de soirées.

Liège amie des enfants et des jeunes veillera au bien-être de chacun·e dès le plus jeune âge afin que petits et grands, sans distinction d'origine sociale ou culturelle, de sexe, de condition physique, puissent grandir et se développer. Dès le plus jeune âge une attention sera accordée pour qu'enfants et jeunes atteints de handicap mental, physique ou sensoriel, puissent avoir accès à des espaces adéquats et participent à l'ensemble des activités. Le souci de favoriser une approche incluant la dimension d'égalité de genre conduira à ce que ces espaces soient adaptés aux enfants quel que soit leur sexe.

À l'autre extrémité de l'échelle des âges, on peut se réjouir de l'augmentation de la durée de vie de la population : bien que plus des trois-quarts des personnes de plus de 60 ans soient en bonne santé, 5 à 8 % des Belges vivent en maison de repos. Liège « amie des aîné·e·s » se veut particulièrement attentive aux besoins et aux désirs des citoyen·ne·s plus âgé·e·s.

Avec l'âge, le cadre de vie, la vie familiale, la vie de proximité et la convivialité du quartier prennent plus d'importance. La mobilité devient souvent plus difficile en termes d'accessibilité ou parce que la volonté de se déplacer dépend aussi du sentiment de sécurité physique. Or, le sentiment d'insécurité va en s'accentuant, particulièrement chez les femmes, majoritaires parmi les aîné·e·s et plus souvent isolées que les hommes. Prendre en compte ces aspects passe par la réappropriation de l'espace public, la création d'un climat de convivialité et d'ouverture ainsi que par un (ré)apprentissage des règles de vie sociale et du respect mutuel.

Les aîné·e·s ne constituent pas un bloc homogène, ni en termes d'âge ni en termes de capacités ou encore

d'expériences de vie. Veillons à développer des politiques différenciées, notamment entre les ainé·e·s actif·ve·s, celles ou ceux en perte d'autonomie et celles ou ceux totalement dépendant·e·s.

Considérons les seniors comme membres d'une société dont les bienfaits doivent être équitablement partagés et qui ont besoin de solidarités courtes et d'engagements de proximité, etc. Considérons-les comme des partenaires qui peuvent contribuer à la prospérité commune. Cette implication active des ainé·e·s maintient leur sentiment d'utilité et donne d'eux une vision positive.

Enfin, l'arrivée de la génération « Papy-boom/Mamy-boom » (> 65 ans) et de la « génération sandwich » (45-65 ans) requiert de nouvelles solutions tant au niveau social et politique qu'aux niveaux pratiques.

Liège, en collaboration avec les autres instances publiques et le secteur privé, doit innover et contribuer à la satisfaction des besoins des ainé·e·s en matière de prestations de service, de transports publics, de logement et d'urbanisation, de soins de santé, de formation, d'emploi et de participation citoyenne.

Pour Vert Ardent, les solutions à imaginer, promouvoir et mettre en œuvre, gagnent souvent à être pensées de manière multi- et intergénérationnelle; c'est évident pour de nombreux aménagements, mais une approche intergénérationnelle en matière d'accueil et de séjour peut souvent aussi se révéler extrêmement bénéfique pour tous. Une formule comme celle proposée par l'association « un toit 2 âges » pourrait être étudiée.

Accueil de la petite enfance

Dans les milieux d'accueil, nous faciliterons l'accueil des enfants avec un handicap ou une maladie chronique en intégration avec les autres enfants.

Nous apporterons un maximum d'information et soutiendrons les initiatives et services soutenant les parents lors d'une naissance. Nous nous assurerons que les parents en situation précaire aient les moyens d'élever leurs enfants dans la dignité, notamment à travers le soutien du CPAS.

Nous organiserons des espaces de parole et de rencontre pour jeunes parents et leurs enfants et une offre de garde ponctuelle type « halte-garderie » accessible à tous.

Nous permettrons l'accès de tous les enfants à un milieu d'accueil de qualité.

Pour les enfants qui fréquentent une crèche ou un autre milieu d'accueil collectif, la qualité de l'accueil est fondamentale pour le développement du lien d'attachement, leur socialisation et la construction de leur identité, etc. Il faut donc des places d'accueil de qualité et en nombres suffisants.

Nous organiserons également les « rencontres de l'accueil », afin de favoriser les échanges de savoirs et de bonnes pratiques entre les membres du personnel de ces milieux d'accueil.

Outre le développement de crèches publiques ou de structures subsidiées par les pouvoirs publics (dans lesquelles les tarifs sont fixés en fonction du revenu des parents), Liège jouera un rôle actif dans le développement de partenariats pour rendre attractive l'installation d'accueillantes et soutenir leur formation, etc.

Nous veillerons à prévoir des places d'accueil disponibles rapidement pour les plus petits, mais aussi en accueil extrascolaire pour permettre aux jeunes parents de répondre rapidement aux offres d'emploi, de formation…. Ces places pourraient être réservées dans des structures organisées : haltes-garderies, crèches, maisons communales de l'enfance, co-accueils (mode d'accueil agréé par l'ONE et réalisé par 2 accueillantes conventionnées ou autonomes, pouvant accueillir maximum 10 enfants), accueillantes

encadrées.

Nous faciliterons la création de 300 nouvelles places en crèche, Liège étant actuellement sous les normes ONE. Nous instaurerons une politique privilégiant les parents habitant sur le territoire de la Ville pour l'accès à ces crèches. Le rôle métropolitain de Liège mène certains parents non domiciliés à Liège mais y travaillant à solliciter des places d'accueil pour leurs enfants dans les structures de la Ville ; Vert Ardent estime nécessaire une réflexion en profondeur, à l'échelle de Liège Métropole, sur le financement des infrastructures et du personnel nécessaires à accueillir les enfants de parents non domiciliés à Liège.

Nous prévoirons des dispositifs d'accueil souples.

Les parents n'ayant pas d'emploi recourent peu aux milieux d'accueil, par manque de ressources financières, mais aussi en raison de freins sociaux ou culturels, ou encore parce que les règles des milieux d'accueil donnent la priorité aux parents qui travaillent. Or, ne pas avoir de place pour son enfant est un frein au besoin de souffler, de pouvoir se rendre à des rendez-vous sociaux, médicaux, de recherche d'emploi, de formation. Et ce sont le plus souvent les femmes qui se voient ainsi pénalisées, avec pour corolaire, des répercussions négatives sur le développement de l'enfant. Dès lors, nous veillerons à prévoir un dispositif d'accueil souple : en allant à la rencontre des familles (présence dans des lieux publics comme des marchés), en mettant sur pied des milieux d'accueil flexibles (haltes-accueil) qui permettent aux enfants d'être accueillis quelques matinées ou après-midi par semaine ; en organisant du multi-accueil (qui combine crèche et halte-accueil) ; en valorisant les langues et les cultures (guirlande avec des mots dans la langue de chaque enfant), etc.

Nous développerons les alternatives aux crèches communales, en soutenant les crèches à structure mixte (au sein d'ASBL, ou d'Entreprises de Formation par le Travail (EFT), etc) et mettrons quand c'est possible, des locaux à disposition pour des accueillantes agrées par l'ONE.

Nous mettrons en relation les employeurs importants actifs sur Liège pour les inviter à contribuer aux frais de garde des jeunes enfants de leur personnel.

Accueil extrascolaire

Nous développerons et renforcerons l'accueil extrascolaire en donnant un statut professionnel aux accueillant·e·s.

Vert Ardent stimulera l'ouverture des stages aux plus jeunes (moins de 6 ans) par la mise à disposition de puéricultrices.

Les activités seront inclusives et suffisamment diversifiées (culturelles, sportives, créatives, mise en contact avec la nature...) pour qu'elles puissent intéresser enfants et jeunes, après l'école, le week-end, et pendant les vacances scolaires. Nous veillerons également à permettre l'intégration des enfants à besoins spécifiques en s'appuyant sur l'expertise des associations spécialisées.

Encourager les déplacements autonomes

Nous favoriserons l'autonomie des enfants afin qu'ils puissent ainsi se déplacer sans devoir être accompagnés systématiquement par un adulte.

En effet, la circulation est rarement pensée en fonction des enfants (effets « barrière » dus à des voiries

difficilement franchissables, etc.) et l'accessibilité géographique des infrastructures (écoles, clubs sportifs, centres de loisirs, etc.) en est rendue plus difficile. Des cheminements piétons, un bon état des trottoirs dans des circuits repensés, des passages piétons rénovés, des brevets vélo et actions « défi, l'école à vélo » sont autant de points d'attention et d'actions qui favorisent cette autonomie.

Nous serons à l'écoute des enfants, des aînés et des PMR lors de la conception d'aménagements de l'espace public. Tous ces besoins sont différents, et les attentes sont exprimées de manière différente. Les prendre tous en compte est la meilleure manière de concevoir des aménagements rencontrant tous les besoins.

Être à l'écoute des enfants et des jeunes

Nous voulons donner une place aux enfants et aux jeunes dans l'installation ou la rénovation des espaces récréatifs. Les plaines et autres terrains de jeu sont souvent très formatés, conçus avec des équipements standardisés, laissant peu de place à l'imagination et à la créativité.

La commune soutiendra les projets « promotion de la santé » relatifs au bien-être des jeunes (prévention des assuétudes, du suicide, du dopage …) et aidera à ce qu'ils entrent non seulement dans les écoles mais aussi dans les associations de jeunesse, les clubs sportifs, etc. Une collaboration avec le Centre Local de Promotion de la Santé sera renforcée à cet effet.

Nous soutiendrons les associations telles que les Maisons de Jeunes, les mouvements de jeunesse, les groupements, les clubs de jeunes selon des critères de qualité négociés avec la Ville. Constatant que certains quartiers ne possèdent pas sur leur territoire de centres de jeunes, Vert Ardent veillera à développer dans ces quartiers des activités publiques minimales pour les jeunes.

Nous maintiendrons et renforcerons le travail des éducatrices et éducateurs de rue en s'assurant que l'ensemble des quartiers soient couverts.

Vert Ardent œuvrera pour le développement du projet des « Rues pour Jouer ». Nous mettrons par ailleurs tout en œuvre pour la création d'un projet ambitieux à Liège : un « Parc familial » doté notamment d'une Super Plaine de Jeux « de rêve » (voir l'exemple de la Ville de Luxembourg). Ces deux projets permettront aux familles qui ne partent pas en vacances de disposer à Liège d'un lieu de loisirs , bien équipé et doté des infrastructures qui permettent à toute la famille d'y passer gratuitement, des journées de détente.

Vert Ardent aidera les maisons de quartier qui organiseront des activités intergénérationnelles pour permettre des échanges entre les jeunes et leurs ainé·e·s.

Nous dynamiserons le Conseil communal des Enfants et le Conseil consultatif des Jeunes et nous veillerons à ce que leurs propositions et demandes (qui ne seront pas limitées aux seules questions d'enfance ou de jeunesse) soient annuellement présentées au Conseil communal et prises en compte par le Collège (en cas de rejet d'une proposition, celui-ci doit être motivé). Il en ira de même pour les rapports annuels de la CIJE (Conseil communal consultatif des Intervenants auprès des Jeunes et Enfants).

Nous autoriserons la pratique des danses urbaines dans des lieux publics déterminés avec les jeunes, au plus près de leur lieu de vie et dans le respect du calme des riverain·e·s.

Nous soutiendrons et développerons le « Centre J », qui dépend de l'autorité de la Ville de Liège, afin de permettre à tout jeune de pouvoir trouver un lieu physique dans lequel il pourra trouver réponse à toutes

ses questions. Il constituera le carrefour de toute l'offre « Jeunesse » de la Ville pour permettre aux jeunes et à leurs parents d'y trouver des activités adaptées.
Nous octroierons des budgets participatifs pour chaque MJ de la Ville et renforcerons les subsides accordés aux mouvements de jeunesse locaux, aux groupements et aux clubs de jeunes.
Nous maintiendrons et renforcerons le travail des animateurs de rue et introduirons des dossiers auprès des institutions subsidiantes pour en engager davantage afin d'établir une relation de confiance entre les jeunes, les institutions et l'inspecteur de quartier, dans le respect de la déontologie de la profession d'animateur.

Accès à une alimentation de qualité

Nous favoriserons l'accès à une alimentation de qualité dans les cantines scolaires. Nous privilégierons les circuits courts et les fruits et légumes de saison. Nous donnerons la priorité au bio. Nous refuserons les OGM. Le choix des viandes sera varié mais de qualité et origines certifiées, le poisson sera issu de la pêche gérée durablement. Nous veillerons à une bonne insonorisation des réfectoires.

Nous assurerons l'accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous. Nous apporterons une aide au Fonds Truffaut qui offre des repas aux enfants défavorisés. Nous baisserons les grammages de protéines animales par souci de santé mais également pour maintenir un prix démocratique et accessible tout en améliorant la qualité des repas.

Nous mettrons les enfants en contact avec l'alimentation et la nature en encourageant la création de potagers et de poulaillers dans les écoles, en plantant des arbres fruitiers et des arbustes de petits fruits dans ou aux abords des écoles et dans les espaces publics.

Nous distribuerons à la population des poules de batterie sauvées des élevages intensifs.

Vert Ardent encouragera par ailleurs les activités scolaires qui permettent la découverte de la nature et de l'alimentation : visites actives de fermes, identification de plantes comestibles, redécouverte de légumes anciens, cuisine des légumes cultivés dans l'enceinte de l'école…

Nous encourageons un enseignement participatif plutôt que compétitif.

Organisation de l'Enseignement Communal

La Ville de Liège est le pouvoir organisateur de 44 écoles fondamentales, 7 écoles secondaires et 1 Haute École. Cela implique de lourdes responsabilités collectives en matière d'Education.

A) Axe bonne gestion :

Nous améliorerons la bonne gestion des établissements via une plus grande **transparence,** notamment dans les nominations ainsi que dans l'engagement des intérimaires et des temporaires et cela se fera en intégrant les enseignant·e·s dans le processus de gestion.

Vert Ardent clarifiera les procédures d'achats et de commandes afin de garantir l'accès pour chaque enseignant·e et étudiant·e au matériel nécessaire à la réalisation de son travail.

Nous valoriserons les lieux de participation prévus par le cadre décrétal (Conseil de Participation, délégation d'élèves …) et favoriserons les initiatives nouvelles, en concertation avec les acteurs de terrain.

Cette transparence permettra une meilleure participation des parents au sein des établissements.

Nous inclurons la gestion du personnel de garderie et du personnel de nettoyage dans les responsabilités de l'établissement scolaire.

Vert Ardent encouragera le remplacement des machines à sodas dans les écoles de la Ville par des distributeurs de produits bio et locaux et des fontaines à eau potable.

Nous préconiserons l'utilisation des logiciels libres et gratuits quand les conditions s'y prêtent tout en respectant la liberté pédagogique.

Nous renforcerons le service informatique de la Ville en proposant un comité d'accompagnement dédié aux enseignants.

Vert Ardent soutiendra l'élection et l'évaluation des directions par le Conseil de Participation.

B) Axe bien-être :

Nous favoriserons la mixité sociale grâce à la mise en place de **classes passerelles** (Français de base) dans chaque implantation.

Nous améliorerons et professionnaliserons le statut des surveillant·e·s en assurant leur formation.

Nous favoriserons l'entraide et la collaboration entre les enseignant·e·s tout en leur proposant une formation continue et adaptée.

Nous porterons plus d'attention aux espaces : il est important que chaque élève dispose d'un espace suffisant, que les espaces de récréation soient accueillants et que les espaces communs soient convenablement insonorisés.

Vert Ardent encouragera la formation des enseignants à l'éducation égalitaire entre les genres.

Pour la prévention du harcèlement à l'école et des usages problématiques de drogues, la Ville encouragera le recours à des actrices et acteurs de prévention plutôt qu'à la Police, afin de l'axer sur une approche de confiance et sur le développement des compétences personnelles chez les jeunes (savoir dire non, savoir s'informer, gérer le stress, savoir demander de l'aide...)

C) Axe qualité de l'offre :

Nous revaloriserons lesenseignements professionnel, technique et de promotion sociale auprès des élèves du primaire et du secondaire via des visites dans les différentes filières, la possibilité de stages, de partenariats entre les écoles des différentes filières ainsi que l'intégration des élèves des enseignements technique et professionnel dans divers chantiers de la Ville.

Vert Ardent mettra en place une véritable synergie avec les Hautes Ecoles.

Malgré le possible accès à l'école maternelle dès 2 ans 1/2, des parents ne saisissent pas toujours cette occasion de développer la socialisation de leurs enfants et faciliter ainsi leur intégration dans l'école. Nous encouragerons donc les parents à ce que leurs enfants fréquentent les écoles dès l'âge de trois ans.

Nous encouragerons une meilleure coordination pédagogique des enseignants d'un même cours via la mise en place d'une véritable transparence des supports pédagogiques créés ou utilisés pas ces derniers.

Nous revaloriserons le travail des enseignant·e·s en réduisant le nombre d'élèves par classe.

Nous étendrons l'accueil des élèves au sein des établissements en encourageant les écoles de devoirs et les remédiations et en favorisant la période d'accueil des élèves en compagnie de leurs parents pour les plus jeunes.

Nous mettrons en place un dépistage systématique de la dyslexie et de la dyscalculie et formerons mieux les enseignants à ces problématiques.

Vert Ardent favorisera l'accès des enseignants et des élèves aux technologies de la communication et de l'information. Nous formerons les enseignants et les élèves à ces technologies (sur logiciels libres le cas échéant) avec une attention particulière à leur insuffler un esprit critique sur leur utilisation et les enjeux qu'ils soulèvent.

Nous intégrerons dans les programmes scolaires du secondaire des sessions dédiées au sport, au théâtre, à la musique, à l'éducation aux médias et à l'écologie.

Nous favoriserons l'ouverture culturelle en renforçant les partenariats avec les institutions culturelles de la Ville (Cinéma, Théâtre, Opéra, OPHL) afin de permettre un éveil à la culture du plus grand nombre. Nous mettrons en place au sein des établissements le développement d'espaces verts, de potagers partagés et d'activités de sensibilisation à la permaculture.

Vert Ardent favorisera les écoles de quartier par rapport aux écoles 'mastodontes'.

Nous favoriserons l'intégration des personnes handicapées dans tous les types d'enseignement.

Nous améliorerons les équipements sanitaires et le maintien de leur propreté dans les établissements scolaires.

Vert Ardent lancera et soutiendra la réflexion sur la création d'une seconde école secondaire à pédagogie active (en plus du lycée Léonie de Waha) et sur les modalités de son financement.

Nous intégrerons les parents et les associations de parents dans la vie et la gestion scolaires.

Vert Ardent favorisera les déplacements à vélo notamment par une politique volontariste d'organisation de ramassage et de connexion des écoles au réseau cyclable.

Nous proposerons plus de cours optionnels tournés vers la société (brevet du cycliste, brevet de secourisme, éducation aux médias)

Eveil à la vie relationnelle, affective et sexuelle

La pornographie déforme la vision qu'ont certains jeunes de la sexualité. C'est un sujet sensible mais très important, avec lequel les parents ainsi que certain·e·s enseignant·e·s sont souvent mal à l'aise. Il est important d'initier les jeunes à la prévention de maladies sexuellement transmissibles et à une vie affective et sexuelle sans tabou, où le respect prévaut, par une information adaptée à l'âge et ce durant tout le cursus scolaire.

Nous serons à l'écoute des besoins des écoles, encouragerons celles-ci à développer une action et soutiendrons financièrement les partenariats avec les acteurs EVRAS (Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle) reconnus par la FWB.

Permettre aux ainé·e·s de rester chez eux, chez elles

Vert Ardent développera la politique de maintien à domicile et des services qui facilitent la vie : repas, petites réparations à domicile, conseils d'aménagements dans les habitations, etc. Nous mettrons en place une collaboration et une concertation approfondies entre les services communaux dédiés aux aîné·e·s et les différents services de soins à domicile pour développer l'accompagnement de nos aîné·e·s.

Nous soutiendrons les initiatives d'habitats groupés et de logement intergénérationnel, notamment en assouplissant les règles urbanistiques et en sensibilisant les services à cet enjeu.

Nous ferons la promotion d'un ou plusieurs « cantou » ou maison de vie pour personnes désorientées pour les accueillir en journée, permettant ainsi à leur conjoint·e ou à la famille de « souffler », de garder une activité professionnelle ou de volontariat et de conserver une vie sociale active.

Nous attacherons une attention particulière au bien-être des aîné·e·s précaires et/ou isolé·e·s afin de mieux répondre à leurs besoins.

Nous aurons une réflexion sur les actions à mettre en place pour aider les (futurs) seniors à surmonter les diverses ruptures qu'ils connaîtront (départ à la pension, départ des enfants, deuil du conjoint, perte de mobilité, changements de vie et leurs impacts sur la santé et la vie sociale).

Nous développerons les appartements supervisés afin d'améliorer l'autonomie des personnes.

Vert Ardent luttera contre l'isolement social des personnes âgées en renforçant les plans « grand froid » et « canicule ».

Une mobilité repensée pour les ainé·e·s

Dans le cadre du Plan de Mobilité, nous accordons une attention particulière à l'accessibilité des aménagements pour les ainé·e·s, les enfants et les personnes à mobilité réduite (PMR) : des trottoirs sécurisés, sans irrégularité, sans encombrement ni stationnement sauvage, sans bordures trop élevées, et des passages pour piétons sans danger avec des phases plus longues pour la traversée au feu vert.

Les aménagements urbains intégreront plus de bancs, de zones de repos ou d'équipements sportifs spécifiques facilitant des relations conviviales. L'éclairage public sera aussi repensé.

Nous établirons une cartographie des personnes âgées sur le territoire communal afin de les mettre en relation avec leur voisinage qui pourra les aider en termes de mobilité (déplacement, courses, soins,...) et ainsi favoriser le lien social.

Nous améliorerons le déneigement des espaces publics et piétonniers afin d'assurer une accessibilité aux piétons en cas de précipitations hivernales conséquentes, en particulier pour les personnes âgées et PMR

Faciliter la participation citoyenne des ainé·e·s et mise en valeur de leurs expériences

Vert Ardent valorisera le rôle de la Commission consultative des ainé·e·s en lui donnant de la publicité et en relayant les avis donnés (dans le bulletin communal par exemple).

Nous organiserons avec les écoles communales un temps de témoignages et d'échanges des aîné·e·s avec les jeunes pour raconter comment était la ville avant, comment se passait la vie de tous les jours, et comment les jeunes vivent leur ville aujourd'hui.

Créer des maisons de repos et de soins du 21e siècle

Vert Ardent soutiendra la multiplication des chambres à un seul lit et des chambres pour couples tout en privilégiant des structures d'accueil à taille humaine. Des places en maison de repos seront réservées pour des personnes souffrant d'assuétudes

Nous soutiendrons les travaux de rénovations énergétiques dans une optique « *win-win* » : meilleur confort pour les résident·e·s et réduction des coûts énergétiques.

Nous veillerons à offrir aux résident·e·s un rythme de vie normal. Manger, voire même aller dormir à 17h n'est pas acceptable.

Nous multiplierons les contacts et les activités intergénérationnelles, notamment via des Maisons de quartier où des activités entre jeunes et personnes âgées seront organisées.

Nous veillerons à la qualité des repas fournis aux seniors via les services du CPAS en privilégiant les produits locaux et de saison, et proposerons un choix de menus pour répondre autant que possible aux attentes alimentaires (végétarisme, prise en compte des intolérances et des allergies...).

FICHE : Liège solidaire et conviviale

Une commune où il fait bon vivre, c'est une commune conviviale : les habitant·e·s s'y côtoient, échangent, se respectent et réalisent des projets communs.

Nous défendrons une communauté humaine dans laquelle chaque femme, chaque homme, chaque enfant doit pouvoir manger à sa faim, dormir au chaud et en sécurité conformément à la dignité humaine. Chacun·e doit pouvoir bénéficier d'un coup de main lors d'un accident de la vie ou d'un passage difficile, sans être montré·e du doigt et tout le monde doit pouvoir être autonome au maximum dans sa vie quotidienne et dans ses choix.

C'est pourquoi notre commune se doit de tout mettre en œuvre pour soutenir chacun·e. Elle se doit également de favoriser la solidarité et la convivialité entre ses habitant·e·s, notamment à travers l'action de la commune et du CPAS.

Elle mise aussi sur le développement des biens communs et de ses services collectifs.

Veiller à la convivialité et à la cohésion sociale à Liège.

Via le plan de cohésion sociale, nous soutiendrons la création de comités de quartier ou de groupes citoyens qui ont pour vocation de dynamiser leur environnement direct et de renforcer le lien social.

Vert Ardent veillera à la convivialité de l'espace public en multipliant les lieux accessibles aux familles, aux groupes et associations (salles communales, espaces verts, plaines de jeux, zones de loisirs, etc.) en suscitant, soutenant et facilitant les initiatives à taille humaine portées par les citoyen·ne·s de nos quartiers (fêtes de quartiers, groupements d'achats communs, marchés locaux, brocantes, jardins ou potagers partagés, composts collectifs, efforts conjugués d'embellissement du quartier, etc.).

Affaires sociales : tous les leviers au service de la solidarité !

Les règles générales qui encadrent l'octroi des allocations de chômage et des allocations sociales dépendent du gouvernement fédéral. Le financement des CPAS et des politiques de cohésion sociale dépend largement des régions. La commune et le CPAS ont cependant de nombreux leviers qui permettent de construire des solidarités et de soutenir l'émancipation des personnes précarisées.

Nous demanderons au Conseil de l'Action Sociale un fonctionnement transparent et professionnel. La méthode de prises de décisions sera explicitée au bénéficiaire. Les aides sociales resteront attribuées selon des critères clairs. Les travailleurs sociaux seront attentifs au respect de la vie privée des bénéficiaires. Nous refuserons la logique de sanctions liées au PIIS (Projet Individualisé d'Intégration Sociale).

Vert Ardent visera à mettre à disposition des citoyen·ne·s des biens et services collectifs en suffisance (crèches, maisons de repos, logements publics, logements d'urgence, espaces numériques, repas à domicile, salons-lavoirs collectifs, lieux d'accueil extrascolaire, écoles de devoir, etc.).

Nous développerons des services sociaux adaptés (service énergie, médiation de dettes, service logement…) via une intervention financière dans les tarifs des services proposés, mais aussi en octroyant une dotation communale suffisante au CPAS. Nous veillerons en l'occurrence à établir une stricte distinction entre le budget de fonctionnement du CPAS et celui des aides.

Nous améliorerons les conditions de travail des agents des antennes du CPAS. Nous renforcerons le travail en réseau du CPAS avec le tissu associatif et avec l'Échevinat des Affaires Sociales pour mener une politique concertée de prévention sociale dans l'ensemble des quartiers de Liège.

Une attention particulière sera accordée aux parents seuls avec enfants afin de les informer et de les aider à introduire leur dossier auprès du SECAL (SErvice des Créances ALimentaires) en cas de non-paiement des créances alimentaires pour les enfants, de la part de leur ex-partenaire.

Nous rendrons plus performant l'observatoire de la pauvreté qui produit un diagnostic social annuel soumis à la discussion du Conseil communal et de l'action sociale. Nous l'accompagnerons de recommandations en matière d'action sociale.

Nous veillerons à une gestion dynamique du personnel : objectivation des recrutements, formation permanente, évaluation formative, mais aussi, si possible, passage à 32 heures de travail hebdomadaire et mise en place d'un plan Tandem entre travailleuses et travailleurs jeunes et âgé·e·s en fonction des moyens disponibles et du cadre légal.

Lors de la prochaine législature, nous insisterons tout particulièrement sur les aspects suivants :

Vert Ardent veillera au respect des délais légaux d'examen des demandes (décision, notification, paiement). Ces délais sont des délais maximum. Ils sont déjà souvent trop longs vu les situations de détresse des demandeurs. Ils sont pourtant très souvent dépassés, et parfois fortement.

Nous privilégierons l'octroi d'avances sur paiement en cas de non-respect de ces délais et en cas de situation d'urgence. Les aides urgentes sont trop souvent accordées au compte-gouttes et leur montant est généralement insuffisant.

Nous mettrons fin aux suspensions de paiement sans notifications de ces décisions. La loi prévoit de rares situations dans lesquelles un paiement peut être suspendu. Elle indique que toute suspension doit être notifiée. Or, les suspensions sans décision du Conseil ni notification sont fréquentes pour des motifs tels qu'un document manquant, l'absence du travailleur social, des visites à domicile à l'improviste infructueuses, etc.

En cas de nécessité, nous octroierons l'équivalent de deux mois de caution locative, sous forme de garantie bancaire. La loi sur les loyers stipule en effet que le montant de la garantie locative est équivalent à deux mois de loyer, sauf dans quelques situations particulières où elle peut être de trois mois. Or le CPAS n'accorde que l'équivalent d'un mois en cas de location auprès d'un propriétaire privé (ce qui représente l'écrasante majorité des cas).

Nous cesserons de prendre en compte systématiquement les revenus des parents et enfants cohabitants dans le calcul du montant du revenu d'intégration. En cas de cohabitation avec un parent ou un enfant, la prise en compte des revenus est facultative. Le CPAS peut y déroger dans tous les cas s'il le motive dans sa décision. Cette disposition revêt une très grande importance, en particulier pour les jeunes et les chômeurs sanctionnés ou exclus. En effet, selon le choix fait par le CPAS, la personne dispose, soit d'un RIS au taux cohabitant, soit se trouve dans une situation de dépendance contrainte et totale vis-à-vis de son parent cohabitant. Or le CPAS tient compte systématiquement des revenus des parents et enfants cohabitants, les exceptions étant très rares.

Par contre, nous prendrons en compte les besoins spécifiques des SDF, entre autres le « RIS de rue » au taux isolé en cas d'hébergement provisoire, les aides urgentes, l'examen rapide de leurs dossiers et l'allègement des contrôles imposés pour l'examen des conditions d'octroi. Les délais de fixation d'un premier rendez-vous avec un assistant social sont très longs. Les conditions de vie précaires des SDF entraînent souvent leur non présentation à ce rendez-vous lointain si dans l'intervalle, leurs conditions de

vie ou de résidence ont été modifiées. S'ils s'y présentent, commence alors le parcours du combattant pour rassembler les pièces demandées, les preuves de recherche d'emploi, l'inscription comme demandeur d'emploi, la signature d'un PIIS (Projet Individualisé d'Intégration Sociale), etc. Quand enfin tout cela est rassemblé, il faut encore attendre un long délai avant la prise de décision, sa notification et le paiement.

Vert Ardent évitera les freins mis à la possibilité donnée aux jeunes de pouvoir disposer d'un revenu et de vivre de manière autonome. Les différents services, la cellule jeunes et le Service Famille Jeunes semblent fortement conditionnés pour refuser le plus possible les demandes d'aide émanant de jeunes. Ceux-ci sont convoqués pour prouver qu'il y a « rupture familiale ». Ils sont parfois obligés de se confronter en direct avec un parent violent. L'obligation de prouver cette rupture familiale s'étend à des jeunes de 30 ans et plus et même à des jeunes vivant en couple ou ayant un enfant. Or, une des conditions d'octroi du revenu d'intégration est d'être majeur et nous considérons que le CPAS n'a pas à ajouter de nombreuses conditions d'octroi qui ne figurent pas dans la loi.

Nous éviterons les atteintes à la vie privée des bénéficiaires telles que l'obligation de fournir tous les extraits de compte bancaires, les visites à domicile à l'improviste et les contrôles intrusifs (ouverture des frigos, des armoires, inspection des chambres à coucher et salles de bain). Ces pratiques, que les autorités justifient par la nécessité de contrôler les conditions d'octroi et de lutter contre la soi-disant fraude sociale, s'appliquent à tous les demandeurs. Or, le CPAS dispose de nombreux moyens de contrôler les conditions d'octroi sans imposer ces intrusions dans la vie privée ressenties comme profondément humiliantes et stigmatisantes par les bénéficiaires.

Vert Ardent informera les usagers sur leurs droits, les aides sociales complémentaires au revenu d'intégration, les dispositions légales en vigueur, les processus de décision propres au CPAS de Liège... Nous mentionnons tout particulièrement l'obligation d'informer sur le droit d'être entendu par le Conseil, droit démocratique élémentaire prévu dans la loi sur le droit à l'intégration sociale comme « garantie » importante contre l'arbitraire ou la subjectivité. Une majorité de demandeurs ne sont pourtant pas mis au courant de cette disposition légale.

Nous éviterons la généralisation du recours aux débiteurs alimentaires, quel que soit l'âge des demandeurs. Le recours est devenu systématique, alors que la loi stipule qu'il est facultatif dans la majorité des cas. Dans les situations où il est obligatoire (par exemple pour les étudiants), le CPAS peut y renoncer pour raisons d'équité. Et dans tous les cas, le CPAS doit effectuer une enquête sociale portant sur les conséquences du recours aux débiteurs alimentaires sur les relations familiales. Le recours systématique aux débiteurs alimentaires fait peser sur la « classe moyenne », les travailleurs et les retraités, le poids de l'augmentation de la pauvreté provoquée entre autres par les mesures restrictives à l'égard des chômeurs. Il entraîne des conséquences graves sur les relations familiales et notamment de nombreuses renonciations à l'aide du CPAS. Or, le CPAS applique de la manière la plus dure le recours aux débiteurs alimentaires, le rendant systématique, mettant énormément de freins à la possibilité pour les débiteurs potentiels de rencontrer le travailleur social, n'informant pas les usagers (ni les travailleurs sociaux de première ligne) de l'évolution de la procédure.

Nous prolongerons l'engagement du CPAS et de la Ville à ne pas proposer à leurs usagers la prestation d'un Service Communautaire, travail gratuit en échange de l'octroi ou du maintien du revenu d'intégration. Le CPAS s'y est engagé pour l'année 2017 et devrait se déclarer pour une durée indéfinie, zone hors service communautaire.

En vue de favoriser la transparence, Vert Ardent établira un cadastre des structures qui bénéficient de l'affectation de personnes sous contrat « Art. 60 ».

Nous renforcerons le secours hivernal pour répondre au doublement des dossiers durant la législature 2012-2018. Les travailleurs pourront ainsi mieux gérer les demandes. Par ailleurs, ce service vise à éviter la

spirale de l'endettement et la privation de chauffage ou d'électricité qui peuvent rapidement dégrader le bien loué.

Grande précarité, sans-abris et mendicité

L'objectif de Vert Ardent, ensemble avec tous les acteurs publics et associatifs, est de faire de Liège une ville Zéro « Sans Abrisme ».

Cela demandera une approche concertée et globale de prise en charge de cette problématique difficile et complexe.

La mendicité est un problème social. Il faut donc apporter des réponses sociales, même si, dans certains cas, une intervention de type répressive peut être envisagée. Nous défendrons :

- la suppression du règlement communal sur la mendicité ;
- la suppression de la disposition prévoyant l'enfermement des mendiants pendant 12 heures ;
- l'organisation d'une campagne d'information et de sensibilisation sur les causes et la signification de la mendicité ;
- l'instauration d'un service d'infirmiers de rue et le renforcement de la présence d'éducateurs de rue.

Nous créerons et valoriserons un numéro vert pour les habitants d'immeubles concernés par l'occupation des halls par des sans-abris. Ce numéro vert renverra à des travailleurs sociaux habilités à intervenir.

Prévenir les inégalités sociales

Nous développerons la guidance socio-énergétique.

Vert ardent mettra tout en œuvre pour que chacun·e puisse se vêtir, manger à sa faim, se loger et se chauffer en soutenant activement toutes les initiatives citoyennes allant dans ce sens. Nous créerons un espace vert permettant l'installation temporaire d'habitats légers en vue de permettre aux sans-abris qui ne souhaitent pas être enfermés dans un logement conventionnel de pouvoir bénéficier d'un lieu de vie décent, au contact direct avec la nature. Ce lieu participera également de la mixité sociale, permettant la rencontre et le voisinage de personnes précarisées et de personnes qui font le choix de la simplicité.

Pour permettre à chacun·e de participer à des activités collectives favorisant à la fois la rencontre, l'autonomie et soulageant le budget des ménages, nous mettrons en place ou soutiendrons des initiatives comme les « donneries », *gratiferias* (en français: « foires aux dons »), épiceries et cantines sociales, plate-forme de mise en commun de biens, etc.

Vert Ardent soutiendra les associations locales d'entraide, notamment via la création d'une plate-forme communale des associations.

Nous formerons le personnel communal et les enseignant·e·s à la détection de l'analphabétisme et à la relation avec les familles les plus pauvres.

Nous accentuerons les efforts d'insertion socioprofessionnelle, via notamment les « Articles 60 », en travaillant à des partenariats et des stratégies de réinsertion avec les acteurs publics et associatifs, afin de maximiser la remise à l'emploi et de contrer les effets de seuil lorsque le bénéficiaire arrive à la fin de son contrat Article 60.

Une personne ou une cellule du service communal sera spécialisée dans l'accompagnement des personnes

handicapées pour faire valoir leurs droits et introduire leurs dossiers.

Nous organiserons une « rencontre des droits sociaux » qui mettra en contact les citoyen·ne·s et les différents acteurs actrices concerné·e·s afin de lutter contre le « non recours aux droits sociaux »

Nous soutiendrons les projets de type « *housing first* » afin de faciliter la réinsertion sociale des personnes sans domicile fixe.

Usage de drogues

Nous maintiendrons et encouragerons une action diversifiée dans la prévention, la réduction des risques et le traitement des usages problématiques de drogues.

Vert Ardent soutiendra un accompagnement actif des usagers de drogues en rue, orienté vers le soutien et l'information, afin de tendre vers une sortie de la dépendance et une réinsertion dans la vie sociale.

Nous nous réjouissons de l'ouverture prochaine d'une salle de consommation. Cet espace permettra aux usagers de consommer leurs propres produits dans de bonnes conditions, notamment *via* la mise à disposition de matériel stérile. Un accueil socio-sanitaire sera également assuré par une équipe pluridisciplinaire, en vue de permettre une réorientation vers le réseau d'aide et de soins, pour les usagers qui le souhaitent.

Lors de nos conventions pour l'organisation d'événements festifs sur le territoire de la Ville, nous demanderons un diagnostic du besoin en réduction des risques lors de l'événement et nous inclurons dans les conditions de collaboration avec la Ville, la mise sur pied d'une action de prévention et de réduction des risques liés à la consommation d'alcool et de drogues illicites.

Nous autoriserons la production locale de cannabis via la création d'un « cannabis social club » aux fins exclusives de consommation personnelle.

Prostitution

Nous développerons un plan global en impliquant tous les acteurs concernés pour répondre aux différentes situations de prostitution.

Nous continuerons à combattre la présence et les activités des bandes liées à la traite des êtres humains. Cela nécessite une intensification et une coordination au niveau de la métropole liégeoise.

Vert Ardent soutiendra auprès des personnes concernées un travail de prévention centré sur l'éveil à la vie relationnelle, affective et sexuelle en mobilisant toutes les actrices et tous les acteurs (centres de planning familial, animations « vie affective et sexuelle » dans le cursus scolaire, centres de santé, médecins généralistes …).

Concernant la prostitution de rue, au vu des agressions et meurtres dont ont été victimes les femmes concernées ces trois dernières années, nous soutiendrons la délimitation d'une zone P, zone encadrée de tolérance à la prostitution. Nous y faciliterons la mise à disposition d'un local social pour des moments de décompression durant la nuit, de rencontre avec des travailleurs sociaux et d'information sur l'accès aux droits. Les policiers intervenant dans cette zone seront sensibilisés et formés sur les spécificités de la prosti-

tution de rue. En cas de nuisances pour les riverain·e·s (voitures trop présentes, tapage nocturne...), des solutions concertées seront privilégiées.

Relever le défi de l'interculturalité

Notre pays est une terre d'immigration. Des centaines de milliers de personnes ont quitté leur pays pour se construire une vie meilleure et ont contribué à la prospérité de la Belgique. Elles ont enrichi notre culture et façonné le visage multiculturel de notre pays. Ce pluralisme culturel, c'est l'identité de la Belgique et particulièrement de notre Ville. La diversité est une richesse et une opportunité extraordinaires, mais il arrive également qu'elle soit source de tensions qu'il faut regarder en face pour mieux les dépasser. Notre expérience de l'action locale nous enseigne que, le plus souvent, ces difficultés peuvent se résoudre par le dialogue.

Vert Ardent veut relever le défi de l'interculturalité et ainsi reconnaître et valoriser la diversité des cultures et des modes de vie en évitant le développement séparé des cultures et les politiques qui y mènent. Il s'agit d'assurer la participation de chacun·e à la construction de la société. Ce qui nous rassemble est infiniment plus fort que ce qui nous sépare.

Nous œuvrons à la construction d'une société ouverte, interculturelle, solidaire et respectueuse des droits humains. Nous voulons faire de notre commune un territoire ouvert sur le monde, un territoire solidaire où règne une réelle égalité des chances, où chacun·e trouve les moyens de s'épanouir et de participer à la vie collective. Nous misons sur les capacités d'accueil, d'ouverture et d'intégration présentes chez nos concitoyen·ne·s. Nous rejetons la stratégie de la peur, de la méfiance et des replis. Nous faisons le choix du dialogue interculturel et de la promotion de la diversité.

Reconnaître et valoriser la diversité culturelle

La reconnaissance et la valorisation de notre richesse interculturelle méritent d'être célébrées via un grand événement festif annuel selon une tournante dans les quartiers les plus concernés. Portés par les associations de quartier et largement soutenu financièrement et logistiquement par la Commune, cet événement pourra prendre la forme d'une Carnaval des Cultures, d'un Festival des Cultures, d'une « Zinneke » parade comme c'est le cas à Bruxelles depuis des années.

Vert Ardent aidera les équipes éducatives à relever le défi de la diversité culturelle dans les écoles communales.

Le pluralisme culturel est une réalité dans de nombreuses écoles. C'est une richesse qui peut poser des difficultés, pour lesquelles certain·e·s professeur·e·s ne sont pas outillé·e·s. Les écoles pourraient mettre en place une véritable politique de gestion de la diversité (tant du personnel que des élèves) qui serait intégrée au projet d'établissement.

Nous formerons les policiers et les policières à la diversité culturelle et encouragerons le recrutement de femmes et la diversité dans les services de police.

Vert ardent veut miser sur la police de proximité dans les quartiers. Les effectifs des services de police devraient être à l'image de la société. Les femmes et les personnes issues de l'immigration doivent être plus représentées au sein de la police. Nous mettrons en place des campagnes d'information, de sensibilisation et de recrutement à destination de publics spécifiques, tels que les femmes et la population d'origine étrangère.

Nous engagerons plusieurs responsables « diversité » au sein de l'administration communale.

Ces personnes seront engagées ou formées pour favoriser le développement de pratiques inclusives au sein de l'administration pour qu'elle soit exemplaire en matière d'égalité des chances. Et cela, tant au niveau de la gestion du personnel communal (recrutement, formations, etc.) que dans les rapports aux citoyen·ne·s. Genre, handicap, origine ethnique, orientation sexuelle : les responsables diversité veilleront à ce que chacun·e soit respecté·e dans son identité.

Sous la supervision des responsables « diversité », une équipe de médiateurs et de médiatrices interculturel·le·s sera formée au sein du personnel communal. Cette équipe sera chargée de lever les incompréhensions et d'aplanir, par le dialogue et la formation à la gestion de la diversité, les différends interculturels constatés au sein de l'administration.

Nous favoriserons la reconnaissance des associations communautaires.

De nombreuses associations communautaires réunissant des personnes d'origine étrangère mènent des projets citoyens dans une perspective d'émancipation. Trop souvent, ces associations ne bénéficient d'aucun soutien financier car elles ne se rattachent à aucun pilier traditionnel. L'égalité des chances en matière d'octroi des subsides doit prévaloir : les projets inclusifs, d'intérêt général et émancipateurs, doivent pouvoir être soutenus quelle que soit l'origine des personnes qui les portent. En revanche, aucun argent public ne doit aller à la promotion de valeurs contraires à la démocratie, à la laïcité et aux droits humains. Les associations qui organisent des activités d'apprentissage du français ou du néerlandais et des activités sportives et culturelles à destination des femmes immigrées doivent pouvoir profiter d'un soutien actif des autorités communales (mise à disposition de locaux, de matériel et financement).

Dans la communication de la commune vers les citoyen·ne·s pour la promotion de fêtes, braderies, brocantes, ou tout événement qui a pour but de rassembler les habitant·e·s quelles que soient leurs origines, nous ajouterons quelques mots dans les langues les plus parlées dans la commune. Cela permet aux personnes qui parlent ces langues, même si elles maîtrisent une langue nationale, d'avoir leur attention attirée et de se sentir particulièrement les bienvenues; cela favorise ainsi les occasions de rencontre entre des publics d'origines différentes.

Nous offrirons un repas alternatif et végétarien dans les cantines scolaires.

Nous voulons prévoir la possibilité d'un menu alternatif végétarien dans les cantines scolaires de telle façon que cela n'engendre ni surcoût excessif ni difficultés organisationnelles majeures pour l'établissement. La diversité du menu par la présence d'une alternative végétarienne est une réponse à la fois écologique visant la promotion d'une alimentation saine, et interculturelle puisqu'elle permet la prise en compte d'une majorité des prescrits religieux.

Vert Ardent intégrera la question du vieillissement des personnes d'origine étrangère dans la gestion des Maisons de Repos et de Soins (MRS) du CPAS et assimilés (l'Intercommunale de soins Spécialisés de Liège IsoSL,…)

La dimension interculturelle du vieillissement mérite une attention importante. Les structures et les pratiques des MRS du CPAS doivent permettre aux personnes âgées d'origine étrangère de s'épanouir dans le cadre de ces institutions. Leur inclusion doit devenir un objectif central du projet du CPAS.

Nous intégrerons une parcelle multiconfessionnelle dans le cimetière communal et permettrons l'organisation de funérailles dans un lieu laïc.

Une parcelle multiconfessionnelle doit être réservée dans le cimetière communal afin de permettre à chaque citoyen·ne d'être inhumé·e, en Belgique, selon ses convictions religieuses ou philosophiques. Nous défendons également la mise à disposition d'une salle pour les personnes qui souhaitent des funérailles non confessionnelles. Nous mettrons les moyens pour que ce libre choix soit possible. Vert Ardent mettra également tout en œuvre pour permettre aux personnes qui choisissent l'humusation comme mode de sépulture de voir leurs dernières volontés respectées. Nous étudierons préalablement les implications pratiques du développement futur de l'humusation. Dès que la législation le permettra, nous prévoirons une parcelle dédiée à cette nouvelle pratique funéraire plus écologique.

Nous créerons une commission consultative de l'interculturalité qui sera chargée de développer des outils et de proposer des actions en matière d'interculturalité et d'amélioration du dialogue entre les cultures. Cette commission pourra également être amenée à évaluer l'efficacité des projets menés en matière de diversité et d'interculturalité lorsque des subsides en ce sens auront été accordés.

Nous rendrons disponibles les démarches administratives de base en différentes langues sur le site internet de la Ville, en particulier celles qui concernent l'installation à Liège.

Lutter activement contre le racisme et les discriminations et favoriser l'égalité de genre

Nous éradiquerons la discrimination à l'embauche au sein de l'administration communale.

Le service public doit être exemplaire en matière de lutte contre les discriminations. Le recours à un système d'audit « anti-discriminations » au sein du service GRH (Gestion des Ressources Humaines) de l'administration communale doit permettre l'élimination des pratiques discriminatoires en son sein, qu'elles soient liées au genre, à l'âge, au handicap, à la nationalité, à l'origine ethnique ou à la conviction religieuse.

Aucune discrimination ne doit être tolérée sur le territoire de la commune. Le sentiment d'impunité doit cesser. Nous déposerons des candidatures tests afin de vérifier l'absence de discrimination à l'embauche par la commune ou au logement à Liège.

Vert Ardent demandera l'affichage systématique de la « Charte Liège contre le Racisme » et son application stricte, à l'entrée de tous les bâtiments communaux.

Nous veillerons à des espaces publics « papas actifs » pour permettre aux papas comme aux mamans de pouvoir langer, réchauffer un biberon, etc. et pas uniquement dans les toilettes pour femmes, soit par la création d'un lieu neutre avec le matériel adéquat, soit par la mise à disposition d'une table à langer, d'un chauffe-biberon aussi bien dans les toilettes pour hommes que pour femmes.

Nous refuserons toute publicité sexiste dans l'espace public et en ce sens, nous modifierons le contrat avec JC Decaux et agirons auprès des annonceurs pour lutter contre cette problématique.

Nous créerons un label « salaire égal » pour tout employeur sur le territoire liégeois, qui fait preuve d'une politique égalitaire d'engagement et de salaires et valoriserons les initiatives en ce sens.

Créer une structure du dialogue interculturel

Vert Ardent instaurera un cadre de dialogue permettant aux associations locales d'aborder sereinement et sans tabou les questions interculturelles.

Ce dialogue interculturel fera partie des objectifs d'une coupole d'associations locales actives sur les questions de cohésion sociale et de pluralisme culturel. Elle sera une interface entre les différentes composantes associatives et les pouvoirs publics. Elle sera chargée d'adresser des recommandations aux autorités communales afin d'améliorer les conditions du vivre-ensemble sur le territoire communal et de résoudre les tensions interculturelles qui pourraient exister. Il s'agit de permettre aux acteurs et actrices locaux d'examiner par eux-mêmes les demandes visant à prendre en compte la diversité, de les discuter, de les accepter, de trouver un compromis ou de les refuser si les conséquences pratiques qu'elles engendrent sont inacceptables ou qu'elles entrent en tension avec les principes d'égalité et de non-discrimination.

Nous renforcerons et développerons les cours de langues officielles.

L'apprentissage d'une langue officielle est fondamental pour s'intégrer dans de bonnes conditions. Avec l'aide des écoles, des écoles de devoirs, des associations, nous développerons les cours de langues pour les adultes et les enfants de la commune ne maîtrisant pas le français, le néerlandais ou l'allemand.

Nous développerons un système de parrainage pour les MENA (Mineurs Étrangers Non-Accompagnés) et les demandeurs et demandeuses d'asile.

Là où existe un centre d'accueil de MENA ou de demandeurs d'asile, nous développerons des formes de parrainage en concertation avec les associations, afin de permettre une insertion harmonieuse de ces personnes dans le tissu social.

Accueillir les Gens du Voyage

Vert Ardent développera un projet de création d'une aire d'accueil pour les gens du voyage en un lieu adapté.

Là où la question se pose, il est fondamental de sensibiliser la population liégeoise pour lutter contre les préjugés sur les gens du Voyage. Ce travail doit se faire avec l'aide du Service de Médiation des Gens du Voyage de Wallonie (et étendre les missions du service à Bruxelles). Il faut anticiper et développer un dispositif adéquat visant à organiser le séjour de ces familles et à limiter les inconvénients des séjours non-gérés tant pour les Gens du Voyage que pour les riverain·e·s.

Pour un accueil positif et respectueux des primo-arrivants

Nous accueillerons les réfugié·e·s dans la dignité, la tolérance, le respect de chacun·e dans ses choix de vies et convictions religieuses, dans le cadre du respect de la loi. Nous inclurons les initiatives de citoyen·ne·s qui veulent s'y impliquer favorisant ainsi les rencontres entre les personnes de cultures différentes et la cohabitation dans la bienveillance. Des assistants sociaux seront disponibles pour les aider ainsi que des médiateurs pour prévenir les conflits éventuels dus à des incompréhensions et malentendus.

Vert Ardent organisera et médiatisera des initiatives d'échanges, de rencontres, visant l'intérêt général, afin de casser les clichés et de montrer leurs apports mutuels positifs.

Nous investirons des moyens suffisants dans les écoles pour accompagner les enfants de tous les migrants et migrantes, permettre leur intégration parmi les autres élèves et, par ce biais, favoriser le vivre ensemble et la solidarité entre les familles.

Nous développerons des cours de français pour primo-arrivants afin de favoriser leur intégration.

Des initiatives innovantes en matière de logement

Nous rendrons l'AIS (Agence Immobilière Sociale) « Liège Logement » plus efficace et/ou développerons d'autres partenariats.

L'AIS joue le rôle d'intermédiaire entre propriétaires et locataires. Elle offre aux **propriétaires** les avantages suivants : recherche d'un locataire, rédaction des baux et états des lieux, suivi des obligations du locataire moyennant une participation modérée, garantie du paiement du loyer, suivi de l'entretien du bien par le locataire et remise en état en cas de dégradations, exonération ou réduction du précompte immobilier, aides à la réhabilitation et à la mise en conformité. Pour les locataires, cela constitue l'offre d'un logement à loyer modéré répondant aux besoins et à la situation de la famille, accompagnement social et certitude d'habiter un logement répondant aux critères minimaux de salubrité.

Nous augmenterons, là où ils font défaut, le nombre de logements sociaux et publics en veillant à la qualité de ceux-ci. Pour Liège, avec l'aide de la Région, nous repasserons au-dessus de la barre des 10% de logements sociaux comme annoncé dans le plan d'ancrage communal**.**

Nous soutiendrons les travaux d'aménagements nécessaires dans les logements sociaux pour en rendre un maximum accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Vert Ardent développera les communautés foncières. Ces organismes prennent possession de biens immobiliers et ne revendent que le bâtiment afin d'en réduire le coût d''achat, le sol restant la propriété du CLT (*Community Land Trust*). Organisés sous forme d'ASBL, ils sont gérés en commun par les citoyen·ne·s et les pouvoirs publics.

Nous favoriserons l'envol des jeunes adultes de chez leurs parents en luttant contre les prix excessifs des logements et en proposant des alternatives aux prêts bancaires dont les exigences sont bien trop élevées.

Nous favoriserons les initiatives de priorité au logement pour l'intégration des personnes sans abri.

Vert Ardent renforcera la promotion, auprès des propriétaires, des mécanismes intermédiaires comme l'AIS (Agence Immobilière Sociale), des conventions de partenariat avec le CPAS ou encore de projets de logements solidaires à loyers conventionnés.

Nous approfondirons l'action contre les logements vides, en lien avec les autorités régionales (cadastre des logements vides, contacts avec les propriétaires, taxes ou amendes sur les logements vides, prise en gestion publique, actions de remise sur le marché…).

Nous appliquerons les règlements communaux déjà existants en termes de lutte contre les logements vides et le vide locatif. Nous mettrons en place une politique volontariste pour que tout logement vide soit orienté vers la transformation en logement destiné aux familles à petit budget, notamment en les confiant à la gestion par l'AIS. Nous veillerons à assurer, via les travailleurs sociaux du service logement, un accompagnement adéquat dans les contacts entre les personnes en recherche de logement et les propriétaires.

Vert Ardent prendra des initiatives pour lutter contre les loyers excessifs. Les loyers doivent correspondre à la qualité du logement et à sa consommation en énergie. Ainsi, par exemple, la Commune, en cas d'identification d'un loyer manifestement excessif par l'un de ses services ou par une association agréée, pourra instaurer une médiation entre propriétaire et locataire afin d'aider à résoudre le problème, notamment pour les logements soumis à la délivrance d'un permis de location.

Nous lutterons contre les discriminations au logement exercées par certains propriétaires peu scrupuleux.

Nous veillerons à ce que le plan d'ancrage communal du logement (exigence pour les communes de développer 10 % de logement social) soit développé, en étant réaliste et volontaire.

Vert Ardent fera appel aux subsides prévus par la Région pour l'amélioration des structures des zones d'habitats permanents et encouragerons les habitant·e·s à faire appel à la « prime pour l'amélioration d'une habitation qui n'est pas un logement (22bis) » accessible auprès de la Région wallonne.

Nous soutiendrons activement la reconversion de Droixhe.

Nous créerons un fonds communal de garanties locatives.

Nous renforcerons le soutien aux Régies de quartiers de Liège et en créerons une dans le quartier Ste-Walburge.

Nous encouragerons le développement d'habitats « Kangourou », qui permet à une personne âgée de louer une chambre ou un espace de sa maison à un étudiant ou un couple en échange de services et/ou d'un loyer raisonnable.

Vert Ardent créera des conditions favorables au développement de l'habitat léger sur le territoire de la ville de Liège, notamment par le développement d'une zone dédiée à cette fin, à l'instar de La Baraque à Louvain-La-Neuve. Nous exercerons une influence afin de faire évoluer la législation régionale à ce sujet.

FICHE : Liège cœur d'une métropole accessible, mobile, active et apaisée

Constats

Par définition, la ville est un carrefour. Liège, en tant que métropole offre des activités sociales, professionnelles, récréatives qui attirent sur son territoire un grand nombre d'usagers avec des besoins en mobilité variés (travailleurs, étudiants de tout âge, touristes, etc.)

Chacun conviendra qu'aujourd'hui leur accessibilité impose une révision en profondeur de l'organisation de la ville. Trop de voitures tue la voiture… et asphyxie la ville et les activités urbaines. Liège est mûre pour changer radicalement.

Bien que les habitant·e·s de Liège sont les moins motorisé·e·s de Wallonie, la pression combinée des Liégeois·e·s se déplaçant tout de même en voiture et des non Liégeois·es nombreux à gagner le cœur de la métropole en voiture, reste trop forte. Elle doit diminuer pour faire de Liège une ville active, facilement accessible, et agréable à vivre.

Les échanges que nous avons avec les habitant·e·s, nous font entendre une préoccupation criante : les bonnes intentions ne suffisent pas, ils attendent la mise en œuvre. Accidents des piétons, vols de vélos, congestion automobile, air pollué..., les enjeux sont multiples à Liège pour pacifier la mobilité. Alors que le Collège se réfugie derrière « Réinventons Liège » pour promettre le grand changement, celui-ci tarde et les Liégeois·es s'impatientent.

La mobilité est également un enjeu pour la qualité de vie en ville. Entre 2009 et 2013, 9000 habitant·e·s (solde net) appartenant à la catégorie « jeunes ménages » ont quitté la ville.

Liège est la 3e ville belge la plus embouteillée (d'après Tom tom). On assiste à une croissance constante du parc automobile (+ 2 ou 3% par an) et du nombre de km parcourus. En continuant comme ça, on devrait créer 9000 places de parkings par an ! Et on sera tous à l'arrêt, partout, d'ici 10 ans.

En ville, il faut viser la cohabitation harmonieuse entre les différents modes de transport. Les choix du tout à l'automobile de ces dernières décennies ont rendu le partage de l'espace public déséquilibré.

Une voiture est immobile 95% du temps. Une place de parking occupe 7,5 mètres carrés d'espace public. Cela équivaut à 2 tables de ping-pong, une salle de bain, 8 places de stationnement pour vélos, une terrasse de café.

La politique de mobilité est étroitement liée aux questions de santé publique. En effet, le trafic routier en ville est responsable de 50% des polluants atmosphériques qui causent 10.000 décès par an en Belgique.

Au cœur de la métropole wallonne la plus importante, Liège devra demain être une ville (et une agglomération) accessible, où les déplacements de toutes et tous sont plus fluides en diminuant le rôle de la voiture individuelle et en améliorant de façon très forte les mobilités plus compatibles avec la ville : la marche, le vélo, les transports en commun, l'utilisation mutualisée/partagée des véhicules individuels. Cette évolution n'est pas une option, mais une nécessité. La survie de la ville comme lieu de vie, de travail, de loisirs, d'enseignement, de créativité l'impose.

Par ailleurs, les engagements climatiques souscrits par les autorités publiques belges et wallonnes ne seront atteints que grâce, entre autres, à des solutions radicales en matière de mobilité, avec une décarbonation très forte des transports. Ce ne sera pas chose aisée lorsqu'on sait que depuis 1990, ce secteur est le seul dont les émissions continuent à augmenter. Y arriver imposera d'aller beaucoup plus loin que le « simple » remplacement des véhicules actuels par des véhicules « zéro émission de carbone » (électriques ou autres). Remplacer unité pour unité, une voiture à combustion interne par une voiture électrique, ne résoudrait rien en matière d'embouteillages, et nécessiterait d'augmenter de 20% les capacités de production électrique. On voit bien l'impasse, et la nécessité de repenser en profondeur notre manière de nous déplacer.

Vers une ville apaisée, accessible et à la mobilité « décarbonée »

Il ne s'agit pas de se passer de la voiture, mais de l'utiliser lorsqu'elle est la mieux adaptée ; et d'adopter progressivement des comportements où se déplacer n'est plus synonyme de « se déplacer seul dans un véhicule ». À Liège, une combinaison mieux organisée qu'aujourd'hui des autres modes de transport permettrait de réduire la circulation de véhicules, trop souvent occupés par une seule personne et de rendre de l'air aux Liégeois et à leurs visiteurs.

Aujourd'hui, un grand nombre de citoyen·ne·s pourrait se passer de leur voiture, l'utiliser beaucoup moins et en partager l'usage (et les coûts !).

Il faut pour cela leur offrir d'autres solutions fiables et confortables. Ces solutions seront combinées (on utilisera plusieurs modes de transport pour réaliser un trajet) ou « multimodales » ; progressivement, nous pourrons recourir à des services multimodaux, éliminant la nécessité, encore ressentie par la majorité d'entre nous, de posséder un véhicule. Selon les lieux que nous désirons gagner et l'intensité des flux qui y mènent, nous utiliserons des modes « de masse » (train, tram, bus...), les modes autonomes (marche, vélo, trottinette,…), la voiture partagée, etc. Les modes mécanisés seront de plus en plus propulsés de manière « décarbonée ».

Notre manière de nous déplacer est aussi fortement orientée par notre façon de concevoir et de vivre la ville : des espaces publics de qualité incitent à la marche ; des aménagements cyclables directs et sûrs, et la possibilité de stationner son vélo en rue ou dans les bâtiments, favorise la pratique du vélo. Organiser la ville pour en rendre les lieux et activités accessibles à pied, à vélo ou en transports en commun diminue le besoin de s'y rendre en voiture.

La mobilité et l'accessibilité, c'est donc à la fois le résultat de décisions des pouvoirs publics, et des décisions que nous prenons tous les jours puisqu'après tout, la mobilité, c'est la somme de nos choix quotidiens !

L'arrivée du tram, qui desservira toute la rive gauche de Sclessin à Coronmeuse tout en raccordant Droixhe au centre-ville, va permettre un service beaucoup plus performant mais va aussi donner un coup de pouce important à la rénovation des espaces publics traversés. Grâce au tram, la longueur des rues piétonnes va doubler, par exemple, mais aussi le quai St-Léonard cessera enfin d'être une autoroute urbaine et laissera alors une large place aux piétons et aux cyclistes ; de façon générale, la pression motorisée sur le centre-ville va diminuer.

Voilà 30 ans que la Wallonie est en charge des transports en commun ; la création de cet axe de tram sera le premier investissement d'importance consenti dans la métropole liégeoise, où sont pourtant effectués 42 % du total des voyages TEC effectués en Wallonie. Il est donc essentiel d'étendre à d'autres lignes importantes du réseau urbain la vague de modernisation amorcée avec le tram.

Il s'agit également, en parallèle, de mener les actions nécessaires à améliorer les conditions de déplacements à pied, à vélo, en train, le multi-usage des voitures, etc.

Mener toutes ces actions impose un engagement fort de la Ville (qui gère environ 630 km de rues) et de la Wallonie qui gère 130 km de routes régionales et d'autoroutes sur le territoire de Liège ainsi que les transports en commun. Puisque la mobilité de la métropole ne s'arrête pas aux limites communales, une bonne coordination générale, associant également les communes voisines et le Gouvernement Fédéral pour le train, , est indispensable.

Pour terminer de brosser le cadre général, un enjeu se précise de jour en jour : la « Mobilité comme un Service » (MaaS en anglais). Le principe est simple : la combinaison entre la mise à disposition d'une information en temps réel sur toutes les offres de mobilité (bus, tram, train, vélos partagés, voitures partagées ou mutualisées, navette fluviale, taxis, etc) d'une part, et un moyen de paiement unique. Développé en Scandinavie, la « MaaS » repose sur des applications à développer par le privé, alimentées en grande partie par les données en temps réel à fournir par le public. Contrairement aux fantasmes de certain·e·s, elle ne permet pas d'enfin laisser au second plan les transports publics, mais impose au contraire, de mieux les organiser et d'en fiabiliser l'offre. Elle enrichit (fortement) l'offre pour permettre d'organiser des déplacements de point à point. Elle demande enfin la mise en place de systèmes de gestion de l'interface de paiement et de répartition des recettes, ce qui, par définition, est complexe.

Liège, première ville de Wallonie, est par définition le lieu idéal où développer une offre de type MaaS. Mais on comprend immédiatement que Liège ne pourra pas le faire seule. Dans ce domaine encore plus que dans d'autres, le succès impose une collaboration forte des différents opérateurs et pouvoirs publics (Gouvernement Fédéral, Région, communes) avec des opérateurs et développeurs privés.

La consultation « Réinventons Liège » montre, que la mobilité est une préoccupation majeure des Liégeois·es. C'est en tout cas celle qui arrive en tête des suggestions des Liégeois·es.

Vert-Ardent soutient les initiatives proposées par les citoyens qui se sont mobilisés dans le cadre de « Réinventons Liège ». Nous voulons aller plus loin et réinventer Liège non pas tous les 30 ans, mais en permanence.

Concevoir une politique de mobilité nécessite enfin d'affronter une question : pourquoi les gens se déplacent-ils ? Au nombre des réponses, il y a cette évidence : parce qu'ils ne trouvent pas, près de chez eux, ce dont ils ont besoin. Si l'on tire toutes les conséquences de ce raisonnement, c'est le souci de l'accessibilité qui doit primer et orienter une action publique en ces matières.

Liège, Ville apaisée

Vert Ardent fera de Liège une « **Ville 30** ». Voilà plus de 20 ans que les écologistes proposent que la vitesse de référence dans les rues soit de 30 km/h, les vitesses supérieures n'étant admises que sur un nombre limité d'axes inter-quartiers (soit environ 80% de rues en zones 30). Les esprits sont mûrs aujourd'hui pour mettre en œuvre une telle politique sur l'ensemble de la ville. Ses bénéfices sont nombreux : sécurité, qualité de vie, incitation aux déplacements à pied et à vélo, diminution de la pollution. Cela ne change pas fondamentalement les choses pour les automobilistes, puisque rares sont les heures où, dans la grande majorité des rues de Liège, la vitesse réelle soit supérieure.

Nous adopterons des **plans de mobilité** pour limiter le trafic de transit dans les quartiers, en concertation avec les habitants.

Nous lutterons contre le **stationnement sauvage**.

Liège, ville piétons admis

Des statistiques publiées récemment révèlent que sur les 14738 piétons victimes d'un accident de la route en Belgique entre 2014 et 2016, 1 sur 4 a été renversé en traversant sur un passage pour piétons.

A Liège, la vie des piétons n'est pas simple. Certains passages pour piétons sont non sécurisés, rendus quasi invisibles par absence d'entretien, mal éclairés ou simplement absents à des endroits stratégiques. Certains trottoirs sont étroits, voire manquants, ou encombrés par du mobilier urbain, des dépôts de déchets clandestins ou des voitures stationnées. Les pouvoirs publics ont un rôle à jouer pour encourager les citoyen·ne·s à marcher. La durée de certains feux rouges n'est pas adaptée aux piétons ou personnes à mobilité réduite (PMR).

Vert Ardent ressortira du tiroir le « Plan Piéton » réalisé dans les années 2000 qui identifie de nombreux cheminements pédestres ; leur réhabilitation, avec le soutien actif des habitant·e·s et des services communaux, est un chaînon majeur de la mobilité de demain.

Nous aménagerons et entretiendrons les cheminements piétonniers selon le principe de « ce qui convient au plus faible convient au plus grand nombre » ou « accessibilité universelle ». Cela passe par des largeurs de trottoirs suffisantes, un choix de revêtement adapté, une localisation adéquate du mobilier urbain, la lutte contre le stationnement sauvage et les dépôts de déchets clandestins.

Nous impliquerons les personnes PMR[6] dans les politiques de mobilité.
Nous impliquerons la « commission communale Femme et Ville » dans l'élaboration des politiques de mobilité et la conception des aménagements afin d'y implémenter la dimension du genre.

Nous formerons le personnel communal (ouvriers communaux, employés des services travaux, de l'urbanisme, etc.) et la police aux réalités rencontrées par les personnes à mobilité réduite.

Vert ardent s'engagera dans l'obtention du label
« Commune Pédestre », lancé par l'association « Sentiers.be »

Nous nommerons un.e Mme/Mr piéton·ne.

Nous généraliserons les signaux « F45b » signalant les « impasses débouchantes ».

Vert ardent poursuivra et étendra le projet de « Rues aux Enfants ».

Liège, ville cyclable

En matière de vélo, les attentes sont élevées, comme l'a rappelé l'enquête menée dans le cadre de « Réinventons Liège ». Vert Ardent partage l'analyse et les objectifs formulés par le GRACQ ; si on peut estimer la part modale actuelle du vélo à 3% des déplacements, l'objectif est d'atteindre 7% en 2024 pour enfin at-

[6] La définition légale d'une « Personne à Mobilité Réduite » inclut l'ensemble des personnes qui éprouvent des difficultés à se déplacer, de manière provisoire ou permanente telles que, par exemple, personnes souffrant de handicaps sensoriels et intellectuels, personnes en fauteuil roulant, personnes handicapées des membres, personnes de petite taille, personnes âgées, femmes enceintes, personnes transportant des bagages lourds et personnes avec enfants (y compris enfants en poussette).

teindre 10% en 2030. Atteindre cet objectif ne dépend pas de la motivation des Liégeois·es à se déplacer à vélo (encore moins aujourd'hui, où les vélos à assistance électrique modifient grandement les choses), mais demande une grande amélioration des conditions d'accueil des cyclistes : réseaux cyclables continus et de qualité, quartiers à mobilité partagée sereinement, stationnements sécurisés, sans oublier une série d'actions de sensibilisation et de formations.

Vert Ardent est conscient du fait que la Ville seule ne peut faire qu'une part du boulot ; l'autorité communale a néanmoins un rôle stratégique essentiel à jouer pour coordonner les actions, fédérer les projets d'autres acteurs publics (Région wallonne principalement) et soutenir les actions diverses des promoteurs du vélo.

Vert Ardent se retrouve très largement dans les propositions formulées dans le mémorandum du GRACQ – Les Cyclistes quotidiens, accessibles via ce lien :

https://www.gracq.org/sites/default/files/memorandumgracqliege_2018.pdf

Entre les quartiers, mis en vastes zones 30, création d'un réseau de pistes cyclables continu et sécurisé, en site propre, avec une attention particulière aux points noirs pour les vélos et aux abords d'écoles ; dans des « couloirs vélo » destinés à accueillir beaucoup de cyclistes ; une attention particulière sera apportée à leur largeur (penser aux vélos cargos).

Vert Ardent examinera, avec les citoyen·ne·s et les cyclistes, quelles rues peuvent recevoir le statut de « Rue cyclable » (priorité absolue aux cyclistes, et vitesse limitée à 30 km/h).

Nous développerons une offre intégrée de parkings sécurisés pour vélos, dont des emplacements couverts, en centre-ville et dans les quartiers (box à vélos fermés). Nous prendrons en compte les besoins de stationnement de vélos lors de l'octroi des permis d'urbanisme.

Nous améliorerons les itinéraires cyclables desservant les écoles disposant d'un haut potentiel cyclable (écoles de fonds de vallées, écoles de plateaux comme à Rocourt, quartier Sainte-Walburge ou à Grivegnée).

Nous créerons des parkings vélos sécurisés dans l'enceinte des écoles primaires et secondaires communales selon l'espace disponible dans le cadre d'un appel à projet « École cyclable ».

Nous lutterons contre le vol de vélos : en proposant des espaces de stationnements de qualité, en organisant des campagnes de sensibilisation aux bonnes pratiques et en utilisant des technique du vélo-appât pour démanteler les réseaux.

Afin de rattraper à un rythme raisonnable, le grand retard en termes de promotion du vélo, Vert Ardent cherchera à consacrer un budget de l'ordre de10 €/hab/an en faveur du développement du vélo.

Nous donnerons un second souffle à la Commission communale consultative Vélo : droit d'initiative, obligation de consultation pour tous les dossiers importants d'aménagement de l'espace public, convocations régulières, etc.

Nous prolongerons la politique d'ouverture de SUL (Sens Unique Limité) et de poses de panneaux B22 (Le panneau B22 autorise les cyclistes à franchir le signal lumineux afin de tourner à droite lorsque celui-ci est soit rouge soit orange à condition qu'ils cèdent le passage aux autres usagers de la route circulant sur la voie publique ou la chaussée) et B23 (Le panneau B23 auto-

rise les cyclistes à franchir le signal lumineux afin de continuer tout droit lorsque celui-ci est soit rouge soit orange à condition qu'ils cèdent le passage à tout autre conducteur circulant sur la voie publique ou la chaussée à partir du feu rouge ou orange. Il ne peut être utilisé qu'à condition que les cyclistes ne doivent pas couper de flux de circulation).

Nous sensibiliserons les automobilistes aux règles liées à la co-habitation avec les cyclistes (SUL, B22, B23 et distance règlementaire en cas de dépassement).

Dans l'immédiat, nous entretiendrons le marquage existant et créerons des pistes cyclables et sas vélos partout où c'est déjà possible.

A moyen terme, Vert ardent restructurera complètement la mobilité à Liège afin de donner une place centrale au mode de transport le plus écologique, le plus économique, le plus performant, le moins dangereux et nuisible pour autrui et qui doit être le plus rapide : le vélo. Nous donnerons la priorité au vélo dans le plan communal de mobilité en cours d'actualisation en concertation avec la commission vélo, les services compétents de la ville, de la Région et les associations de cyclistes. Nous veillerons également à rendre continu et entretenu le réseau de pistes cyclables.

Mieux que « A pied à cheval à vélo » une fois par an : tous les dimanches, nous fermerons certaines rues à la circulation automobile (principe des « cyclovia » en Amérique Latine).

Nous travaillerons en étroite collaboration avec le GRACQ afin d'être constamment informés des difficultés vécues par les cyclistes sur le terrain (par exemple, les demandes d'espaces de stationnement seraient centralisées chez eux).

Vert ardent favorisera la mise en place de plans de déplacements d'entreprises afin d'y développer une culture du vélo (à commencer par l'administration communale).

Nous anticiperons l'arrivée de « nouveaux véhicules » (*segway, backfiets, giropod*, ...), qui contribuent aussi à la transition vers une mobilité apaisée.

Des transports publics rénovés

Vert Ardent se félicite de l'arrivée future du tram à Liège. Celle-ci n'a que trop tardé et constitue une absolue nécessité pour une agglomération de la taille de Liège. Sans vouloir donner dans la guerre des bassins, force est de constater qu'en comparaison des investissements réalisés à Charleroi depuis 50 ans sur des axes transportant souvent beaucoup de moins de passagers, notre ville et la Métropole restent le parent pauvre de la mobilité en Wallonie alors que 40% de tous les voyages TEC réalisés en Wallonie le sont dans l'agglomération liégeoise.

Le tram tel que conçu n'est pas parfait (ligne trop courte, parcours perfectible et ne desservant quasi pas la rive droite, financement via un Partenariat Public Privé (PPP), alors qu'un financement public a été trouvé ailleurs en Wallonie Il a toutefois été obtenu grâce à la mobilisation citoyenne et au travail des écologistes et il constitue un point d'appui important dont VA entend faire usage pour impulser une mobilité du XXIe siècle dans l'agglomération liégeoise.

Pour cela, il est essentiel que le tram ne soit pas un aboutissement mais bien un point de départ pour d'autres développements futurs. Pour ce faire, il convient de continuer d'investir (et nous sommes favorables à des investissements publics chaque fois que ce sera possible), de le faire de manière à avoir un impact maximum par rapport aux moyens investis et dans un temps le plus court possible. En effet, l'agglomération de Liège, métropole la plus congestionnée de Wallonie, étouffe sous la pression

automobile (chaque jour 120.000 véhicules empruntent le ring nord et pas moins de 70.000 convergent vers la place Saint Lambert !) On ne peut se permettre d'attendre 20 ans pour mettre en œuvre des mesures qui réalisent un transfert modal substantiel en faveur des transports en communs et de la mobilité douce.

Il s'agit également de repenser les lignes de bus en fonction du tram (rabattements vers celui-ci) mais également de développer des lignes directes entres quartiers périphériques sans passer par l'hypercentre.

Il est donc nécessaire de développer un réseau de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), complémentaire au réseau du tram.

- Les axes qui ont le plus gros potentiel d'augmenter leur clientèle doivent être amenés au niveau de « BHNS » (bus prioritaires, de plus grande capacité, et à fréquence de passage élevée) ; il s'agit des axes (Ans) - CHC – Place St-Lambert / Place St-Lambert – Longdoz – Grosses-Battes – Chênée (ces deux axes partiellement en sites nouveaux), des axes Place St-Lambert – Fléron et centre – Sart-Tilman via la rive droite ;
- L'axe Ans-Place St-Lambert – Chênée est celui au plus fort potentiel et doit être conçu dès l'origine pour un possible passage en format tram si les moyens de développer une seconde ligne peuvent être dégagés à terme ;
- D'autres axes forts doivent aussi être améliorés sans atteindre le niveau « BHNS » : les axes Coronmeuse (terminus du tram) vers Herstal, Oupeye et Cheratte / une future ligne urbaine forte qui desservira le quartier Nord puis, en rive droite Outremeuse, le Longdoz, Fétinne et aura son terminus aux Guillemins / deux axes Place St-Lambert – Rocourt / Vottem / au départ du stade du Standard, autre terminus du tram, un axe vers le Sart-Tilman, et l'axe double vers Seraing et Flémalle / au départ des Guillemins, l'axe vers le Sart-Tilman / au départ de Chênée, un axe vers Embourg et au-delà ;
- Ces différents axes forts doivent être équipés de parkings relais, et à certains points, d'espaces de stationnements pour vélos.

Dans le contexte politique et budgétaire actuel, le BHNS permettra, à budget équivalent à celui d'une seconde ligne de tram, d'avancer plus vite et d'améliorer la mobilité d'un plus grand nombre de Liégeois·es. Nous estimons toutefois que le développement du réseau de tram sera nécessaire à terme. C'est pourquoi nous proposons d'intégrer d'emblée cette possibilité de développement futur dans la conception du BHNS, singulièrement sur l'axe Ans-Centre-Chênée.

Le BHNS peut avoir diverses formules (pourcentage de sites propres, capacités,...). Nous plaidons pour une formule qui maximise le site propre et donc la vitesse d'exploitation (20km/h) ainsi que le nombre de passagers transportables (1500/h, avec une cadence toutes les 6 minutes aux heures de pointe) et qui permette une motorisation faiblement émettrice en carbone et particules fines (hybride ou 100% électrique). Nous souhaitons en outre des modèles permettant l'embarquement de vélos (hors heures de pointe) et vélos pliants afin de favoriser l'intermodalité.

Au cœur de la Métropole, Liège doit faire pression sans relâche sur la Région, en charge de ces investissements (infrastructures à améliorer et achat de bus adaptés par leurs capacités et leurs motorisations innovantes) pour qu'ils soient programmés et réalisés dans un délai de quelques années. Elle doit aussi contribuer très activement à l'aménagement des tronçons situés sur voiries communales, et veiller à la meilleure coordination avec les communes voisines.

Il s'agit pour nous de réaliser l'entièreté de l'axe 1 du tram et poser les bases d'un axe 2. Outre le tracé actuel du tram, divers axes présentent aujourd'hui une forte fréquentation et/ou potentiel suffisant pour justifier un tram. Il s'agit notamment des deux extrémités de l'axe 1 (originellement prévu de la gare routière de Jemeppe à Herstal, mais qui a été limité, dans sa première phase, au tronçon stade du Standard – Coronmeuse/Droixhe). Pour Vert Ardent, prolonger l'actuel tracé et réaliser l'entièreté de l'axe 1

permettraient d'organiser un transfert modal suffisamment fort au niveau de l'agglomération (et non de la seule ville de Liège). Un second axe « Ans-Centre-Chênée » mériterait également d'être développé à terme, afin d'avoir un réseau en croix perpendiculaire à la vallée. Alors que la Wallonie dit vouloir relancer des investissements, il n'y a nulle part ailleurs en Wallonie où un tel investissement se justifie davantage.

Il s'agit également de mettre en œuvre le **Réseau ferroviaire Express Liégeois**. Le réseau ferré liégeois est actuellement totalement sous-exploité. La gare d'Angleur compte à peine 500 passagers par jour et celle de Bressoux a carrément été rasée. C'est ici le Gouvernement Fédéral (via Infrabel et la SNCB) qui est au cœur de l'action. Des premiers (petits) pas viennent d'être franchis (réouverture de la ligne 125A). Toute initiative locale, de nature à faciliter ces projets, sera prise en compte. Outre le développement d'un réseau suburbain avec 6 lignes (voir ci-dessous), nous veillerons à obtenir pour les gares liégeoises des installations dignes de leur rôle : quais hauts, accessibilité de qualité, équipements multimodaux. La gare de Liège-Palais (rebaptisée « Liège St-Lambert » mérite une reconstruction en surface, sans pour autant être somptuaire. Sur le territoire de la Ville de Liège, il est aussi nécessaire à moyen terme de créer des points d'arrêt ferroviaires à Vivegnis, aux Vennes et à Cornillon (au pied de la côte de Robermont), ces deux derniers assurant une excellente connexion avec les lignes de bus proches. Nous proposons en outre de reconstruire à terme une gare « Liège Nord » sur le site de l'ancienne gare de Bressoux (avec connexion vers le tram et les lignes de bus desservant Blegny, Soumagne et le plateau de Herve.

Nous organiserons, avec la Région wallonne, le remplacement des bus roulant au diesel par des bus hybrides ou électriques d'ici dix ans.

Vert ardent étudiera le projet d'implantation d'un téléphérique reliant la rive gauche au plateau du Sart-Tilman, poussera à la réalisation d'une ligne de téléphérique reliant l'esplanade Saint-Léonard à la Citadelle et à la transformation de la navette fluviale en réel transport en commun (potentiellement étendu vers Seraing et Herstal).

Nous ferons la promotion du ticket unique pour l'utilisation des transports en commun (bus, train, tram, navette fluviale…), pouvant déboucher, à terme, sur une tarification sur un seul support, des offres de transport public et des offres complémentaires (voitures partagées, vélos, navette fluviale,…).

De façon globale, Vert Ardent veut améliorer les infrastructures physiques de manière à faciliter, aux points de correspondance, le passage d'un véhicule ou d'un mode de transport à un autre. Ces aménagements sont à concevoir en tenant compte des volumes de déplacements aux heures de pointe.

Une refonte en profondeur des grands axes routiers et un encouragement au transfert modal

Outre une offre de parkings-relais situés sur des axes ferroviaires et de bus structurants, nous travaillerons avec la Région (qui est gestionnaire de la majorité des grands axes menant vers la ville) et l'OTW (groupe TEC) à une rénovation progressive des axes de pénétration urbaine pour y améliorer la place qui est accordée aux piétons, cyclistes et transports en commun.

Vers une mobilité plus intelligente

Nous soutiendrons la mutation des commerces au centre-ville et dans les quartiers par une **politique innovante** de **livraisons urbaines** (en veillant à éviter le dumping social).

À l'époque du commerce en ligne et face à la concurrence de points de vente en périphérie, cette activité typiquement urbaine fait face à de fortes tensions. Si des actions relatives à la mobilité des fournisseurs et à l'accessibilité des commerces ne vont pas à elles seules résoudre les questions tournant autour de l'adaptation de certaines offres commerciales, elles peuvent contribuer à conforter l'activité commerciale en ville. Une réflexion spécifique s'impose à propos du vélo-cargo. Selon une étude européenne, 25% des volumes de marchandises transportés en milieu urbain pourraient l'être en vélo-cargo. Aujourd'hui, le principal dépôt d'où partent les colis plus petits vers le centre-ville est située aux Hauts-Sarts, soit difficilement à portée d'un vélo-cargo. Une réflexion approfondie sur la mise à disposition d'un centre de distribution mieux situé (en fond de vallée, bien raccordé à la route, et bien entendu parfaitement adapté à éclater ensuite les flux en vélos-cargos) mérite d'être menée. Le développement des livraisons par vélo cargo permet de diminuer le trafic automobile, la gêne occasionnée par des livraisons par camions en rue et est compatible avec l'extension du piétonnier du cœur de la ville.

L'essor de l'e-commerce entraîne beaucoup de trajets inutiles, liés aux essais multiples de livraison en l'absence du destinataire. Pour éviter cela, nous encouragerons la mise en place de box sécurisés de dépôts localisés chez des partenaires (équipements de proximité, gares,…) et accessibles dans de larges plages horaires.

Nous encouragerons la mutualisation des véhicules. Une voiture est immobile 95% du temps. Au-delà des problèmes de stationnement que cela engendre, cela coûte très cher à son propriétaire (avant même d'avoir parcouru le moindre km, une voiture personnelle coûte minimum 200 € par mois (amortissement, assurances, entretien, taxes, etc.)

Vert Ardent propose de **favoriser les voitures partagées** par différentes actions :

- promouvoir les plateformes de partage entre particuliers (*Cozycar, Drivy*, …) et leur dédier des places de parking ;
- étendre le réseau des voitures partagées de type Cambio ; l'extension de l'offre vers de véhicules électriques partagés sera aussi poursuivie et amplifiée selon les besoins ;
- partager certains véhicules communaux (comme à Ottignies ou à Schaarbeek) lorsqu'ils sont utilisés pour le service uniquement pendant les heures de bureau. Le partage de ces voitures avec les citoyen·ne·s est une des solutions pour réduire les coûts et promouvoir la mobilité durable dans la commune.

Gérer la mobilité, sensibiliser et promouvoir les changements de comportement

Nous renforcerons le service « Mobilité » au sein de l'administration communale, et veillerons à une approche coordonnée au niveau de La Métropole.

Nous créerons une cellule d'accompagnement des nouveaux habitants dans leurs choix de mobilité. Cette proposition avait été soumise à la ville par le bureau d'étude ayant réalisé le bilan carbone en 2012. Rien n'a été fait depuis lors. Vert Ardent la reprend à son compte et la renforce par la proposition d'offrir à tous les nouveaux Liégeois un « Kit de déplacement » comportant 3 mois gratuits d'abonnement TEC ou le prêt d'un Vélocité pendant 3 mois.

Nous soutiendrons les écoles qui désirent disposer d'un conseiller ou d'une conseillère en mobilité au sein du corps enseignant, en charge de projets mettant les parents en contact pour du covoiturage ou déplacements pédibus.

Vert Ardent encouragera les déplacements domicile-école-domicile à vélo.

Nous favoriserons les plans de déplacements d'écoles, d'administrations, d'entreprises et inciterons les organisateurs d'événements générant de gros flux à proposer une accessibilité alternative aux sites accueillant leur activité (vélo, transport en commun, covoiturage).

Inverser la logique des priorités lorsqu'on prévoit des aménagements :

- 1. Piéton·ne·s ;
- 2. Cyclistes ;
- 3. Usagers de transports en commun ;
- 4. Automobilistes.

FICHE : Liège sereine et sûre

S'attaquer aux causes de l'insécurité et de l'incivisme

La première insécurité est la précarité. La marginalisation de couches de plus en plus importantes de la population accroît le sentiment de relégation qui mène à un mépris de la vie en société allant de l'abandon de déchets dans l'espace public jusqu'à des sympathies pour les idéologies les plus antisociales comme le terrorisme ou la grande criminalité.

La lutte pour la sécurité d'existence et l'intégration de chaque citoyen·ne est donc le premier moyen d'assurer la sécurité de toutes et tous.

La commune est un lieu de rencontres et de convivialité. Chacun·e a le droit essentiel d'y vivre et de s'y déplacer en toute sécurité.

Le sentiment d'insécurité exprimé par une partie des citoyen·ne·s doit être pris en compte pour pouvoir diminuer au maximum les peurs qu'elle éprouve.

Rendre notre commune plus sûre passe par la réappropriation de l'espace public, la création d'un climat de convivialité et d'ouverture ainsi qu'une valorisation des règles de vie sociale et du respect mutuel.

Il ne faut donc pas limiter les questions de sécurité à la lutte contre le terrorisme ou la grande délinquance (domaines où la police locale a son rôle à jouer par sa connaissance du terrain). La police locale doit exercer prioritairement son rôle de police de proximité sans être détournée du terrain et de ses missions premières (moins de renforts à la police fédérale et volume raisonnable de tâches administratives). Sur le terrain, toutes les initiatives de rencontre et de collaboration entre les jeunes et la police locale seront encouragées afin d'établir la confiance (parfois ébranlée dans certaines zones).

En parallèle, nous avons besoin de réponses diverses sur le terrain. La sécurité et le sentiment de sécurité passent aussi par des réponses concrètes à des problèmes quotidiens qui se présentent dans les quartiers : sécurité routière pour les piéton·ne·s et les cyclistes, prévention des vols, réalisation d'aménagements urbains créant une dynamique positive, lutte contre les incivilités (qui, isolées sont sans gravité, mais répétées, viennent déliter le climat social), etc.

Une commune sûre et propre est une commune qui ne nie pas les difficultés et développe une multitude d'actions afin de (re)créer un climat serein, propice aux rencontres et au bien-vivre ensemble.

Lutte contre les incivilités

Nous créerons des espaces d'expression pour les arts urbains ou des infrastructures sportives en menant des campagnes d'information et de sensibilisation.

Vert Ardent diversifiera et intensifiera les campagnes de sensibilisation par des actions citoyennes telles que la semaine de la propreté ou la distribution par l'administration communale ou les comités de quartier de sacs pour ramasser les déjections canines.

Nous densifierons les infrastructures limitant les incivilités : poubelles, WC publics dans des lieux de passage qui permettent une surveillance,…

En ce qui concerne l'aspect répressif, nous augmenterons le nombre de fonctionnaires constatant et sanctionnant les délits. Nous faciliterons le contact entre la population et ces fonctionnaires (par exemple en proposant sur le site de la Commune un formulaire de contact) pour les incivilités qui nécessitent un suivi rapide des services communaux (comme les dépôts sauvages afin d'éviter un effet d'entraînement).

Constater et poursuivre les incivilités récurrentes renforcent et crédibilisent les dynamiques de sensibilisation et de prévention. Face aux incivilités constatées, et quand c'est possible, nous développerons un mécanisme de sensibilisation et de réparation : des travaux d'intérêt général de nettoyage et formations sur la gestion et le tri des déchets plutôt que des amendes.

Vert Ardent encouragera la rédaction de chartes citoyennes (dynamiques de quartier) concernant les règles du vivre ensemble (problèmes de voisinage, incinération, etc.)

Une police de proximité

Pour que ce qu'on appelle une police de proximité devienne une réalité, il faut que les inspecteurs, les agents de quartier soient visibles et qu'ils développent une occupation qualitative du terrain, de leur « territoire de division », de leur quartier et développent un dialogue avec les habitant·e·s. Il ne suffit pas de dire qu'il faut plus de policiers encore faut-il qu'ils aient du temps pour aller à la rencontre de tous les citoyen·ne·s, dans toutes les communautés, pour déterminer de manière concertée, les priorités auxquelles s'atteler.

Plusieurs axes d'attention sont à retenir. Ainsi, la lutte contre les nuisances sonores, visuelles, environnementales est l'une des principales priorités. Cet objectif doit se mettre en place au plus près des problèmes, dans les quartiers. L'inspecteur qui parraine le quartier doit être l'interlocuteur privilégié face aux problèmes récurrents et il doit pouvoir faire appel à un service de médiation afin de faciliter des décisions de compromis.

La sécurité de la circulation en général : mener une action pour une cohabitation harmonieuse des différents usagers de la voie publique. Il s'agit de faire respecter scrupuleusement les axes de circulation dévolus à la mobilité douce (piétonniers, RAVeL, axes cyclables) et de sensibiliser également les cyclistes aux usagers plus faibles qu'eux que sont les piéton·ne·s. Nous veillerons à former les cyclistes au respect du code de la route comme tout autre usager d'un véhicule.

Nous développerons un système de *parrainage* où chaque inspecteur (agent supérieur) parraine un ensemble d'acteurs comme les écoles, les comités de quartier, les maisons de jeunes, les associations commerçantes, etc. Une à deux fois par an, l'inspecteur rencontre ces actrices et acteurs. Ces discussions permettent d'anticiper une partie des problèmes (vitesse excessive devant une école, bruit engendré par une salle de concert, problème de stupéfiants dans une école, délabrement d'un espace de vie dans un quartier...). Cet inspecteur devient l'interlocuteur privilégié et peut intervenir le plus rapidement possible lorsqu'un problème surgit, en prenant les mesures qui s'imposent : appel à des services de prévention, médiation, appel aux services de propreté de la ville, recommandation pour l'installation de nouveaux panneaux de signalisation... Le cas échéant, il peut intervenir et recommander des mesures répressives si la situation ne s'améliore pas.

Une police à l'image de la population et de ses enjeux

Même si le recrutement du personnel de la police dépend de la police fédérale, il est important de soutenir les initiatives de préformation et de préparation aux examens de sélection de la police en les faisant davantage connaître de manière à appuyer une police à l'image de la population, reflétant la mosaïque des communautés. D'autres initiatives peuvent notamment être prises.

Vert ardent propose de diversifier le type de soutien que les policiers reçoivent au quotidien, notamment en instaurant des pratiques de supervision par exemple : des groupes de parole entre pairs, menés par des travailleurs externes à la police et soumis au secret professionnel. Destinés aux policiers en contact avec des publics difficiles, ils visent à leur permettre de sortir de l'isolement, de prendre du recul, d'échanger

des bonnes pratiques, de développer leurs compétences professionnelles et d'améliorer leurs conditions de travail.

Nous proposons la désignation de policiers de référence concernant le dialogue avec les communautés issues de l'immigration en ville (formés à la médiation avec les différentes communautés) et subséquemment avec les responsables des différents cultes. Conjointement, la ville sera attentive à effectuer une évaluation des connaissances linguistiques (langues parlées, langue des signes) de son personnel afin d'appuyer une formation continuée en phase avec les besoins en la matière sur l'agglomération.

Nous assurerons pour toutes et tous la même protection quelle que soit la couleur de peau, l'orientation sexuelle ou l'identité de genre en agissant sur la gestion du personnel et l'accueil réservé aux publics suivants :

- Les personnes issues de l'immigration ;
- Les femmes ;
- Les familles ;
- les personnes qui se prostituent.

Nous proposons de mettre en place autant que possible à l'échelle de la zone de Police de Liège, les recommandations émises par l'Observatoire des violences Policières (ObsPol), à savoir :

- assurer une assistance médicale systématique aux personnes arrêtées ou violentées ;
- pouvoir identifier les policiers en toutes circonstances ;
- faire cesser l'intimidation à l'encontre des citoyen·ne·s qui récoltent des preuves d'abus policiers ;
- récolter des statistiques fiables et faire cesser les manipulations des chiffres concernant des plaintes contre les policiers ;
- imposer des sanctions dissuasives pour les policiers qui abusent de leurs pouvoirs.

Nous garantirons le droit de manifestation.

Nous voulons une police suffisamment armée pour pouvoir faire face à toutes les situations de violence à leur égard mais nous sommes opposés à l'usage du *taser* qui est une arme potentiellement létale. Nous préconisons également le renforcement de la formation de nos policiers à la négociation, et à l'approche non-violente des situations d'agressivité.

Nous développerons une culture policière de la désescalade, en formant la police liégeoise aux tactiques de diminution de la pression et de communication raisonnée. Ces techniques implantées dans de grandes villes européennes, sont efficaces dans la gestion des manifestations de grande ampleur (qu'elles soient politiques ou qu'il s'agisse de gérer la sortie du stade du Standard) ou lors d'une altercation avec une personne sous l'emprise de l'alcool, de produits psychotropes ou en épisode délirant. Elles visent à améliorer la gestion de l'intervention (rapide et calme) pour les personnes comme les conditions de travail des policiers (diminution du stress et capacités d'action renforcées).

En dépit du manque d'infrastructures de qualité, l'usage du vélo par les Liégeois·es est en constante augmentation. Il convient donc d'accompagner cette évolution encourageante au niveau des services de police notamment autour de la question de la sécurisation des déplacements mais également de la sécurisation des vélos en stationnement (les vols et dégradations étant un motif important de mécontentement des cyclistes et un frein à la progression de ce mode de déplacement).

Vert Ardent mettra en place, avec la police, une politique spécifique concernant les agressions subies par les cyclistes et leur mode de déplacement, à savoir la mise en danger de cyclistes par des usagers « forts » de la route et le stationnement sur les pistes cyclables.

Une circulation partagée sereinement

Nous prévoirons des aménagements des voiries et renforcerons la signalisation pour limiter la vitesse et améliorer la sécurité, en étoffant les zones 20 et 30 intelligentes et en plaçant des radars préventifs mobiles alternés avec des radars répressifs. Il n'est pas normal que des parents n'osent pas laisser leurs enfants aller seuls à l'école ou au magasin du coin par peur de la circulation.

Nous sécuriserons les traversées de chaussée pour les usagers de modes doux (passages pour piétons, RAVeL) via des aménagements attirant l'attention des automobilistes.

Nous stimulerons la mise en place des « bus piétons et/ou cyclistes collectifs » (pedibus et cyclobus) pour permettre aux enfants de se déplacer de manière encadrée par des volontaires lors de leurs trajets domicile-école-domicile.

Une ville sûre pour toutes et tous

La qualité et l'adéquation des aménagements urbains, des cheminements et de l'éclairage public améliorent également le sentiment de sécurité et dès lors le partage des espaces publics, y compris par les personnes les plus vulnérables. Les expériences de « marches exploratoires » avec des femmes de la commune pour mieux identifier accessibilité et éclairages nécessaires ont démontré tout leur intérêt pour faciliter les sorties des femmes en soirée.

Nous renforcerons et pérenniserons les lieux d'accueil interdisciplinaires, regroupant police, personnel médical, assistance psychologique et sociale, pour les victimes de violences sexuelles.

Nous tiendrons compte du sentiment de sécurité des femmes lors de l'aménagement d'un espace public.

Nous mettrons en place un numéro vert à appeler en cas de panne de lampadaires. En effet, l'absence d'éclairage renforce le sentiment d'insécurité : un interlocuteur fiable permet d'avertir et d'y remédier rapidement.

Un budget communal sensible au genre.

Sans augmentation de dépenses, il conviendra d'analyser le budget ordinaire pour tenir compte des effets des politiques publiques sur les situations respectives des femmes et des hommes, de vérifier si la distribution des ressources financières renforce ou diminue les inégalités entre les sexes et de former des fonctionnaires à cette analyse .Cela aboutira par exemple à mettre des moyens pour rendre l'accessibilité de toutes et tous aux infrastructures sportives, toilettes publiques gratuites, espaces de jeux pour enfants…

Liège festive et responsable

Nous mettrons en place des navettes de nuit ou tout autre système de déplacement permettant d'éviter de prendre la voiture pour se rendre à des événements festifs (en cofinancement avec les établissements qui vivent de ce type de tourisme).

Vert Ardent mènera une véritable politique de prévention par rapport à la consommation excessive d'alcool et d'autres substances lors d'événements se déroulant sur son territoire.

Nous conditionnerons la location des salles communales à l'obligation de rendre l'eau gratuite lors des événements qui s'y déroulent.

Nous mettrons à disposition des gobelets réutilisables pour les associations et les services communaux lors de tous les événements festifs ou soutiendrons le recours à des entreprises assurant le nettoyage de matériel réutilisable ou l'emploi de matériaux compostables.
Nous inclurons des clauses dans les conventions relatives à la concession temporaire d'usage du domaine public pour l'organisation d'événements (marché de Noël, Epicuriales, Village Gaulois, fêtes du 15 août, festival « Les Ardentes », ...) afin de :

- garantir un accès gratuit à des toilettes pour les femmes et les hommes. Les toilettes sèches, plus respectueuses de l'environnement, seront privilégiées ;
- assurer l'installation de poubelles de tri sélectif en suffisance ;
- diminuer le volume de déchets en limitant l'emploi de vaisselle jetable (à l'instar des gobelets) ;
- garantir de façon visible un accès à l'eau gratuite (information aux participants, système de fontaine convivial,...)

Nous ferons contrôler les niveaux de décibels des événements liégeois afin d'éviter les lésions auditives et de permettre au jeune public d'être présent sans risque.

FICHE : Liège contribue à notre santé

De prime abord, la commune ne semble pas compétente en matière de santé. Mais en regardant mieux, on constate qu'elle a un rôle important à jouer. La santé, ce n'est pas que l'absence de maladie. C'est le bien-être au quotidien: dans sa maison, dans son boulot, mais aussi dans son quartier. La commune peut donc travailler à ce bien-être à travers ce qu'elle met à disposition des citoyen·ne·s : enseignement de qualité, outils culturels, action sociale et CPAS, qualité de l'environnement et du cadre de vie, accès aux sports, accès à la nourriture de qualité, actions de prévention, etc. C'est ce qu'on appelle la Promotion de la Santé. La santé devient l'affaire de toutes et tous au niveau communal.

Les habitant·e·s doivent être partenaires des actions communales de santé : de la définition et du choix de ces actions jusqu'à leur mise en œuvre. En ouvrant le dialogue entre la commune et les citoyen·ne·s, on peut aider à renouveler la démocratie. Pour développer de telles actions, il faut travailler de façon participative, c'est à dire avec des groupes d'habitant·e·s concerné·e·s par une même thématique. Ces groupes, avec le soutien du personnel communal, vont pointer les problèmes à traiter et proposer des solutions et des moyens d'améliorer le bien-être de la population.

La santé devient alors un souci constant de la commune, à travers chacune de ses actions. Des logements sociaux vont être aménagés ? Prévenons les pollutions intérieures, les accidents domestiques, etc., et travaillons avec les habitant·e·s des logements. Une nouvelle école est en projet ? Réfléchissons à son accessibilité, à la sécurité routière, à la circulation autour de l'école pour toutes les usagères et tous les usagers (piéton·ne·s, cyclistes, automobilistes), aux aménagements des carrefours et des passages pour piétons tout proches, etc.

Liège soutient les prises en charge /soins à domicile de qualité des personnes âgées et des personnes handicapées

En milieu urbain, Liège veillera à l'organisation de résidences-services couplées à des centres de jour, singulièrement de type « cantou » (petites unités pouvant prendre en charge des personnes dépendantes, de manière provisoire ou définitive, comme les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer). Des studios pour couples âgés seront prévus dans les maisons de repos du CPAS.

Compte tenu de la démographie de la commune, de nouvelles structures MRS (avec un nombre suffisant de chambres seront déployées). Des accords de collaborations seront conclus tant avec les structures hospitalières qu'avec les organismes de soins à domicile. Des chambres individuelles en structures MR seront également proposées en nombre suffisant.

Accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous

Nous rendrons l'alimentation issue des circuits courts et de saison accessible au plus grand nombre. Un plan « alimentation-santé » sera construit avec l'ensemble des actrices locales et acteurs locaux autour du « bien manger-bien bouger ».

Nous inciterons les commerçants de l'HoReCa à mettre à disposition de leurs clients de l'eau gratuite du robinet par la création d'un label de valorisation.

Développer le sport pour toutes et tous

Nous étofferons l'offre sportive (activités et équipements) afin de rendre le sport accessible à toutes et tous.

Vert Ardent facilitera la pratique du vélo et de la marche à pied dans la vie de tous les jours.

Nous accorderons un soutien aux activités et aux infrastructures sportives en toute transparence.

Nous soutiendrons le dynamisme de la commune en favorisant l'organisation d'activités sportives accessibles à tous les publics du centre-ville et dans les quartiers, en concertation avec les actrices locales et acteurs et locaux.

Nous instaurerons des aides financières quand les situations le justifient de manière à ce que la pratique sportive soit accessible à toutes et tous.

Nous participerons à la promotion des clubs sportifs de la commune de manière équilibrée et nous fournirons un soutien administratif.

Nous accorderons un soutien équilibré aux infrastructures et aux activités sportives pratiquées par les filles et les garçons.

Vert Ardent s'engage à ce que chacun des quartiers de la ville dispose d'un terrain multisports extérieur. Il en manque actuellement dans divers quartiers comme Jupille et Outremeuse.

Nous réorienterons les aides vers les petites structures sportives et assurerons un juste équilibre entre les différents sports (et donc également un équilibre de genre).

Faciliter l'accès aux soins de santé

Nous mettrons en place des groupes de parole à destination des citoyen·ne·s atteint·e·s de maladie chronique afin de les aider à développer des projets de vie avec la maladie.

La commune a un rôle à jouer dans l'accès, pour chaque habitant·e, aux soins de santé que ce soit au niveau accessibilité géographique ou au niveau financier. Nous soutiendrons la mise en place de structures médicales collectives qui répondent de plus en plus à une demande des actrices et acteurs de la santé. Nous soutiendrons l'installation de maisons médicales au forfait ou à l'acte en fonction de la réalité socio-économique de la commune.

Pour contrer la pénurie de médecins généralistes et favoriser l'accès aux soins de santé pour toutes et tous, Vert Ardent favorisera le développement de maisons médicales.

Nous créerons une plate-forme santé axée sur la prévention et le dépistage (journées de prévention, informations, etc.).

Nous développerons et coordonnerons les services d'aide à domicile et de soins palliatifs en adaptant la participation financière aux revenus des bénéficiaires afin de permettre une égalité d'accès et éviter au maximum une prise en charge dans une institution spécialisée.

Faire de la santé une politique communale transversale

Nous intégrerons le Réseau Ville Santé de l'OMS (dont la Province fait déjà partie). La prise en compte de la santé passera par la désignation d'un·e échevin·e responsable de la santé et de la qualité de vie ainsi que par la formation de personnel communal à la promotion de la santé. Ce personnel travaillera avec le Service Local de Promotion de la Santé de l'arrondissement et développera des actions concrètes au côté de groupes d'habitant·e·s. Nous contacterons des communes travaillant déjà en ce sens afin de relancer un réseau de « Communes en Santé » en Wallonie et à Bruxelles.

Nous soumettrons tous les projets susceptibles d'avoir un impact sur la santé des habitant·e·s à l'échevin·e de la Santé.

La collaboration sera développée entre les services communaux concernés par ces projets, y compris le CPAS. Il est plus que temps que chacun arrête de travailler « dans son coin ». L'échevin·e veillera à associer aux actions retenues, les actrices et acteurs de terrain travaillant déjà aux côtés de la population : les services de Promotion de la Santé à l'École et/ou les CPMS, les assistantes sociales et assistants sociaux des CPAS, des associations de terrain (Médecins Du Monde, écoles de devoir, ONE, services ambulatoires de santé mentale, services en milieu ouvert pour les jeunes et les personnes handicapées, etc.).

Vert Ardent adhérera au programme Viasano (manger mieux, bouger plus, www.viasano.be) afin de développer durablement un mode de vie sain dans tous les aspects de la vie quotidienne.

Éduquer à la santé

Vert Ardent soutiendra les projets de prévention concernant les drogues, les maladies sexuellement transmissibles (MST), les comportements autodestructeurs, la lutte antidopage ainsi que la lutte contre les violences intrafamiliales et le cyber-harcèlement. Nous communiquerons les informations permettant l'accès à la contraception et à une vie relationnelle, affective et sexuelle épanouissante.

Nous étudierons l'influence des inégalités sociales et des autres paramètres sur la santé (en association avec Liège Province Santé).

Nous informerons la population sur l'existence des SAMI (Services d'Analyse des Milieux Intérieurs) et encouragerons leurs utilisations.

Vert Ardent encouragera et développera les consultations de médecine environnementale.

Nous soutiendrons des actions qui permettent aux femmes une approche, une connaissance et une prise en charge spécifique de leur santé.

Contraception

Il s'agit d'éviter au maximum les avortements, les infections sexuellement transmissibles et les malaises liés à la sexualité. Nous sommes favorables à une contraception gratuite donnée par la médecine scolaire : préservatifs, pilule du lendemain et du surlendemain. Une aide aux centres de planning familial sur toute la commune sera apportée.

Nous assurerons l'accessibilité des centres de planning familial après les heures de bureau, de cours, le week-end et les jours fériés et les ferons mieux connaître du public.

Vert Ardent mettra en place un numéro d'appel d'urgence en cas de besoin, accessible 24 h/ 24.

Renforcer et développer les services communaux

Nous développerons 4 nouveaux restaurants communautaires pour offrir des repas de qualité aux précarisés mais aussi pour recréer du lien social entre eux.

Nous prendrons en compte la diversité des bénéficiaires de soins en mettant des médiatrices ou médiateurs interculturel·le·s à la disposition des dispensateurs de soins.

Santé-Environnement

Vert Ardent travaillera sur l'offre de logements publics plus sains et de meilleure qualité. Toutes les activités de rénovation et de sensibilisation seront facilitées.

Nous ferons de la Ville une commune aut**oFF** via la mise en place d'une signalisation appropriée. Être aut**oFF**, c'est ne pas laisser tourner son moteur inutilement afin de préserver la santé (et particulièrement celle des enfants) et l'environnement mais aussi afin d'économiser du carburant.
Nous réinstaurerons un service communal d'éradication des rats, des cafards (ces problèmes doivent être traités par pâtés de maison et non de manière individuelle, pour une amélioration à long terme)

FICHE : Liège, creuset de toutes les formes de culture

La culture et l'art ont leur place dans la dynamisation de Liège et la réappropriation de l'espace public par les habitant·e·s. Bien souvent, ces aspects sont oubliés au profit d'une vision basée uniquement sur l'aspect commercial. Au contraire, nous voulons irriguer l'espace public par la culture.

En ne se présentant pas comme capitale européenne de la culture en 2015 (au nom d'un accord interne au PS au profit de Mons) et en dépit d'une mobilisation populaire importante, notre ville a raté une opportunité majeure. Il convient de tenter de réparer cette faute politique de la majorité actuelle.

Liège connaît une vie culturelle et festive foisonnante. Elle est une marque de fabrique, un atout de prestige et un vecteur économique fort pour notre Commune. Cette richesse doit pouvoir se vivre et se partager avec tous les habitant·e·s de notre Cité, dans le respect de chacun·e.

Certaines de nos propositions ont déjà été adoptées par le Collège. Il nous appartient d'être attentifs à leur mise en place. Ce que nous voulons, c'est un changement de paradigme. Cela passe par la concertation des actrices et acteurs culturel·le·s qui doivent être les moteurs de la mise en place de la politique culturelle de la ville, par la consultation citoyenne, par l'intelligence collective et le soutien de l'administration communale aux actrices et acteurs· préexistant·e·s.

Nous envisageons donc le rôle de l'Échevinat de la Culture comme celui de facilitateur, et non d'organisateur. L'Échevinat de la Culture doit être au cœur d'un réseau d'initiatives culturelles, y compris celles de moindre envergure.

Faire de la citoyenneté culturelle une valeur liégeoise

L'art et la création n'ont rien du superflu. La culture émerge du quotidien, autant que de la pratique artistique professionnelle.

Vert Ardent favorisera la culture pour toutes et tous et partout. Musées, théâtres, expositions, salles de cinéma, de concert, bibliothèques doivent être accessibles à toutes et tous et pour cela il faut lever les obstacles financiers et culturels. L'offre doit être étendue, l'art doit investir la rue, les actions « hors les murs » doivent être multipliées et la transversalité développée.

Nous permettrons aux artistes, créatrices et créateurs de s'installer dans des endroits inoccupés.

Il s'agit d'encourager et soutenir des propositions artistiques (art contemporain, sculptures, arts de la rue, expositions) dans l'espace public, même temporaire, comme l'ont réussi de nombreuses villes européennes.

Pour valoriser la pratique de l'art amateur (chorales, troupes de théâtre, arts visuels, etc.), nous lui accorderons une place dans les centres culturels ou autres infrastructures communales ainsi qu'en ouvrant les locaux scolaires aux associations.

Nous valoriserons l'apport culturel des petits lieux privés artistiques d'économie sociale en adoptant, au besoin, des programmes de soutien destinés à les faire rayonner.

Vert Ardent soutiendra la création de lieux d'émulation pour que les artistes puissent se rencontrer et échanger sur leurs pratiques.

Qu'elles soient émergentes (art de la rue) ou établies, nous intégrerons les activités hybrides et hors-catégorie aux orientations et aux occasions de soutien et de reconnaissance.

Les citoyen·ne·s seront consulté·e·s pour le choix des grands événements organisés sur le territoire de la Ville et les résultats de la consultation seront disponibles.

Nous nous engageons à respecter les conventions prises avec la Fédération Wallonie Bruxelles dans la législature précédente en termes de culture et de lieux culturels.

Faire de la culture une composante majeure et essentielle de la société, intégrée aux dimensions sociale, économique et environnementale du développement durable.

Vert Ardent veillera à ce qu'une politique et des plans d'action culturels soient appliqués à chaque quartier à travers un processus de consultation ouvert aux citoyen·ne·s et prévoira une table de concertation (composée de représentants des milieux scolaires, communautaires et représentatifs de la variété des pratiques artistiques) pour assurer le respect et la mise en œuvre des plans d'actions.

Nous inciterons les services d'urbanisme à réfléchir aux contraintes rencontrées par l'entrepreneuriat créatif et à proposer des solutions adaptées.

Nous ferons reconnaître la culture comme agent de développement social en l'intégrant aux actions de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, et notamment via l'Article 27.

Vert Ardent encouragera l'organisation du secteur culturel sur les bases de l'économie sociale en lui accordant un traitement préférentiel possible.

Nous encouragerons l'accès à la propriété pour les entreprises culturelles sur cette même base.

La mutualisation des équipements et des locaux à vocation culturelle sera encouragée. En particulier, certains équipements ou plateformes culturel·le·s pourraient être utilisé·e·s par l'ensemble des actrices et acteurs culturel·le·s du secteur.

La taxation communale appliquée pour certains usages culturels sera revue, par exemple pour les ateliers d'artistes.

Vert Ardent veillera à doter la Ville d' « ambassadrices » et « ambassadeurs » culturel·le·s pour accompagner les créatrices, créateurs, artistes ou organismes dans leur recherche de formules de financement traditionnelles ou novatrices. Un guichet unique au niveau de la Ville sera prévu pour les demandes de subsides et d'autorisations et pour le prêt de matériel communal.

Soutenir la Culture par une augmentation du budget qui lui est alloué est le meilleur vecteur d'inclusion de la diversité. Il s'agira ensuite de poursuivre l'indexation à partir de ce nouveau seuil.

Nous proposerons un « *pass* » culture pour les jeunes Liégeois·es. Ce « *pass* » pourrait également être remis à tout·e nouvel·le habitant·e, arrivant sur la commune. Son prix serait lié aux revenus du bénéficiaire et payable en Val'Heureux (monnaie locale).

Vert Ardent veillera à ce qu'une meilleure information soit donnée sur la gratuité des musées sur tout le territoire de la ville le premier dimanche de chaque mois.

Nous aurons à cœur d'améliorer l'accessibilité vers et depuis les lieux de culture et de vie nocturne (par exemple via des bus de nuit).

De même que la sécurité vers et depuis les lieux de culture et de vie nocturne, par l'installation d'un éclairage intelligent, détecteur de mouvements.

Il s'agira de faciliter la communication des actrices et acteurs avec les autorités et l'administration communales

Un Conseil de la Nuit est en train de se mettre en place, encore faut-il qu'il soit plus qu'un énième conseil consultatif. Il serait composé des différentes parties prenantes, représentants de l'HoReCa, du secteur culturel, des riverain·e·s et de la Police communale et ses prérogatives iraient au-delà de la seule question de la sécurité.

Vert Ardent soutiendra le folklore local, vecteur de lien social entre les générations et d'identité.

FICHE : Développement urbain et métropolitain, Urbanisme et Patrimoine

Le territoire administratif actuel de la Ville de Liège, 69 km², résulte de la fusion des communes, intervenue en 1977. Il est loin de recouvrir tout le territoire urbain dense, qui déborde sur tout ou partie de 10 communes voisines. Contrairement aux pratiques qu'on observe chez nos voisins aux Pays-Bas, en Allemagne ou en France nous n'avons jamais réellement connu de véritable politique d'urbanisation encadrée et délibérée. C'est le hasard, né de la révolution industrielle, qui a vu s'urbaniser de manière relativement proche, des zones voisines du vieux noyau dense de Liège, vieille capitale d'une principauté européenne moyenne. Ce mode d'urbanisation s'est organisé autour d'espaces fermés, constitués des nombreux domaines des différents ordres religieux.

Faute de vraie politique à long terme, Liège – et sa région urbaine – a été utilisée comme elle l'a toujours été ; au service d'opportunités propres à leurs époques, quitte à forcer un peu les opportunités en créant un cadre réglementaire très permissif permettant dans certains cas de maximiser la rente foncière en autorisant des immeubles de grand gabarit dans des zones jusqu'alors dominées par des bâtiments plus traditionnels.

C'est ainsi qu'est né le visage disparate typique d'un certain urbanisme du laisser-faire où des immeubles de tous gabarits voisinent et où l'architecture la plus médiocre peut toiser des bâtiments de grande qualité. Mais aussi où des immeubles d'idéalistes de leur temps nous rappellent l'évolution des conceptions ou des rêves d'antan. Sans oublier un des facteurs qui a marqué de la manière la plus forte notre cadre de vie : la croyance selon laquelle la voiture allait résoudre tous les enjeux de mobilité.

Malgré ces pressions parfois très fortes sur notre cadre de vie, nous, les Liégeois·es, sommes très attaché·e·s à notre ville, à ce patchwork d'ambiances, de quartiers, de micro-espaces à l'identité forte. Après le double traumatisme des destructions massives de quartiers entiers dans les années 1970 et le début des années 1980 et le tsunami financier qui a suivi la faillite de la ville, puis le lent recouvrement d'une santé financière qui reste très précaire, Liège semble retrouver une certaine santé et être à peu près sortie d'une espèce de malédiction ; il est à nouveau possible de projeter un avenir pour Liège !

Pourtant, nombreux sont les Liégeois·es qui ont bien de la peine à se retrouver dans les projets. Que ce soit à l'échelle des quartiers, à celle de l'ensemble de la ville ou, plus encore, de l'agglomération urbaine, les autorités publiques restent prisonnières d'une approche opportuniste qui, parfois, réserve de bonnes surprises si le promoteur d'un projet est bien inspiré, mais qui le plus souvent continuent à produire du disparate et du quelconque voire, de la destruction d'ensembles architecturaux au profit d' artères urbaines.

L'enjeu est clair : assurer que Liège conserve son rôle de ville importante, locomotive des énergies en Wallonie, en bonne intelligence avec les communes voisines, en offrant à ses habitants une cadre de vie de grande qualité, un agrément à y vivre et en accueillant nos voisins proches ou ceux de l'Euregio.

Pour Vert Ardent qui constate l'absence de réelle stratégie de développement urbain allant au-delà de quelques projets concrets, le principal atout de Liège, ce sont les Liégeois·es. Il faut leur faire confiance pour définir ensemble le visage et le projet que nous désirons pour la Ville de demain en veillant au maximum à préserver une unité architecturale urbanistique. En réinventant le liant à mettre entre notre riche patrimoine et des architectures plus banales ou plus contemporaines. En réinventant les joies de vivre, de travailler, de se distraire, de se déplacer… ensemble.

Pour Vert Ardent, cette démarche inclusive commence au niveau du quartier.

Le quartier, cellule de base de la vie communale

Les quartiers sont véritablement des cellules fondamentales de la vie urbaine et nous croyons que la gestion publique doit être décentralisée en tenant compte de cette réalité.

Vert Ardent veillera à ce que les quartiers soient activement associés à l'élaboration de projets d'aménagements, en activant les repères et mécanismes tels qu'ils sont présentés dans le chapitre de son programme relatif à la participation citoyenne.

Urbanisme et aménagement du territoire

Dans le cas des petits permis, le service de l'Urbanisme accompagnera et conseillera les demandeurs en vue d'améliorer la qualité de l'habitat et du contexte bâti.

Pour les permis qui ont un impact sur leur environnement, le service encouragera la concertation locale avec le voisinage.

Pour les projets privés importants, une concertation préalable avec le quartier et la Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) sera imposée au promoteur avant la délivrance du certificat d'urbanisme ou du permis. Ce sera l'une des fonctions du service de la Participation.

Comme pour la nouvelle passerelle, Vert Ardent veillera à ce que la toponymie (appellation des rues et autres espaces publics) de la ville rende plus visible la présence des femmes dans la vie publique et l'histoire liégeoise.

Pour les aménagements urbains à l'échelle d'un quartier, le service de l'urbanisme identifiera les sites ou les lieux à modifier, à recycler ou urbaniser, en associant à cette démarche d'inventaires les habitant·e·s du quartier. L'objectif sera d'identifier les espaces « sensibles » où la délivrance de permis devra faire l'objet d'une attention particulière et d'établir des priorités pour, dans certains cas (en fonction notamment des points urgents ou prioritaires définis par le quartier), construire un schéma /projet de quartier global et à long terme (SOL, Schéma d'Orientation Local, anciennement RUE) et, là où la Ville disposera de la maîtrise du foncier, établir un ou des programmes immobiliers à réaliser à court terme ou à développer à moyen terme.

Le principe de base sera, comme c'est le cas dans le quartier Sainte Marguerite et dans le quartier Nord (deux exemples dont nous approuvons la démarche), d'encourager la densification et la mixité autour du noyau central du quartier.

Une attention toute particulière devra être accordée à la coexistence harmonieuse des différents utilisateurs de l'espace public.

À l'échelle de l'agglomération (Liège Métropole, 24 communes, voir plus loin) nous suggérons la mise sur pied d'une agence d'urbanisme, avec à sa tête un « *bouwmeester* » (comme c'est déjà le cas à Gand, à Anvers, en Région bruxelloise ou à Charleroi). Son rôle : traduire les nombreuses études déjà réalisées (GRE, SPI, Transitec...) en orientations urbanistiques concrètes à long terme, et injecter de la qualité et de l'innovation dans tous les projets immobiliers d'initiative publique (généralisation des concours).

Pour réaliser ce qui précède, il faut des ressources humaines suffisantes et il est clair que pour l'instant, la Ville de Liège n'a pas les moyens de ses ambitions. Par exemple à Anvers il y a 25 urbanistes chefs de projets. Pour Liège, Vert Ardent propose d'affecter une dizaine de gestionnaires de projets aux missions

d'aménagement du territoire, en fonction des priorités décidées par la Ville et des demandes de permis sollicitées par des promoteurs. Certain·e·s de ces gestionnaires de projets pourraient être recruté·e·s par mutation au sein du personnel déjà en place pour limiter les coûts budgétaires de cette accroissement de personnel.

Habitat et logement

Création d'un Observatoire de l'Habitat et développement de la Maison de l'Habitat

Nous créerons, en partenariat avec l'ULiège, un Observatoire de l'Habitat pour centraliser les informations, affiner les analyses et surveiller l'évolution du parc locatif privé et des prix.

Vert Ardent développera une politique proactive en matière d'information, d'éducation et de montage de projets à partir de la nouvelle Maison de l'Habitat de la rue Léopold.

Nous ouvrirons l'espace « permanence » de la Maison de l'Habitat aux associations.

Nous renforcerons la cohérence des politiques et des outils en matière de logement en réinstaurant le « carrefour logement » comme lieu de coordination entre les différents acteurs (plan d'ancrage, relais sociaux, OFS (insertion par le logement), Maison de l'Habitat, sociétés locales de logements publics, CPAS, Liège-Energie, etc.)

Restauration et réhabilitation des logements et quartiers oubliés

Vert Ardent instaurera une prime communale pour inciter les propriétaires à aménager les étages au-dessus des commerces loués pour les rendre disponibles au logement.

Le quartier d'Outre-Meuse, populaire et épargné par les voies rapides doit être considéré comme prioritaire par la Ville en matière de rénovation.

Nous ferons la promotion de la rénovation de logements inoccupés en améliorant la synergie entre les différents services concernés (Finances, Urbanisme, Logement, SSSP, Police) et en utilisant également l'outil de la taxe sur les immeubles inoccupés.

Nous poursuivrons l'assainissement de la gestion de la « Maison liégeoise ».

Favoriser l'habitat groupé

En appuyant des initiatives citoyennes d'habitat groupé ou de colocation en mettant à disposition un accompagnement juridique et technique.

En menant une politique de logement pour les étudiants et en engageant un chef de projet « Kot » en collaboration avec les établissements d'enseignement supérieur.

De nos jours, la colocation n'est plus l'apanage des étudiants, elle s'impose comme un nouveau mode de vie chez beaucoup de jeunes (et moins jeunes) adultes. Econome (en argent et en espace) et conviviale, cette formule doit être soutenue et encouragée à travers des solutions administratives et juridiques adaptées.

Les « Grands projets » de logement

Nous sommes favorables à des nouvelles constructions sur le territoire de la ville mais nous estimons qu'il faut donner la priorité aux lieux accessibles en transports en commun(TC), à la mobilité douce et à la réaffectation des friches (nombreuses). Concernant Chênée, nous pensons notamment aux sites MIO et LPB proches de la gare, desservis en transports en commun et proches du RAVeL.

Nous établirons un moratoire sur toute construction sur le site « Ry-Ponet » dans son ensemble, le temps que soit établi un plan stratégique concernant son affectation. Ce plan sera élaboré avec la participation active des habitant·e·s. Le même type de méthodologie doit être appliqué pour tout projet d'une certaine envergure.

Il nous semble crucial de développer les utilisations « vertes » du site. Nous proposons notamment de créer une ferme pédagogique à la ferme Saint-Anne. À cet effet nous proposons la création d'une structure intercommunale (sous forme de coopérative) qui puisse racheter et réaffecter ce bâtiment (en vente depuis des années) situé au centre du site (sur le territoire de Beyne).

Notre commune libérée de la publicité commerciale

La commune doit libérer son espace public de la publicité. La reconnaissance de ses impacts sur la santé, l'environnement et la qualité de l'espace public, ainsi que le problème éthique qu'elle pose en captant notre attention contre notre gré demandent que les pouvoirs publics prennent leurs responsabilités et agissent pour un cadre de vie de qualité. Nous voulons explorer les nombreuses pistes existantes pour affranchir Liège définitivement de l'omniprésence de l'affichage publicitaire visible depuis l'ensemble des espaces publics de la Ville et au-delà.

Cela passe par plusieurs actions concrètes :

- Ne plus accorder de permis d'urbanisme pour l'installation de panneaux publicitaires ;
- Recenser et faire enlever les panneaux publicitaires installés illégalement ;
- Enlever les panneaux publicitaires installés sur les terrains de la Ville, de la Régie Foncière ou de tout autre organisme de service public ;
- Interdire les panneaux publicitaires mobiles et les véhicules exclusivement dédiés à la publicité ;
- Refuser l'installation de publicité à l'intérieur ou aux alentours du futur trajet du tram ;
- Ne passer aucun contrat avec des annonceurs publicitaires ;
- Défendre des positions anti-publicité dans les institutions et organisations où la Ville est représentée.

Aménagement des espaces publics

Veillons à ne pas reproduire les erreurs du passé comme l'aménagement de la place Saint-Lambert ou, plus récemment, de la place de l'Yser : des espaces peu/pas verdurisés dont la polyvalence extrême mène à une absence d'appropriation de l'espace public par la population. Notons aussi que la qualité de nombreux espaces publics est dégradée par la place laissée à l'automobile au détriment des autres usagers. C'est le cas place Saint Lambert comme place de l'Yser.

Pour cela, certains principes doivent être respectés :

- Les projets doivent être conçus avec et pour les habitant·e·s, à travers un véritable processus participatif ;
- Il faut s'interroger sur le public que l'on souhaite attirer à travers les aménagements que l'on va

définir.

Enfin, de manière générale, nous préconisons les standards suivants : points d'eau potable, pelouses, bancs, absence de panneaux publicitaires, art urbain, abris pour les vélos, poubelles en suffisance, toilettes, limitation de la place de l'automobile

Politique métropolitaine

Prendre une part active dans les programmes européens

Aujourd'hui, à Liège, quand on pense « Europe », on pense « investissements cofinancés par l'Europe et la Wallonie dans le cadre des fonds FEDER ». Mais il existe en politiques urbaines au sens large plusieurs programmes d'échanges de savoirs-faire très utiles (Urbact, Agenda urbain,…), qui ont au moins trois vertus :

- Diffuser les bonnes pratiques et donner des idées ;
- Rendre Liège visible dans un cadre large ;
- Et dans certains cas, contribuer financièrement à augmenter le savoir-faire des équipes.

Vert Ardent plaide pour que Liège se montre beaucoup plus active qu'aujourd'hui dans ce type de coopération.

Pourquoi une politique métropolitaine ?

Pour « coller » à la vraie ville : en effet, la zone urbaine dense liégeoise déborde sur une dizaine de communes, qui partagent une série d'intérêts communs. La « sidérurgie liégeoise » ou l'aéroport de Liège et la majorité des installations portuaires du Port de Liège ne se situent pas sur le territoire administratif de la Ville.

À titre d'exemple, si Liège (70 km²) avait aujourd'hui, à l'issue de la fusion des communes, la même superficie que Charleroi (102 km²), elle compterait 250 000 habitant·e·s ou 385 000 habitant·e·s, si elle avait la taille de la commune de Namur (175 km²). Inutile de risquer la comparaison avec la taille de la commune de Tournai (213 km²) ! L'objectif n'est pas de se perdre en conjectures sur les mécanismes qui ont conduit à un « petit Liège » ni à penser à une re-fusion de communes, mais à voir ensemble, avec les communes voisines dont le sort est inextricablement lié à celui de Liège (et vice-versa) comment avancer de manière cordonnée, avec une stratégie conjointe qui profite à toutes et tous.

En effet, bon nombre de défis imposent une approche coordonnée, conjointe, fédératrice ; les limites largement artificielles créées par les limites communales sont un frein à des actions à une échelle plus adaptée et, dans certains cas, créent une concurrence entre communes, néfaste à l'intérêt collectif (implantation d'une grande surface juste à la limite d'une commune pour attirer aussi les habitant·e·s de la commune voisine…).

- Il y a de nombreux domaines pour lesquels une stratégie commune et coordonnée est indispensable ;
- En termes d'échelle, Vert Ardent affirme que la bonne échelle est celle de l'arrondissement; elle correspond assez fidèlement à la taille de la zone urbaine dense, tout en incluant des zones moins denses et tout en étant polarisée sur la ville centre et la zone urbaine dense. Le PUM (Plan Urbain de Mobilité) et le SDALg (Schéma de Développement de l'Arrondissement de Liège) étant organisés à cette échelle géographique, sont deux outils rapidement mobilisables pour structurer les politiques. L'échelle de la Province, prônée par certains, est trop vaste pour mener des stratégies à l'ambition d'une métropole urbaine (avec toutes les nuances que cet adjectif appelle). Ce qui ne

veut pas dire que sur certains enjeux, des relais et des synergies entre la Métropole et le reste de la province ne puisse intervenir (en matière de tourisme, par exemple).

Pour être plus efficaces, mutualiser certains outils et éviter les doubles emplois est un autre défi. Nous sommes trop pauvres pour gaspiller ! Mais aussi parce que les communes liégeoises et leurs habitant·e·s ont leurs destins étroitement mêlés. Les 9000 travailleurs des Hauts-Sarts ne résident pas tous, loin s'en faut, à Herstal. Les 105 000 emplois localisés sur le territoire de la ville de Liège ne sont pas (loin de là, malheureusement dans un sens) occupés par des Liégeois·es au sens restreint.

Mettre en place pas à pas la Métropole liégeoise, pour mettre la Wallonie sur la carte de l'Europe

Une Métropole liégeoise forte, prospère, belle, active, accueillante, est un atout unique pour ouvrir la Wallonie sur l'Europe. Comme le montrent les recherches publiées par la Commission européenne, Liège-métropole est la région urbaine la plus importante de Wallonie, dans la même catégorie qu'Anvers ou Gand.

Pourtant, globalement, Liège n'est pas reconnue comme telle et ne se donne pas les moyens d'être reconnue comme telle. Il ne s'agit pas ici du concours de « celui qui a la plus grosse » (agglomération) mais de la question de la meilleure utilisation des atouts d'un territoire (la Wallonie) pour trouver sa place sur l'échiquier européen. La Flandre a compris depuis longtemps, que ses villes (Anvers, Gand, Bruges, Louvain…) sont sa carte de visite toute naturelle et que les défis spécifiques aux métropoles urbaines doivent trouver des réponses adaptées.

La Wallonie a besoin de villes plus fortes. Quatre régions urbaines apparaissent sur le radar européen : Mons et Namur (catégorie > 100 000), puis Charleroi (catégorie > 250 000) enfin Liège (catégorie > 500 000 habitants). Faire semblant que Charleroi et Liège jouent dans la même catégorie c'est se tromper de combat; c'est gaspiller les (maigres) moyens à disposition de la Wallonie, c'est tromper les Carolos sur la vraie place qu'ils ont à prendre : celle d'un pôle relais fort de Bruxelles, articulé avec les « petites » agglomérations de Namur et de Mons.

Et incidemment, s'est disperser les moyens entre autres au détriment de Liège et donc rendre plus aléatoire le rôle de porte d'entrée forte de la Wallonie que devrait incarner la métropole liégeoise.

Les enjeux de la Métropole

Pour avancer, il faut faire naître des outils stratégiques adaptés à servir la métropole au profit de toutes et tous, ce qui signifie aussi de poser des choix parfois difficiles mais nécessaires pour rencontrer les défis du futur. Il faut ensuite, sur base des accords ayant trouvé corps dans cette stratégie, mettre en œuvre les actions qu'elle propose, en s'appuyant sur des organes techniques d'un niveau adapté, capables d'allier stratégie et gestion. Et enfin, il faut un organe politique qui oriente, évalue et adapte la stratégie. Cet organe politique doit bien sûr avoir une légitimité démocratique.

Le Plan urbain de Mobilité, embryon d'une stratégie métropolitaine

Le Plan urbain de Mobilité est un outil wallon créé en 2004 par le Ministre José Daras pour mener, à l'échelle des agglomérations urbaines, des politiques de mobilité et de développement territorial coordonnées. À ce jour, un seul PUM a été étudié : celui de l'agglomération de Liège, en 2008. Quoique n'ayant jamais été officiellement approuvé, les stratégies en matière de mobilité qu'il propose ont inspiré bon nombre de décisions (tram, début de réseau express liégeois,…). Outre ce volet Mobilité, le PUM contient un volet « Aménagement » intimement lié au volet mobilité. Ce chapitre a servi de base à la définition récente du « SDALg » (Schéma de Développement de l'Arrondissement de Liège). Commandité

par la Conférence des Bourgmestres, il est en cours d'approbation par tous les conseils communaux des 24 communes de l'arrondissement ; le PUM (en cours d'actualisation) et le SADLg sont donc deux outils utiles et complémentaires avec lesquels commencer à construire la Métropole.

La page synthétisant les enjeux SADLg résume ce qu'il faut faire. Très ambitieux au regard des usages et des tendances, la réalisation de ce programme représenterait une petite révolution qui, loin d'épuiser le sujet, marquerait déjà de très grandes avancée ; les Conseils communaux ayant approuvé ces documents, les propositions de Vert Ardent sont donc une simple opérationnalisation d'une question déjà tranchée.

Vert Ardent s'appuie sur la feuille de route du SDALg en faisant la promotion de sa mise en application à court terme. À cette fin, Vert Ardent formule deux propositions prioritaires :

1. La mise en place d'un Conseil Métropolitain

Le Conseil Métropolitain est constitué pour partie de conseiller·e·s communaux délégué·e·s par leur Commune (47) et pour partie de conseiller·e·s provinciaux élu·e·s dans l'arrondissement de Liège (12) ; le mode de calcul de la représentation des différents groupes politiques est celui prévu pour la composition des intercommunales (proportionnel avec fusion des deux quotas tel que prévu à l'art. L1523-15 du Code de la démocratie locale, et ce en tenant compte des déclarations d'apparentement sur un mécanisme identique à celui qui prévaut pour la constitution des conseils d'administration des intercommunales).

Le Conseil exercera toute compétence qui lui sera déléguée par les communes (par exemple celles proposées par le SDALg) ; il sera également en charge de la meilleure utilisation des budgets supracommunaux dégagés par le budget provincial.

Le Conseil Métropolitain aura connaissance de tout projet d'intérêt métropolitain, et assure, dans un premier temps, le contrôle politique de l'action de l'Agence de Développement territorial. Il est aidé dans ses missions par la Province dans le cadre de son soutien à la supracommunalité.

L'Agence de Développement (voir ci-dessous) rendra compte de ses actions et fera valider ses stratégies proposées par l'organe politique qu'est le Conseil métropolitain. Puisqu'il n'existe toujours pas d'organisation par la Région de la gouvernance supracommunale, Vert Ardent opte résolument pour la mise en place d'un tel organe en veillant d'une part à sa légitimité démocratique et d'autre part à sa responsabilisation et à la transparence des choix, entre autres budgétaires, qui seront posés (ce qui dans les circonstances actuelles est un besoin vital en termes de légitimité).

Le Conseil Métropolitain, s'appuyant sur l'Agence de Développement territorial qui sera son bras armé (voir ci-dessous), mettra progressivement en place une **gouvernance territoriale commune** en développant notamment :

- une meilleure coordination des charges d'urbanisme des Communes membres sur base des schémas de développement territorial ;
- une gestion concertée des Transports en Commun ;
- une mise en cohérence des documents stratégiques communaux ;
- une charte sur le développement commercial ;
- une réglementation commune sur la division des logements (sur base de la carte des vocations) et sur l'inoccupation des logements ;
- une POLitique Locale Energie Climat (POLLEC) ;
- des services communs concernant les aides/primes et bilans énergétiques ;

- une note méthodologique sur les outils d'optimalisation de la reconversion des friches (rationalisation de l'administratif, contacts) ;
- en donnant la priorité aux travaux sur les **zones d'enjeux** identifiées dans le SDALg, suivant leurs spécificités et réalités et en établissant des études opérationnelles (ex : Master plans) ;
- en développant les **outils de communication et d'information** spécifiques à chaque public (grand public, élu·e·s et investisseurs).

2. La création de l'Agence de Développement territorial, un outil au service de la Métropole

Vert Ardent propose la création, au départ de la SPI et des services communaux voire régionaux, d'une Agence de Développement territorial. Comme prévu par le SDALg, ses missions seront, entre autres, de :

- mettre en application le SDALg (créer 15 000 logements nouveaux à Liège ville d'ici 2035) ;
- mener une politique foncière volontariste et partagée ;
- rassurer et attirer l'investisseur en disposant d'outils mutualisés ;
- mettre en commun certaines compétences techniques et opérationnelles ;
- mutualiser les moyens ;
- aider à la concertation dans le cadre des portefeuilles de projets FEDER ;
- promouvoir la collaboration entre communes et mutualiser certaines compétences au niveau de Liège Métropole ;
- renforcer le positionnement de Liège Métropole par rapport à d'autres instances ;
- améliorer la visibilité et le rôle de Liège Métropole ;
- valoriser le montage de projets communs en vue de l'obtention de financement (FEDER européen notamment) ;
- mettre en place une gouvernance territoriale commune (charges d'urbanisme, gestion des TC, etc.) ;
- mener un monitoring territorial (suivi qualitatif et quantitatif de mise en œuvre du SDALg.

Pour Vert Ardent, il faut donner à l'Agence les meilleures chances de démarrer ces premières missions rapidement en ayant à sa disposition à la fois un mandat (ce qu'elle doit faire) et des moyens humains et techniques (comment le faire) proportionnés aux enjeux. Ces moyens humains et techniques peuvent être dégagés en rassemblant une série de travailleurs d'expérience et de métiers au profil adaptés en provenance des communes, de la Province ou de toute structure existante exerçant déjà pour partie des missions proches, comme l'intercommunale SPI. Par comparaison avec des équipes de même nature dont disposent les Communautés urbaines de taille similaire en France, une équipe de 20 à 30 personnes au profil d'aménageurs, de stratégistes et de gestionnaires paraît adaptée.